



SAMEDI 3 FÉVRIER 1996

No 36180 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)
Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Bosnie

La paix s'installe

La paix s'installe peu à peu en Bosnie. Aujourd'hui, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher entame son premier voyage en ex-Yougoslavie depuis l'accord de Dayton.

Page 2

Tribunal fédéral en Suisse

Skieur condamné

Les skieurs doivent dévaler les pistes «à vue». Le Tribunal fédéral l'a rappelé en rejetant le recours d'un moniteur de Jeunesse et Sport, qui s'était élançé d'une bosse pour une descente «tout schuss». Il avait ensuite percuté un groupe de skieurs. L'un d'eux, gravement blessé, est aujourd'hui tétraplégique.

Page 3

Chine

Dépôt explosif

Un stock de sept à 10 tonnes de dynamite entreposé par un homme d'affaires dans le sous-sol d'un immeuble d'habitation de deux étages a explosé dans la province du Hunan, dans le centre de la Chine, faisant au moins 115 morts et plus de 400 blessés.

Page 4

Duo du banc

C'est affreux ces inondations en France. Le pire, c'est qu'il est pratiquement impossible de prévoir ces catastrophes.

Par contre, on peut adapter les habitats pour assurer le confort des habitants en fonction des particularités climatiques régionales; montée des eaux ou...



Page 4

Trois conseillers fédéraux au terme de leurs «100 jours»

Sur des flots houleux

Les flots sont plutôt houleux pour les trois conseillers fédéraux qui viennent d'achever leurs premiers 100 jours à la tête d'un nouveau département. Adolf Ogi est confronté à la hiérarchie militaire dans une affaire interne, Kaspar Villiger attaque de front l'assainissement des finances fédérales, Moritz Leuenberger planche sur le financement des NLFA. Dans des circonstances très différentes, ils ont trouvé chacun l'occasion de faire le point.

Berne

François NUSSBAUM

Hier matin, Adolf Ogi a reçu la presse à une heure très militaire pour définir ses priorités à la tête du DMF: consolidation de la réforme «Armée 95», élargissement de son département (protection civile, gardes-frontière, sport), campagne contre l'initiative socialiste pour de nouvelles réductions des dépenses militaires.

L'OUVERTURE

A l'évidence, le nouveau chef du DMF est démanché par l'ouverture. L'abandon du projet de Bérêts bleus en Bosnie l'a déçu, mais il ne baisse pas les bras

pour autant. D'ici à la fin de l'année, il souhaite réunir tous les éléments d'une éventuelle collaboration avec l'Alliance atlantique (OTAN), au titre d'un «partenariat pour la paix». Reste à expliquer aux sceptiques que la neutralité n'en serait aucunement affectée.

Quant à l'affaire de corruption qui secoue son département, Adolf Ogi s'en tient - à contrecœur - à son devoir de réserve: l'enquête est en cours au Ministère public de la Confédération (les premières informations sont annoncées pour la mi-février). Mais Adolf Ogi réitère son appel, apparemment trop peu entendu: «Je veux toute la vérité et l'élimination de toute ombre d'irrégularité jusque dans les moindres recoins de ce département.»

PLEINS POUVOIRS

Kaspar Villiger, lui, n'a pas convoqué la presse. Mais son discours tenu à Rapperswil devant le congrès radical, le 20 janvier, tient lieu de programme politique. Il propose ni plus ni moins qu'une procédure donne au Conseil fédéral un droit de décret si le Parlement ne parvient pas, en l'espace de six ans, à éliminer les déficits budgétaires.

Cette possibilité (conditionnelle) de pleins pouvoirs se justifierait par l'état de crise dans lequel se trouvent les trésoreries publiques. Mais pas question, prévient le nouveau chef des Finances fédérales, de commencer par une distribution de cadeaux



fiscaux en fonction d'intérêts sectoriels: les sacrifices nécessaires devront être équitablement partagés. Ensuite seulement on réaménagera les impôts.

Quant à Moritz Leuenberger, il a choisi un débat organisé fin janvier à Genève pour s'exprimer pour la première fois publiquement depuis son entrée en

fonction (1er novembre). Encore prudent sur les dossiers en cours, il a surtout mis en relief certaines contradictions: les Romands qui veulent le Loestchberg mais sans augmentation du prix de l'essence, ou les consommateurs qui veulent de l'électricité bon marché mais pas de centrales nucléaires. F.N.

● Lire aussi en page 3

Hockey sur glace - Nouvelle patinoire à La Chaux-de-Fonds? Du rêve à la réalité



Les Mélèzes

Le président du HCC verrait d'un bon œil la construction d'une nouvelle patinoire en vue d'une éventuelle ascension en LNA. Mais les autorités communales ne veulent pas en entendre parler. (Impar-Galley)

● Page 9

Turquie

Mme Ciller renonce

Le premier ministre turc, Mme Tansu Ciller, a annoncé hier qu'elle renonçait à former un gouvernement.

Son rival de droite, Mesut Yilmaz, a refusé une nouvelle fois de former une coalition avec elle. Il devrait maintenant se voir confier par le président Süleyman Demirel le soin de former un cabinet.

Cette proposition comprenait deux formules distinctes qui ont toutes deux été repoussées par le dirigeant de l'ANAP, a-t-elle ajouté. La première prévoyait une coalition DYP-ANAP avec un premier ministre et un vice-premier ministre dotés de pouvoirs égaux. Mme Ciller se proposait alors d'être premier ministre.

La seconde proposition envisageait un gouvernement minoritaire d'un des deux partis, soutenu par l'autre à l'assemblée, puis une permutation. Dans ce cas, le premier ministre proposait que ce soit d'abord son parti qui exerce le pouvoir.

(ats, afp, reuter)

OPINION

Génie s'abstenir

On espère que la guerre n'est pas pour demain parce qu'avec Adolf Ogi, on n'est pas sûr de la gagner. Si en plus nos fonctionnaires colonels s'en mêlent, on est certain de la perdre. Finalement, c'est probablement là le seul enseignement à tirer de l'affaire de corruption qui met le DMF en émoi.

Premier constat: il y a quelque chose de pathétique à voir un chef du Département militaire fédéral geindre et se plaindre d'avoir été bâillonné dans le cadre d'une enquête pénale. Il n'y a pourtant rien là que de très normal: le secret de l'instruction est un principe reconnu du droit suisse. Tout conseiller fédéral qu'il soit, M. Ogi est lié par ce principe comme n'importe quel autre citoyen. Voilà pour le côté juridique de l'affaire. Pour le reste, Adolf Ogi est un gentil garçon qui se donne beaucoup de peine et qui en a passablement. Voilà en effet une semaine qu'il jacasse tous azimuts en répétant, larmoyant, qu'il est tenu au secret. Il y aurait de quoi en rire si ces bavardages n'avaient pas contribué à gonfler une hypothétique escroquerie de bas étage en affaire d'Etat.

Second constat: la réforme de l'armée n'a manifestement pas suffi à réactiver les pensées aigries de quelques cervelles gris-vert confortablement blotties sous d'obscures casquettes. Combien de temps encore faudra-t-il pour que certains «quarterons» de colonels vieillissants apprennent enfin qu'ils sont payés pour obéir aux ordres et que les ordres justement, c'est d'informer le chef? Après Kaspar Villiger, précurseur en la matière, il revient maintenant à Adolf Ogi de mettre ces hommes-là en colonne par deux et de briser une fois pour toutes l'esprit de chapelle qui leur tient lieu de sens de l'honneur.

Enfin, il convient de remettre les choses à leur vraie place. Le colonel Nyffenegger avait été puni en 1984 pour avoir gonflé indûment ses factures d'essence. En soi, la faute n'est pas beaucoup plus grave que de défalquer abusivement de sa déclaration d'impôt une note de restaurant. Les soupçons qui pèsent aujourd'hui sur le colonel Nyffenegger sont apparemment du même acabit. La procureure Carla Del Ponte - réputée pour avoir la main assez lourde - finira peut-être par conclure à la culpabilité de M. Nyffenegger. Mais avec la meilleure volonté du monde, elle ne parviendra pas à faire de cet obscur colonel en retraite un génie de l'escroquerie.

Diantre! Si l'armée suisse avait compté dans ses rangs un génie, voilà longtemps que la chose se saurait.

Benoît COUCHEPIN

PERFORM 96 Entrée libre

PERFORM 96

Le 1er salon régional des métiers et de la formation

La Chaux-de-Fonds du 1er au 5 février 1996



Le secrétaire d'Etat américain en voyage en Bosnie

L'IFOR impose sa loi

3.2.1831 - Sous l'influence de la Révolution française, des mouvements insurrectionnels éclatent à Modène, à Parme et dans les Etats pontificaux.

3.2.1848 - Au nom de la Grande-Bretagne, sir Harry Smith annexe les territoires compris entre les fleuves Orange et Vaal, en Afrique du Sud.

3.2.1894 - Premier volier à coque d'acier, le «Dirigo» est lancé à Bath, dans le Maine, au nord-est des Etats-Unis.

BRÈVES

Italie

Consultations

Antonio Maccanico a commencé hier matin à Rome ses consultations en vue de former un nouveau gouvernement qui soit soutenu par la droite et la gauche. Il a été désigné à cette tâche jeudi par le président de la république Oscar Luigi Scalfaro.

Evreux

Evêque nommé

Mgr Jacques David a été nommé hier par le pape Jean-Paul II évêque d'Evreux, a annoncé la conférence des évêques de France. Le diocèse situé en Normandie était resté vacant depuis un an, à la suite de la destitution de Mgr Jacques Gaillot par le Vatican.

Europe occidentale

Moins d'asile

Les mesures dissuasives prises par les pays d'Europe occidentale sont couronnées de succès: le nombre des demandes d'asile est en nette régression depuis 1993. La Suisse et la France avaient été les premières à adopter des dispositions restrictives, rappelle une étude d'Eurostat. En 1994, on a recensé dans l'UE 305.000 demandes, moins de la moitié qu'en 1992.

Rwanda - Burundi

Rapatriement

Des milliers de réfugiés rwandais hébergés au Burundi ont commencé à être rapatriés par camions par le Haut commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR). Parallèlement, des milliers d'autres tentent de franchir la frontière tanzanienne, a annoncé hier le HCR à Bujumbura. Selon le représentant du HCR au Burundi, Hitoshi Mise, 1725 Rwandais hutus établis dans le camp de Ntamba (nord-est) ont été rapatriés jeudi et environ 4000 autres devaient l'être hier.

Uranium

Trafiants arrêtés

Le matériel radioactif saisi en Turquie après l'arrestation d'un trafiquant en Suisse provenait de Géorgie. Il s'agit de 1,128 kilo d'uranium enrichi et de 6,1 kg de mercure blanc, a-t-on appris hier auprès de la préfecture de police de Yalova (80 km au nord d'Istanbul). Jeudi, le Ministère public de la Confédération avait révélé l'affaire, indiquant que huit personnes avaient été arrêtées en Turquie.

La paix s'installe peu à peu en Bosnie. La force multilatérale (IFOR) parvient à faire régner l'ordre au niveau militaire et les organisations débloquent les premiers fonds pour la reconstruction. Aujourd'hui, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher entame son premier voyage en ex-Yougoslavie depuis l'accord de Dayton.

En une seule journée, les soldats de l'IFOR sont parvenus à désarmer une bande de soldats bosniaques, sans avoir à tirer un seul coup de feu, et ont abattu un tireur isolé serbe à la suite d'un dangereux jeu de cache-cache. «Même si un certain nombre de soldats étaient déjà ici au moment de l'ONU, ils évoluent désormais dans un cadre très différent», explique le commandant Peter Bullock, porte-parole de l'OTAN.

Dès qu'elle a pris le relais de la FORPRONU, l'IFOR a élevé le ton et a clairement fait comprendre aux ex-belligérants que les temps étaient autres. Outre la détermination de l'IFOR à mettre au pas les diverses milices bosniaques, les quelques actions menées sur le terrain ont démontré la capacité de l'OTAN à coordonner les troupes au sol et dans les airs et prouvé l'efficacité de la chaîne de commandement.

Pour faire un premier bilan de la situation dans les Balkans, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a quitté hier les Etats-Unis pour Zagreb, où il rencontrera le chef de l'Etat Franjo Tudjman. Il ira ensuite à Tuzla pour rendre visite aux troupes américaines de l'IFOR puis à Sarajevo pour s'entretenir



Déménagement en Bosnie

Les soldats de l'IFOR parviennent à faire régner l'ordre et font un travail important. (Keystone-AP)

avec les dirigeants bosniaques. Demain, il aura une entrevue à Belgrade avec le président Slobodan Milosevic.

PRISONNIERS

L'application du plan de paix de Dayton rencontre encore bien des résistances sur le terrain. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a par exemple recensé 91 prisonniers encore aux mains des ex-belligérants en Bosnie. Entre le 15 janvier et le 1er février, 788 détenus avaient été libérés. Le CICR a rappelé aux trois parties que la libération des prisonniers doit être achevée sans délai.

Par ailleurs, l'organisation humanitaire a été autorisée hier

pour la première fois à visiter la prison militaire de Tuzla. Elle a pu y enregistrer 88 prisonniers de guerre non recensés jusqu'à présent. Les autorités bosniaques avaient toujours refusé au CICR d'accéder à ce centre de détention. Ces hommes n'entrent pas dans le décompte de ceux qui auraient dû être relâchés avant le 20 janvier dernier.

FONDS DÉBLOQUÉS

Sur le plan civil, la reconstruction s'organise petit à petit. Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a annoncé vendredi le lancement d'un programme de 36 millions de francs pour répondre aux premiers besoins. Le HCR veut

faciliter le retour des réfugiés en accélérant la reconstruction des logements, a expliqué le porte-parole du HCR, Ron Redmond, en attendant l'aide de la Banque mondiale et de l'Union européenne.

Le HCR va fournir notamment 19 millions de tuiles, 38.000 mètres carrés de bois de construction, 30.000 mètres cubes de ciment, 3,4 millions de briques. Le HCR va également consacrer six millions de francs pour remplacer 350.000 mètres carrés de verres de fenêtres à Sarajevo. Plus de 50.000 maisons et appartements devraient ainsi être rendus plus confortables dans la capitale bosniaque. (ats, afp, reuter)

Russie: propositions gouvernementales rejetées par les syndicats

Les mineurs poursuivent la grève

Les syndicats de mineurs russes ont rejeté hier les offres du gouvernement et ont annoncé la poursuite de la grève illimitée engagée depuis jeudi. Ils revendiquent des salaires non versés depuis plusieurs mois. En Ukraine, l'industrie charbonnière a également été touchée par les grèves.

«La rencontre de nos dirigeants avec le premier vice-pre-

mier ministre Vladimir Kadanikov n'a donné aucun résultat», a déclaré à la presse Vladimir Katalnikov, responsable du syndicat des mineurs Rossougleprof. «La grève sera poursuivie jusqu'à ce qu'on nous paye notre argent», a-t-il ajouté. Le premier vice-premier ministre a proposé aux syndicats de donner une réponse à leurs exigences la semaine prochaine.

Le gouvernement a pourtant accepté une des principales revendications des mineurs: une rallonge budgétaire de 2000 milliards de roubles à leur secteur. Cette augmentation porterait à 10.400 milliards de roubles (2,4 milliards de francs suisses) le total des subventions gouvernementales à l'industrie houillère pour 1996, a indiqué le ministre de l'énergie Iouri Chafranik

devant la Douma. M. Chafranik a également assuré que le gouvernement «était en train de payer» les arriérés de salaires dus aux mineurs pour les mois de décembre et janvier, soit 1000 milliards de roubles. La grève était, à son second jour, toujours largement suivie avec 80% des mines paralysées, selon des sources syndicales. (ats, afp)

Etats-Unis

Ross Perot pas candidat

Ross Perot n'envisage pas d'être candidat à la prochaine élection présidentielle et veut consacrer tous ses efforts au nouveau parti qu'il compte fonder.

Mais l'homme d'affaires texan n'écarte pas la possibilité que cette nouvelle formation, le Parti de la réforme, désigne un candidat pour s'opposer à ceux des partis démocrate et républicain au mois de novembre.

Mais les observateurs politiques, tout comme les états-majors démocrate et républicain, demeurent sceptiques et s'interrogent sur ses véritables intentions. Ross Perot change souvent d'avis et, durant la campagne 1992, il a d'abord été candidat avant de renoncer à la course à la Maison Blanche pour la reprendre quelques mois plus tard. (ap)

Guinée

Situation confuse

Huit civils au moins ont été tués hier Conakry au cours de fusillades nourries alors que des soldats réclamaient des arriérés de soldes et la démission du ministre de la Défense. Ce dernier a été limogé.

En fin d'après-midi le président Lansana Conte a lancé à la radio un appel au calme, et a invité les soldats à le rencontrer dans un camp militaire pour discuter.

Selon des témoins, des soldats à pied ou dans des véhicules tiraient en l'air. Selon Deborah Greiser, membre de l'ambassade des Etats-Unis, l'allocation du président indique qu'il y aurait deux catégories de soldats protestataires, l'une composée de militaires qui se sont mis en grève, l'autre d'hommes songeant à un coup d'Etat. (ap)

Sri Lanka

Bilan définitif

Les corps de quatre nouvelles victimes ont été retrouvés hier dans les décombres provoqués par l'attentat au camion piégé qui a dévasté mercredi à Colombo le siège de la Banque nationale du Sri Lanka. Le bilan des victimes s'établit désormais à 77 morts, a indiqué la police.

Les autorités ont perdu tout espoir de retrouver des survivants dans les décombres provoqués par l'explosion qui a éventré la banque centrale et considérablement endommagé une dizaine d'autres immeubles en plein cœur de Colombo. Sur les 77 déportés officiellement décomptés jusqu'à présent, seules 57 ont pu être identifiées, a indiqué la police.

Quarante des victimes étaient des employés de la banque centrale. (ats, afp)

Chirac - Clinton

Convergence de vues

Les présidents Bill Clinton et Jacques Chirac se sont entretenus jeudi durant quelque deux heures. A l'issue de leur discussion, il ont fait état d'une large convergence de vues sur la plupart des sujets abordés, notamment la Bosnie, les essais nucléaires ou la réforme de l'OTAN.

«Il y a eu un accord fondamental entre nous sur la plupart des sujets que nous avons abordés», a déclaré à la Maison-Blanche le chef de l'Etat français au cours d'une conférence de presse commune souvent enjôlée avec M. Clinton.

Le président des Etats-Unis s'est pour sa part félicité du «partenariat franco-américain» qui s'étend «bien au-delà de l'OTAN et de l'Europe». (ats, afp)

Ulster Elections pas exclues

Des élections en Irlande du Nord ne sont pas exclues, à condition que les différents partis s'entendent sur une structure politique, a déclaré hier à Davos le président du Sinn Fein. Les dirigeants de toutes les parties au processus de paix ont par ailleurs appelé les investisseurs à s'engager en Ulster.

Le président du Sinn Fein a indiqué n'être pas opposé à un «gouvernement transitoire» en Ulster. Pour lui, le statu quo est de toute façon inacceptable car le conflit peut recommencer à tout moment. Des élections ne sont cependant pas envisageables avant que les différents partis se mettent d'accord sur une structure politique. M. McLaughlin s'est déclaré choqué par la proposition du ministre britannique John Major d'organiser des élections en Ulster avant la tenue de pourparlers multipartites. Pour lui, cette suggestion est une nouvelle «précondition» au dialogue.

IMPORTANCE

Le président du Sinn Fein s'est par ailleurs félicité de l'opportunité offerte à Davos de discuter de ces problèmes entre toutes les parties. Il s'est également dit convaincu de l'importance de l'économie dans le processus de paix. «Beaucoup de gens, et en particulier dans la communauté que je représente, ont été affectés pendant des générations par la discrimination, le sous-développement et le chômage», a-t-il déclaré.

M. McLaughlin et les dirigeants politiques de toutes les parties ont lancé un vibrant appel aux investisseurs à l'occasion d'une discussion sur le thème: «La communauté d'affaires peut-elle avoir confiance dans le processus de paix en Irlande du Nord?» Mitchel McLaughlin, le secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord Patrick Mayhew, le chef du Parti nationaliste catholique (SDLP) John Hume et le chef du Parti unioniste d'Ulster David Trimble ont répondu par l'affirmative à cette question.

La paix va durer car la population nord-irlandaise y est massivement favorable, a affirmé John Hume. La prochaine étape consiste à créer des institutions qui respectent les différences et permettront de travailler ensemble au développement économique, seul moyen d'assurer une pacification durable.

L'Ulster a, selon lui, d'excellents arguments à faire valoir pour attirer les investisseurs: l'accès au marché unique européen, un des meilleurs niveaux d'éducation d'Europe, des communications performantes, une main-d'œuvre très loyale et des salaires inférieurs de 20% à ceux pratiqués dans le reste de la Grande-Bretagne.

Environ 75% des entreprises déjà implantées en Ulster souhaitent augmenter leur investissement, a indiqué de son côté Patrick Mayhew. Les exportations de la région ont déjà augmenté de 25% ces deux dernières années et le taux de création d'emplois y est le plus élevé d'Europe.

Le chef du Parti unioniste a insisté sur la nécessité de conserver l'unité économique de la Grande-Bretagne, indispensable selon lui pour le maintien du niveau de vie. (ats)

Affaire Nyffenegger: Carla del Ponte sur la sellette

Black-out imposé au DMF

3 février 1946 - L'ancien ministre plénipotentiaire de Roumanie à Londres, M. Tilea exprime ses impressions sur la Suisse, dans une lettre publiée au «Sunday Times». «La stabilité économique et politique de la Suisse m'a impressionné. (...) Les Suisses sortent très riches de cette guerre. Ils ont quatre milliards de fr de dépôt et leur appareil administratif et financier est resté intact, alors que Berlin et Vienne ont été détruits et que Paris doit reconstruire le pays.»

BRÈVES

Bochuz

Surdose mortelle

Un détenu a été retrouvé sans vie dans sa cellule hier matin au pénitencier de Bochuz (VD). Le décès de ce Suisse de 30 ans semble dû à une surdose, a communiqué le juge d'instruction cantonal vaudois. De l'héroïne a été découverte dans la cellule. La victime, dont la peine devait se terminer en juillet prochain, avait notamment été condamnée pour infraction à la loi sur les stupéfiants.

Commerce de détail

Petit décembre

Les chiffres d'affaires nominaux du commerce de détail ont reculé de 0,8% en 1995. Ils avaient progressé de 1% l'année précédente. Le mois de décembre, très important en raison des Fêtes, a connu une baisse de 5,9% par rapport à décembre 1994, a annoncé hier l'Office fédéral de la statistique.

Canton de Zurich

Plaintes déposées

L'affaire de la police zurichoise prend un nouveau tournant. Irrités par les informations confidentielles publiées dans la presse, la conseillère d'Etat Rita Fuhrer et le bureau du Parlement ont déposé trois plaintes pénales contre inconnu. Motif: violation éventuelle du secret de fonction.

Canton de Zoug

Criminalité économique en hausse

La criminalité économique a augmenté de 126% dans le canton de Zoug en 1995. Pas moins de 1288 délits de ce type ont été recensés. Pour comparaison, 971 cambriolages ont été commis la même année. Avec 16.000 sièges de sociétés, le canton de Zoug est prédisposé à toutes les formes de criminalité économique, estime la police.

Prix Pfizer

Huit lauréats

Le Prix Pfizer 1996 de la recherche a été remis hier à Zurich à huit scientifiques, dont six sont chercheurs en Suisse romande. Pour la première fois, le conseil de la Fondation Pfizer a étendu l'attribution du prix à de nouveaux domaines de recherche et a remis 180.000 francs au total. Les chercheurs primés pour leurs travaux sur les neurosciences travaillent tous à Genève.

Le DMF maintient que c'est bel et bien Mme Carla del Ponte, procureur général de la Confédération, qui a imposé le silence sur l'affaire Nyffenegger, du nom de ce colonel à la retraite arrêté pour corruption présumée. Pour sa part, le Ministère public se défend d'avoir muselé le DMF et confirme que trois personnes se trouvent en détention préventive. Quant au PDC, il demande au président de la Confédération Delamuraz de prendre l'affaire en mains.

Pour la première fois, le Ministère public de la Confédération et l'Office de l'Auditeur en chef de l'armée ont confirmé vendredi que trois personnes se trouvent en détention préventive dans le cadre de l'affaire de corruption au DMF. Ils ont toutefois annoncé que des informations détaillées ne seront diffusées que dans une dizaine de jours car l'enquête n'est pas encore terminée et se révèle complexe. L'une des trois personnes arrêtées, le patron de Furrer & Partner, a saisi le Tribunal fédéral pour «détention injustifiée». Le chef du service de l'information du DMF a fait la déclaration suivante: «J'ai participé à deux séances sous la direction du procureur de la Confédération

Carla del Ponte, à savoir le 24 janvier, lorsque les arrestations ont eu lieu, et le 29 janvier. Lors de ces deux séances, le procureur de la Confédération a fixé sans équivoque quelle devait être la politique d'information. A la séance du 29 janvier, Mme del Ponte a dit de vive voix aux fonctionnaires présents qu'ils s'exposaient à des suites pénales s'ils prenaient publiquement position à propos de cette affaire. Et nous avons répercuté cette consigne par écrit et par courrier électronique à l'intérieur du Département».

De son côté, le Ministère public a démenti jeudi avoir muselé le DMF. Les consignes de silence n'ont pas été imposées par Carla del Ponte. Il s'agissait plutôt d'une injonction pressante, émanant du juge d'instruction militaire, à l'intention du DMF.

LE PDC CRITIQUE

Pour sa part, le Parti démocrate-chrétien (PDC) critique la politique d'information du Conseil fédéral. Il demande au président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz de prendre l'affaire en mains pour mettre rapidement fin au «spectacle désolant provoqué par les déclarations et contre-déclarations des conseillers fédéraux».

Il faut mettre un terme aux actions individuelles et aux rejets des responsabilités, a indiqué vendredi le PDC, précisant qu'il s'opposait à l'institution d'une commission d'enquête parlementaire (CEP). Il est en



Jean-Pascal Delamuraz

Le PDC demande au président de la Confédération de prendre l'affaire en mains.

(Keystone-a.)

l'état disproportionné de mettre sur pied une telle commission.

Gustav Furrer, patron de l'entreprise zurichoise Furrer & Partner S.A., a fait recours au Tribunal fédéral pour «détention injustifiée». C'est ce qu'a communiqué jeudi soir l'avocat de Furrer & Partner, société spécialisée dans la communication et l'informatique. C'est avec elle

que le colonel Nyffenegger a collaboré pour transposer sur CD-Rom un manuel destiné aux quelque 1500 officiers de l'état-major général.

Le Ministère public prétend que Gustav Furrer a été placé en détention pour éviter qu'il ne puisse pas dissimuler des moyens de preuves. «On peut

donc en déduire que le Ministère public n'a aucun moyen de preuves en mains», souligne l'avocat. Ce dernier considère que Mme Carla del Ponte a manifestement outrepassé ses compétences. Il espère que le Tribunal désavouera sa manière de procéder et ordonnera la libération immédiate de Gustav Furrer. (ap)

Ski: le Tribunal fédéral confirme un jugement

«Chauffard des pistes» condamné

Les skieurs aussi doivent adapter leur vitesse afin de pouvoir s'arrêter sur la distance de visibilité. Ainsi en a décidé le Tribunal fédéral qui a confirmé, dans un jugement publié hier, la condamnation d'un skieur pour lésions corporelles par négligence.

Il y a presque trois ans exactement, aux Crossets, en Valais, un skieur s'est jeté contre un groupe d'autres skieurs. Le «chauffard des pistes», par ailleurs expérimenté et habitué des lieux - il était notamment moniteur de sport - avait sauté

une bosse et heurté deux skieurs à pleine vitesse. L'un d'entre eux est aujourd'hui presque constamment cloué sur une chaise roulante. L'autre skieur et le responsable de l'accident ont été légèrement blessés.

FAUTIF

Comme avant lui la justice valaisanne, le Tribunal fédéral est maintenant arrivé à la conclusion que le skieur s'était conduit de manière inconsidérée et fautive. Les juges lausannois ont confirmé la condamnation du skieur pour lésions corporelles par négligence ainsi

que la peine de vingt jours de prison avec sursis.

Le Tribunal fédéral, tout comme le précédent jugement, s'est basé sur la règle numéro deux de la Fédération internationale de ski. Celle-ci mentionne que tout skieur doit se comporter sur les pistes de telle manière qu'il doit pouvoir s'arrêter sur sa distance de visibilité ou qu'il doit pouvoir éviter immédiatement un obstacle. En vertu de cette règle, il est inadmissible, selon les juges lausannois, de sauter une bosse lorsqu'on n'est pas sûr qu'aucun autre skieur ne se trouve en-dessous de l'obstacle. (ap)

Rencontre avec un commissaire européen

Plaidoyer suisse

Les conseillers fédéraux Delamuraz et Cotti se sont entretenus hier à Davos avec le commissaire européen Hans van den Broek sur la libre-circulation des personnes. Kaspar Villiger devait quant à lui rencontrer le commissaire responsable des questions monétaires Yves-Thibault de Silguy.

Flavio Cotti et Jean-Pascal Delamuraz ont demandé à M. van den Broek que Bruxelles examine attentivement les propositions suisses sur le dossier de la libre-circulation des personnes, qui entrave les négociations bilatérales. Berne est favorable à la conclusion d'accords successifs sur cette question, alors que Bruxelles souhaite une acceptation globale et rapide. Les trois hommes se sont rencontrés dans le cadre du Forum économique mondial.

UN DÉJEUNER

Le chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) et son collègue du Département

de l'économie publique (DFEP) ont ensuite déjeuné avec plusieurs présidents latino-américains, dont le Mexicain Ernesto Zedillo et le Péruvien Alberto Fujimori. M. Cotti devait présider dans l'après-midi une table ronde portant sur «le défi d'établir une nouvelle relation entre l'ouest et la Russie». M. Delamuraz devait quant à lui rencontrer le président de la Banque pour la reconstruction et le développement (BERD) Jacques de Larosière et le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) Renato Ruggiero.

Aujourd'hui, MM. Cotti et Delamuraz auront des discussions communes avec les présidents israélien Shimon Peres, portugais Antonio Guterres, et le vice-président de la Commission européenne Sir Leon Brittan. De son côté, Jean-Pascal Delamuraz aura encore des discussions demain matin avec le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat. (ats)

Condamnations

Von Roll payera

Les trois responsables de Von Roll condamnés par la Cour pénale fédérale dans l'affaire du supercanon irakien ne devront rien déboursier de leur poche: Von Roll prend à sa charge tous les coûts de leur procès, y compris les amendes, a indiqué hier le porte-parole du groupe Victor Bader.

Reconnus coupables d'infraction à la loi fédérale sur le matériel de guerre, l'ancien patron de Von Roll et les deux cadres du groupe ont été condamnés jeudi à un mois de prison avec sursis et à des amendes d'un montant total de 43.000 francs.

La Cour a en outre mis à leur charge la moitié des frais de justice, à savoir 105.000 francs répartis à parts égales entre les trois condamnés.

S'y ajoutent les honoraires des avocats. (ap)

Secrétaire d'Etat américain en visite Un Américain à Berne

L'aide suisse à la Bosnie doit être surtout consacrée à la reconstruction civile, selon le secrétaire américain de la Défense William Perry. Lors de sa visite en Suisse hier à Berne, il a également renouvelé l'invitation à la Suisse d'adhérer au Partenariat pour la paix de l'OTAN. Adolf Ogi se rendra en septembre à Washington.

William Perry a été reçu avec les honneurs militaires sur la Münstertplatz de Berne. Lors d'un entretien avec le conseiller fédéral Adolf Ogi, le secrétaire américain a souligné, en relation avec l'aide suisse en Bosnie, que d'importants devoirs devaient être remplis dans le domaine militaire, mais que les troupes à disposition étaient suffisantes.

Le plus gros problème à résoudre en Bosnie concerne en fait la reconstruction civile du pays. Il faut construire des routes, des ponts, des maisons et rétablir l'approvisionnement énergétique. Le déroulement des élections doit être surveillé et il faut s'occuper des réfugiés. C'est là que l'aide est la plus urgente, a déclaré William Perry, en réponse à une question concernant le domaine dans lequel l'aide suisse serait la plus utile. L'envoi de troupes suisses pour renforcer la force d'interposition (l'IFOR) n'est, selon lui, pas à l'ordre du jour.

La présidence suisse de l'Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) arrive à un moment où l'organi-

sation doit jouer un rôle décisif en Bosnie. L'exemple suisse montre que la neutralité se conjugue parfaitement avec un engagement pour la paix et la stabilité en Europe.

INVITATIONS

En ce qui concerne le «partenariat pour la paix», le secrétaire américain a informé son interlocuteur des derniers développements et invité la Suisse à prendre en compte une éventuelle adhésion. Cette initiative de l'OTAN vise à maintenir la sécurité et la stabilité en Europe, ce qui est en accord avec la neutralité suisse. A côté de la Russie et des Etats-Unis, d'autres Etats neutres, comme la Suède, la Finlande et l'Autriche sont d'ailleurs actifs dans ce domaine. En relation avec l'évolution géopolitique et des rapports de force, beaucoup d'Etats neutres ont d'ailleurs dû revoir fondamentalement leur conception de la neutralité. Adolf Ogi n'a pas voulu prendre d'engagement en ce qui concerne ce partenariat pour la paix, mais espère qu'une décision sur le fond pourra encore être prise cette année.

William Perry a également remercié la Suisse pour l'autorisation de survol délivrée aux avions de l'OTAN et invité Adolf Ogi à effectuer une visite à Washington en septembre prochain. Avant de prendre le repas du soir, le secrétaire américain a notamment visité le centre de formation de l'armée suisse et ses simulateurs à Thoune. (ap)

Paysans européens!

Près de 500 paysans se sont rassemblés hier après-midi à Cully à l'appel de l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre (Prométerre). Le président de l'association, Henri Mamin, a appelé à l'adhésion de la Suisse à

l'Union européenne (UE). Il a été largement suivi par l'assemblée. Le revenu de la paysannerie suisse a baissé en moyenne d'un tiers depuis 1989, tandis que les coûts de production ne cessent d'augmenter. (ats)

Chine: au moins 115 morts dans une déflagration

Un dépôt explosif!

Plus de 10 tonnes d'explosifs entreposés illégalement dans le sous-sol d'une habitation privée ont sauté mercredi soir dans une banlieue résidentielle de la province du Hunan, dans le sud de la Chine. La déflagration a fait au moins 115 morts et plus de 400 blessés, selon un bilan provisoire établi hier.

La violence de la déflagration, survenue en fin de journée, a creusé un cratère de 30 mètres de diamètre et de 10 mètres de profondeur. Elle a soufflé une quarantaine de constructions dans un rayon de 100 mètres, ont indiqué des responsables de la ville de Shaoyang, joints par téléphone.

Les pompiers sont arrivés sur les lieux quelques minutes après l'explosion. Ils ont dénombré dans un premier temps 77 corps et plus de 400 blessés. Les blessés ont été répartis dans six hôpitaux de Shaoyang, située à 200 km au sud-est de Changsha, la capitale du Hunan. Parmi les morts figuraient une dizaine d'enfants de 7 à 8 ans qui se trouvaient dans un centre de

jeux électroniques, proche du lieu de l'accident.

GRAVES

Un responsable local de la Croix-Rouge a indiqué hier que 18 blessés avaient succombé à leurs blessures. Il a ajouté que 23 autres blessés, très grièvement atteints au thorax, sont dans un état jugé «très critique».

Hier soir, un responsable des opérations de secours a révélé au téléphone que 20 autres cadavres et deux survivants avaient été découverts dans la journée sous les restes d'une fabrique de thé. Les sauveteurs fouillent jour et nuit les décombres avec l'aide de chiens policiers.

La déflagration, dont la cause est encore inconnue, est survenue au sous-sol d'une maison de 2 étages appartenant à un commerçant privé et où étaient entreposés les explosifs, «en violation des lois et des règles de sécurité en vigueur», a indiqué l'agence Chine Nouvelle. Aucune précision n'a pu être obtenue sur la nature exacte des explosifs.

Le Quotidien du Hunan a rapporté que le propriétaire de la maison et des explosifs était un certain He Geng, âgé d'une trentaine d'années. Ce dernier ne se trouvait pas sur les lieux au



Province de Hunan

L'explosion a fait plus d'une centaine de victimes. (Keystone-AP)

moment de l'accident et est activement recherché par la police, a indiqué un responsable de la municipalité.

«L'explosion a ébranlé notre caserne située à 2 km et des vitres ont éclaté en morceaux», a raconté un pompier. «Quand nous sommes arrivés sur place cinq minutes après, nous avons découvert un véritable carnage. Les blessés hurlaient de douleur

et des corps déchiquetés gisaient au milieu des décombres».

Les explosions accidentelles font chaque année des milliers de morts en Chine, dans des mines, des usines chimiques, des fabriques de pétards ou dans des ateliers plus ou moins illégaux où les produits dangereux sont entreposés sans respect des règles élémentaires de sécurité. (ats, afp)

Cinéma

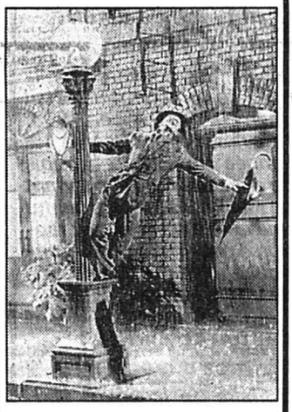
Gene Kelly n'est plus

L'acteur Gene Kelly, vedette de comédies musicales, est décédé à l'âge de 83 ans, a annoncé hier son agent et ancien ami Warren Cown. En février 1995, il avait été hospitalisé à Los Angeles à la suite d'une congestion cérébrale.

Né à Pittsburgh le 23 août 1912, cet «Américain bon-dissant» qui rêvait de pouvoir continuer à danser «jusqu'à l'âge de 101 ans», n'était pas à l'origine attiré par la danse. Diplômé d'économie puis en journalisme, il choisit une carrière artistique au début des années 30.

Sa venue à New York en 1938 a été le point de départ de sa carrière cinématographique avec un premier rôle dans «Leave It to Me», une comédie musicale. «Un Américain à Paris» – sorti en 1951 et primé par l'Oscar du meilleur film – suivi deux ans plus tard de «Chantons sous la pluie» (photo Keystone-A.) l'ont fait connaître du grand public, qui, plus de quarante ans après, fredonne encore le célèbre air de «Singing in the rain».

Premier Américain invité à danser à l'Opéra de Paris en 1960, il avait été rappelé sur scène par le public à 27 reprises le soir de la «première» du ballet sur le «concerto en Fa» de George Gershwin. Il a été ensuite fait Chevalier de la Légion d'Honneur par le gouvernement français. (ats, reuter, afp)



(ats, afp)

BRÈVES

Londres

Elle nourrit les pigeons

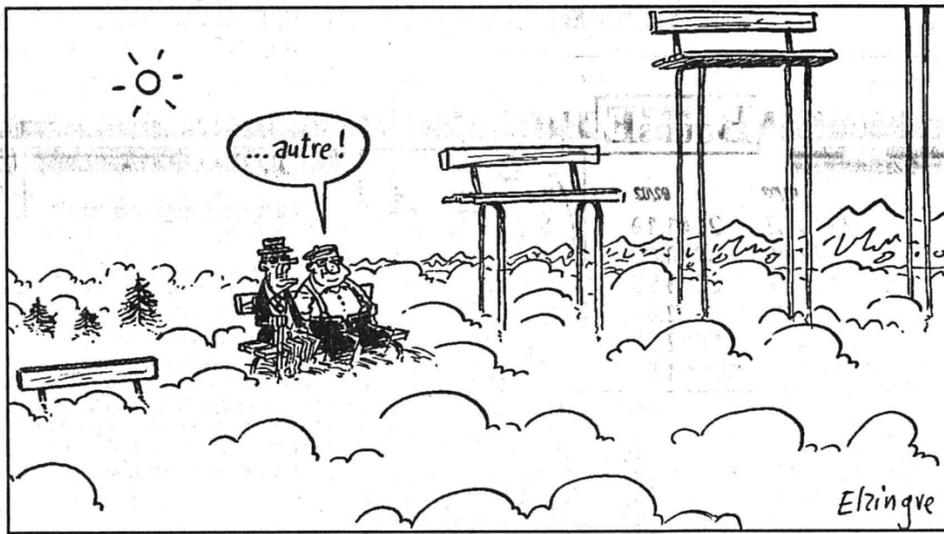
Une Londonienne de 68 ans qui persiste à donner à manger aux pigeons dans son quartier en violation d'une injonction du tribunal, et bien que reprise de justice pour le même motif, a été condamnée hier et incarcérée pour 56 jours. Jean Knowlson avait déjà été condamnée en juillet à 28 jours de prison. Elle en avait purgé quatre avant de bénéficier d'une libération anticipée après avoir présenté des excuses au tribunal.

Besançon

Oh le chocolat!

Un jeune homme de 20 ans comparaitra dans quelques jours devant le tribunal correctionnel de Besançon (Doubs), victime de sa passion pour le chocolat. Par trois fois depuis le 26 janvier, il a fracturé la vitrine d'un chocolatier de Besançon tellement il aime les chocolats. Il avait été surpris en flagrant délit par la police le 26 janvier au soir. Il a récidivé jeudi vers 3h du matin et il a avoué un troisième vol dans la nuit du 30 au 31 janvier.

DUO DU BANC



«Harlequin»

Ah l'homme idéal!

L'homme idéal devrait réussir dans ses affaires, être attentif et fidèle, indique un sondage réalisé par la maison d'édition Harlequin à l'occasion de la Saint-Valentin. Leader mondial des romans «à l'eau de rose», Harlequin a interrogé quelque 5000 femmes de 18 pays sur leur définition de l'homme parfait. Environ 22% ont répondu rechercher un dirigeant d'entreprise, ayant pouvoir et succès. L'homme idéal doit réussir sans accorder trop d'importance à sa carrière. (ats, afp)

AUTOS - MOTOS - VELOS

LES SOLDES DE L'AVENIR

Voitures de direction:

MAZDA 323 F 1,8i-16 GLX
ABS, 1995, Fr. 23 500.-, Fr. 22 500.-

Voitures d'occasion:

MAZDA 323 1,3i-16 LX
45 000 km, Fr. 11 800.-, Fr. 10 900.-

MAZDA 323 F 1,8i-16 GLX
1990, Fr. 8 900.-, Fr. 7 900.-

MAZDA 323 F 1,8i-16V GT
37 000 km, Fr. 10 900.-, Fr. 10 200.-

MAZDA 626 2,2i GLX SW 4WD
72 900 km, Fr. 10 900.-, Fr. 9 900.-

HONDA CIVIC EX 1,6i-16 4WD
1990, Fr. 8 200.-, Fr. 7 500.-

AUDI 80 2,8E QUATTRO
1991, Fr. 17 900.-, Fr. 16 500.-

TOYOTA PREVIA 2,4i GL 4WD
19 500 km, Fr. 31 900.-, Fr. 30 500.-

Garage de l'avenir

rue du Progrès 90, La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 10 77



Police-secours:

117

PARTNER

Job

A la hauteur de vos ambitions

Spécialisée dans le recrutement, le conseil et le placement de personnel stable et temporaire, notre société est active sur l'ensemble de l'Arc jurassien.

Dans le cadre du développement de nos activités, nous recherchons un

Conseiller en personnel au département Industrie

Nous vous offrons une activité qui vous permet d'être le partenaire commercial privilégié des entreprises et de leurs futurs collaborateurs; un travail susceptible de développement, une formation approfondie, une introduction soignée ainsi que d'excellentes conditions d'engagement.

Vous êtes de formation technique niveau CFC, ET ou ETS, âgé de 26 à 35 ans, au bénéfice d'une première expérience de vente.

Alors n'hésitez pas à adresser votre offre de services complète avec photographie et copies de certificats sous réf. 96.01/52.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88

Temporaire et stable

OFFRES D'EMPLOI

Nous sommes une clinique privée, dotée d'une centaine de lits, située dans la partie sud de la ville de Bienne. Pour notre unité de réveil, comprenant 5 lits, nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

UNE INFIRMIÈRE OU UN INFIRMIER DIPLÔMÉ/E SI OU SG AVEC EXPÉRIENCE

Degré d'occupation: 80-100%. Ce poste intéressant et varié, à assumer en collaboration avec le service d'anesthésie et les spécialistes associés à notre établissement, sera confié à une personne autonome, aimant travailler au sein d'une équipe dynamique.

Nous vous offrons des conditions d'emploi modernes, des prestations sociales avantageuses ainsi qu'un horaire de travail régulier (pas de service du week-end).

Si ce travail vous intéresse, vous pourrez obtenir de plus amples informations auprès de la responsable de nos services ambulatoires, Mme Monique Kalakajlo, tél. 032 21 91 11.

Veillez adresser votre offre de services à notre direction administrative.

PRIVATKLINIK LINDE
CLINIQUE DES TILLEULS

Clinique des Tilleuls - Crêt des Fleurs - 2503 Bienne

6-104114

OXYGENE

des fringues

Recherche pour son magasin de La Chaux-de-Fonds

une collaboratrice à plein temps

Profil:
- CFC dans la vente ou expérience dans ce domaine;
- ouverte et prête à s'intégrer dans un team qualifié et

une collaboratrice à temps partiel

Profil:
- de contact facile;
- esprit vif, flexible.
Si vous êtes dynamique avec la volonté de travailler dans une équipe motivée, alors n'hésitez pas à nous contacter.

Entrée immédiate.
Envoyer s.v.p. vos offres, curriculum vitae, certificats et prétentions, avant le 9 février 1996 à:

Textiles Oxygène SA
Ressources humaines
Références: M.C.
Route de Chaluet, 2738 Court
160-717247

L'annonce, reflet vivant du marché

Protection civile

La ville de La Chaux-de-Fonds met au concours un poste de

secrétaire, adjoint(e) au chef de la protection civile à plein temps

Titre: CFC d'employé(e) de commerce ou titre officiel jugé équivalent.

Aptitudes et intérêt pour les tâches suivantes:

- informatique
- comptabilité, budgets
- contacts
- direction de personnel
- organisation et planification de cours
- instruction de personnel
- autonomie
- ouverture d'esprit, disponibilité
- manutention (matériel)

La personne appelée à occuper cette fonction doit manifester un intérêt tout particulier pour les problèmes inhérents au fonctionnement de la PCI et être disposée à acquérir la formation nécessaire.

Les places mises au concours dans l'administration communale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Traitement: selon échelle communale.

Entrée en fonction: 1er avril 1996 ou à convenir.

Renseignements: M. Marc-André Monard, chef de la PCI, ☎ 039/276 590.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae sont à adresser à M. Marc-André Monard, chef de la PCI, rue du Rocher 1, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au **16 février 1996.**

132-782331

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MANUFACTURE ROLEX BIENNE

Si vous manifestez de l'intérêt à la réalisation de produits de haut de gamme, nous vous proposons l'emploi suivant dans notre SERVICE FABRICATION

mécanicien-régleur pour notre atelier «Ebauches»

Tâches:

- Mise en train, surveillance, réglage et entretien d'un groupe de machines.
- Assurer la qualité et la production.

Profil souhaité:

- Titulaire d'un CFC de mécanicien ou titre équivalent.
- Expérience dans le domaine de la fabrication des composants de la montre.
- Aptitude à assumer des responsabilités.
- Cas échéant, nous procéderons volontiers à votre formation.
- Age idéal: 35-55 ans.

Nous offrons:

- Place stable.
- Possibilité de formation pour des personnes capables.
- Ambiance de travail agréable.
- Horaire libre et vacances à la carte.
- Salaire adapté aux exigences du poste.
- Prestations d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de postulation au Service du personnel de la

MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX SA
La Haute-Route 82, case postale, 2501 Bienne

06-104373/4x4

Garage des Montagnes
Nous cherchons
1 mécanicien sur automobiles avec CFC
Envoyer documents usuels à:
Garage des Montagnes, Michel Grandjean SA
Léopold-Robert 107, 2300 La Chaux-de-Fonds.
132-782655



Dans le cadre d'une extension de notre laboratoire de béton, nous cherchons un collaborateur au service de contrôle de qualité en tant que

LABORANT DE BÉTON

Le domaine d'activité comprend l'exécution d'essais et de contrôles du béton frais dans les centrales à béton et sur les chantiers ainsi qu'au laboratoire interne, au moyen d'équipements modernes.

Nous nous adressons à une personne qualifiée et expérimentée du secteur de la construction (**laborant, maçon, dessinateur en génie civil ou formation équivalente**).

Nous demandons de l'engagement, de l'indépendance, de la précision, des connaissances de la norme SIA 162 ainsi que de bonnes connaissances de l'allemand et du français.

Une formation ainsi qu'une période d'introduction adéquates vous sont assurées.

Nous offrons des conditions d'engagement et des prestations sociales d'une entreprise moderne.

Veillez faire parvenir votre offre de services avec les documents usuels à:

Juracime SA, fabrique de ciment, 2087 Cornaux, tél. 038/48 11 11

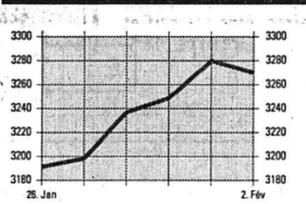
28-40973

Solution du mot mystère
NACELLE

L'annonce, reflet vivant du marché



Swiss Market Index

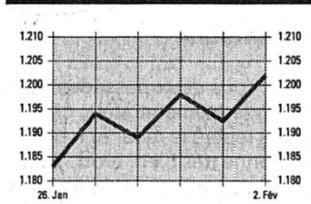


Indices

	01/02	02/02
SPI	2144.07	2141.19
SMI	3279.90	3270.00
Dow Jones	5405.06	5373.99
DAX	2459.26	2452.06
CAC 40	2024.09	2022.21
Nikkei	20935.10	20904.00



Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.17	1.26
Angleterre	1.79	1.91
Allemagne	80.75	83.25
France	23.2	24.5
Belgique	3.86	4.06
Hollande	71.75	74.75
Italie	0.0745	0.0795
Autriche	11.4	11.9
Portugal	0.75	0.83
Espagne	0.92	1.02
Canada	0.85	0.93
Japon	1.09	1.19

Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.12	1.12	1.12
Oblig. de caisse	2.50	3.25	3.75
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.15	4.17	
Taux Lombard	3.75	3.62	

Bourse suisse

	01/02	02/02
Adia p	207.5	208
Agie n	811	85
Alusuisse p	965	963
Alusuisse n	965	961
Amgold C.S.	129	137
Ares Serrono	915	940
Ascom p	1310	1330
Attisolz n	632	645
Banque Coop	885	895
Bâloise n	2400	2370
Baer Holding p	1280	1265
BB Biotech	3240	3310
BBC p	1400	1397
Bernoise Ass. n	1240	1230
BK Vision p	1514	1520
Bobst p	1900	1880
Buehrle p	108.5	108.5
Bucher Holding p	780	760
CFN	541d	541d
Ciba-Geigy n	1019	1015
Ciba-Geigy p	1016	1012
Clariant n	390	391
Cortatillod p	620	610
CS Holding n	115.5	115
Electrowatt p	433	432
Elco Loser n	528	529
EMS Chemie p	5280	5300
Fischer p	1505	1540
Fischer n	288	293
Forbo n	505	510
Fotolabo p	559	540
Galenica n	400	400t
Hero p	535	535
Hero n	130	130
Hilti bp	890	899
Holderbank p	883	878
Immuno	697	700
Interdiscount p	93	95
Jelmoli p	530	530
Kaba Hold. n	540	555
Kuoni N	2070	2070
Landis & Gyr n	945d	945d
Lindt Sprüngli p	19450d	19500
Logitech n	125	133
Mercure n	259	258
Michelin	540	540
Motor Col.	2180	2170
Mövenpick p	412	410
Nestlé n	1285	1284
Pargesa Holding	1440d	1470
Pharmavision p	6095	6130
Phonak	1090	1120
Pirelli n	145	144
Publicitas bp	1025d	1020
Publicitas n	1100	1110
Rentch Walter	183a	182
Réassurance n	1253	1224
Richemont	2000	1990
Rieter n	380t	380t

Indices

	01/02	02/02
Roche bp	8910	8940
Roche p	16600	16600
Rorento C.S.	70.5	70.75
Royal Dutch C.S.	168	170.5
Sandoz n	1060	1055
Sandoz p	1069	1061
Saurer n	509	523
SBSI bp	370d	370d
SBS n	219.75	218
SBS p	439	436
Schindler n	1300	1300
Schindler bp	1300	1300
Sibra N	189	189
SIG p	2730	2720
SIGA n	189	189
British Petrol.	5.30525	5.4175
British Telecom.	3.59235	3.62
BTR	3.29559	2.45719
Cable & Wir.	4.5089	4.55
Cadbury	5.44048	5.43
De Beers P	22.5	22.6875
Glaxo	9.58126	9.67
Grand Metrop.	4.42251	4.34
Hanson	1.92	1.96
ICI	8.26778	8.42

BOURSE

Londres (ESTG)

	01/02	02/02
Amgold	69.8125	73.875
Anglo AM	47.8125	48.125
B.A.T.	5.81111	5.83
Bay. Vereinsbk.	44.6	44.15
Bayer	443.5	442.5
BMW	835	828.8
Commerzbank	348	353
Daimler Benz	810	807
Degussa	552	559.9
Deutsche Bank	74.25	74.04
Dresdner Bank	39.6	39.25
Hoechst	441.5	442
MAN	443	440.5
Mannesmann	521.2	516
Siemens	838	841
VEBA I	66.43	66.4
VW	546.5	538.5

Frankfurt (DM)

	01/02	02/02
AEG	164	163
Allianz N	2892	2871
BASF	356.3	356.7
Bay. Vereinsbk.	44.6	44.15
Bayer	443.5	442.5
BMW	835	828.8
Commerzbank	348	353
Daimler Benz	810	807
Degussa	552	559.9
Deutsche Bank	74.25	74.04
Dresdner Bank	39.6	39.25
Hoechst	441.5	442
MAN	443	440.5
Mannesmann	521.2	516
Siemens	838	841
VEBA I	66.43	66.4
VW	546.5	538.5

Paris (FF)

	01/02	02/02
AGF	144.4	148.1
Alcatel	470.4	469.3
BSN	823	815
CCF	70.25	71.7
Euro Disneyland	12.6	12.5
Eurotunnel	5.95	6.05
Gener. des Eaux	540	540
L'Oréal	1447	1441
Lafarge	346	333.9
Total	358	355

New York (US\$)

	01/02	02/02
Abbot	43	43
Am Medical	31.5	31.5
Amexco	44.625	44.75
Amoco	71.625	71.625
Apple Computer	28.375	29.25
Atlantic Richfield	115.125	114.75
ATT	66.375	64.75
Avon	79.375	80.75
Baxter	45	42.625
Black & Decker	32.625	32
Boeing	77.875	78
Bristol-Myers	88.25	87.75
Can Pacific	19.5	19.25
Caterpillar	64.125	63.375
Chase Manh.	67.75	67.25
Chevron Corp.	53.125	52.75
Citicorp	74	74.125
Coca-Cola	75.375	75
Colgate	73.25	72.5
Compaq Comput	47.375	47.5
Data General	16.25	15.875
Digital	73	72.5
Dow Chemical	74	74
Dupont	78.625	76.75
Eastman Kodak	73.125	72.875
Exxon	81.125	80.875
Fluor	66.625	66
Ford	30.5	29.75
Gen. Motors	53.625	52.125
General Electric	77	77.25
Gillette	54.375	55
Goodyear	48	47.625
Hewl.-Packard	87.125	86.875
Homestake	19.625	20
Honeywell	51.5	51.25
IBM	109	109.5
Intern. Paper	41.125	40.5
ITT	26.375	25.875
Johns. & Johns.	94.75	95.75
Kellogg	76.125	75.75
Lilly Eli	57.75	57.75
Merck	69.875	69.25
Merrill Lynch	57.375	55.875
MMM	65.25	65.75
Mobil Corp.	111.75	110.875
Motorola	56	55.75
Pacific Gas & El.	27.375	27.25
Pepsico	60.125	59.75
Philip Morris	93.375	93.125
Procter & Gamb.	83.75	83.25
Ralston Purina	64.5	62.375
Saralee	33.5	33
Schlumberger	71.875	71
Scott Paper	-	-
Sears Roebuck	41.5	41.375
Texaco	82.875	80.75
Texas Instr.	47	48.25
Time Warner	41.375	41.75
UAL	159	163.75
Unisys	7.5	7.375
Walt Disney	62.25	62
WMX	29.5	29.75
Westinghouse	20.25	20.25
Woolworthhouse	11.875	11.5
Xerox	125.875	125.25
Zenith	6.75	6.75

Fonds de placements

	01/01	02/02
MMF CS	1433.2r	1433.21e
MMF DM		

Concours

Les entrecroisements



Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

Un prix par semaine est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

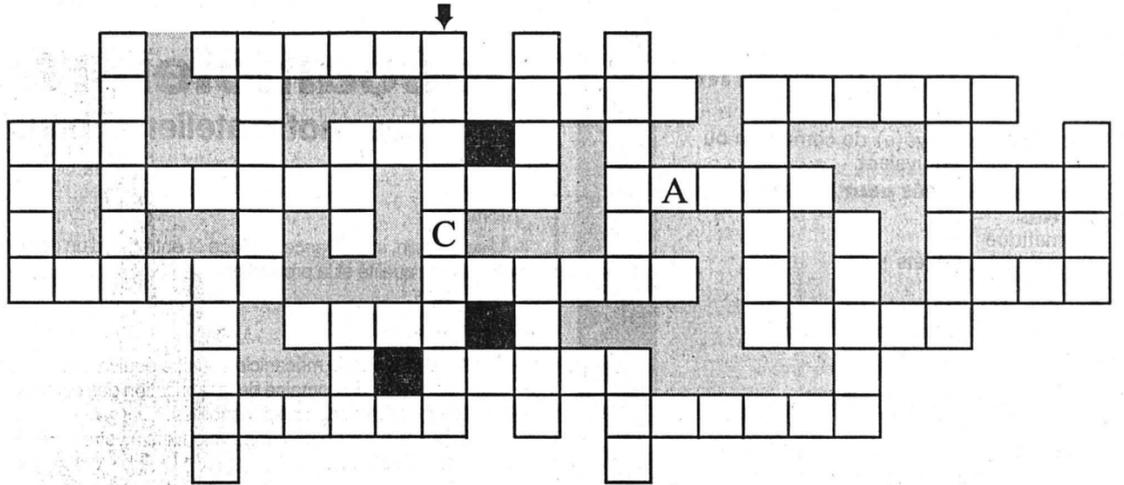
Un abonnement d'un an à L'Impartial est tiré au sort chaque trimestre parmi les participants aux concours des trois derniers mois.

API
ARA
NIT
OFF
OST
SUE

BESEF
ECOLO
EXACT
NASAL
TALUS

CONFER
EJECTE
FECAMP
FOETUS
FOULON
FUSTET
IGNARE
JAUNET
JOUTER
MAISON
MITRAL
STATIF
TURNER

AFRO
AGRO
LOUP
NEON
OINT
SOIF
TURF



Placez tous les mots donnés dans la grille, horizontalement de gauche à droite et verticalement de haut en bas. Chaque lettre située à un croisement doit être commune au mot vertical et au mot horizontal.

Lorsque la grille sera remplie, un mot de neuf lettres apparaîtra verticalement dans la colonne fléchée. Il sera la réponse à nous envoyer. Une lettre est en place pour vous aider à commencer le jeu. L'autre lettre indiquée sert à compléter le mot à découvrir.

CONCOURS No 498

Question: quel mot de 9 lettres apparaît verticalement?

Réponse:

Nom:

Prénom: Age:

Adresse:

NP: Localité:

A retourner sur carte postale avant mardi 6 février à minuit à: L'Impartial, jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

SOLUTIONS DES JEUX DE SAMEDI PASSÉ

L'implaçable 554

Réponse: VALIDEUSE (mot ligne centrale: Passerose)

Les deux bouts 580

Bruant - Turban

Solution 510

Sur la première ligne 2-7-3 g = 15

Enigme 509

Réponse: O=D, D=E, E=N, N=U, U=A, A=T, T=I, I=O.

On a toujours besoin d'un plus petit que soi.

La grappe 540

T
E
N
O
R
I
N
O
N
O
T
O
I
R
E
O
R
I
E
N
T
O
R
T
I
E
T
R
I
O
R
I
O
R
O
R
O

CONCOURS

No 497

La mode avec des fleurs
Kenzo était le créateur à qui nous faisons allusion.

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Madame Moussia Kullmann, Abraham Robert 51, 2300 La Chaux-de-Fonds.

LE SAVIEZ-VOUS

Lors du troisième congrès de volapük, qui se tint à Paris en 1889, tous les participants, même les garçons de café, conversaient en volapük. Malgré ce triomphe, les congressistes n'arrivèrent pas à se mettre d'accord pour décider s'il fallait ou non simplifier leur langue. Cela marqua le début du déclin du volapük comme première langue internationale.

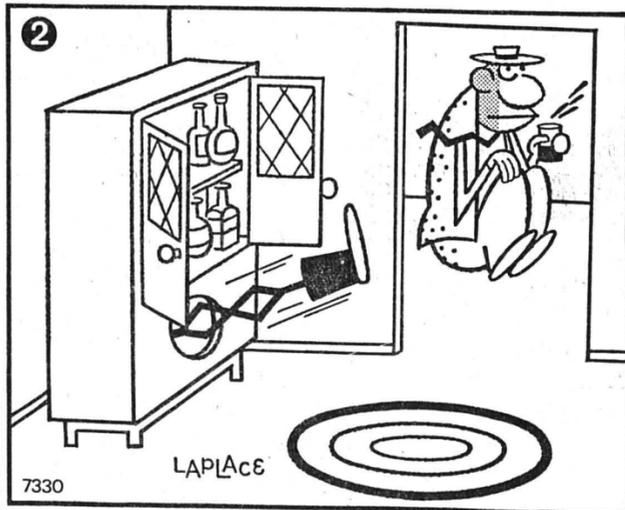
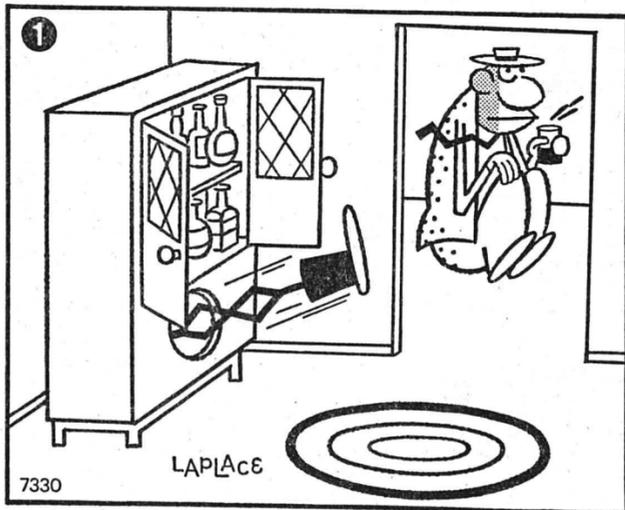
RÉPONSE AUX JEUX DE CETTE PAGE
SOLUTION
DU CONCOURS
NOM DU GAGNANT
DANS LA
PAGE DES JEUX
DE SAMEDI
PROCHAIN

Le creuse-méninges

Tif Hutté et Tim Allin roulent chacun dans son véhicule, cent mètres l'un derrière l'autre, exactement à la même vitesse, soit 125 km/h, sur une autoroute française. Lors d'un contrôle radar, Tim Allin est arrêté et se voit infliger une contravention pour excès de vitesse alors que Tif Hutté n'est pas inquiété par la police. Pourquoi?

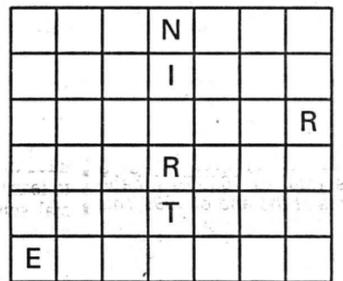
Orientation

Oui, tous deux possèdent une voiture de même cylindrée; de surcroît le même modèle, chaussé de façon identique. Non, Tif n'a pas repéré le radar et freiné au dernier moment. Oui, le radar fonctionne très bien. Non, Tif ne roule pas dans un véhicule officiel, diplomatique ou bénéficiant d'une priorité quelconque. Non, Tif ne connaît pas les policiers et eux ne le connaissent pas non plus! Oui, tous deux ont leur permis depuis plusieurs années. (roc-rd-510)



Mots pour mots

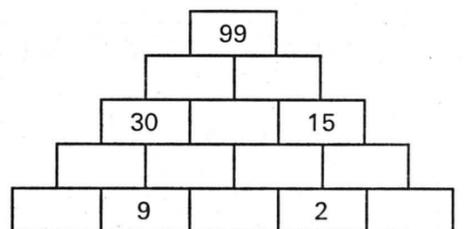
En associant deux par deux les douze mots donnés et en utilisant les six lettres en place dans la grille, il est possible de former dans celle-ci six mots horizontaux. Cela fait, vous pourrez lire un mot dans la première colonne verticale. Ce sera la réponse à ce jeu. (roc-rd-522)



BAR - BER - DER - EAU - FOU - GUI - LAC - LIE - NEF - OLE - OSE - OST

La pyramide

Placez dans chacune des cases vides un nombre. Dès la deuxième ligne depuis le bas, le nombre figurant dans une case doit être la somme des deux nombres des cases qu'elle chevauche. Il ne doit pas y avoir deux fois le même nombre dans la pyramide. (roc-rd-566)



Le master mots

Découvrez le dernier mot de la liste en tenant compte que le signe □ placé à côté d'un mot signifie qu'une des lettres le composant figure dans le mot à deviner tandis que le signe ● indique qu'une lettre est à la même place dans le mot final. (roc-rd-580)

B I G L E ●
A U L N E □ □
O T A G E □ □ □
V E R T U ● ● ●
M A G O T ● ● ● ●
S A U T E ● ● □
K A R S T □ □
G E N O U ● ● □
U S A G E □ □ □ □
C I R O N ●

Vrai ou faux 524

- Le King, c'était Elvis Presley.
- Les touches noires du piano sont en ivoire.
- L'homme de Cro-Magnon fut découvert du côté de la Bavière, en Allemagne méridionale.
- C'est à Charles Gounod que l'on doit les opéras «Mireille» et «Faust».
- Le proverbe l'affirme: «Les grandes douleurs sont immortelles».
- Les anneaux olympiques symbolisent les cinq continents.
- Le curare est un médicament utilisé par les anesthésistes.
- A Londres, la statue de Nelson se trouve à Trafalgar Square.
- Lorsqu'elle rejoignait son amant, Lady Chatterley retrouvait son jardinier.
- Un épiglotte parle aisément plusieurs langues.
- Dans une magnanerie, on élève des vers à soie.
- La formation de notre système solaire date de quelque 4,5 milliards d'années.
- Au début du siècle, les perchistes utilisaient une perche en bambou.
- Le flamenco anime les soirées dans les cabarets portugais.
- Typique des années 20, le chapeau cloche s'associe au charleston

Samedi 3 février 1996

L'Impartial

Visually impaired people in the region

Hey Katrina it's me

Katrina Degan, from La Chaux-de-Fonds, moves about in her home, with such ease, climbing up and down stairs so effortlessly that no one would guess that she has a serious physical disability. Yet this twenty year old has had trouble with her eyesight since childhood.

"This is my home and I know where everything is. It's easy for me to find my way around," she says. "Outside it's more difficult but Asea helps me, "and she patted her black Labrador affectionately. "I've only had her for a year, before that I had my cane. A dog from a mobility point of view is a great help, and even more important it makes my contact with people easier. Before I had her, I had the feeling that the locals were afraid of my cane. Now they talk to me, and ask questions about Asea. The other day some children even asked me which of us was blind the dog or me?"

MY EARS ARE MY EYES

"When I enter a crowded room, my friends forget that I can't see them, and they say, "Oh Katrina ignored us today."

They forget that the only way I can recognise them is by their voices. I can't go to them, and so they must come to me. It's only a small annoyance, but I always hope they will shout, "Hey Katrina it's me."

After leaving primary and secondary school in La Chaux-de-Fonds Katrina's eyesight continued to deteriorate, and she went to learn Braille in Bale, in a special school where the blind are educated through hearing and tactical sense.

Today all Katrina can see is shadows. She goes to the Gym-



Katrina Degan with her dog Asea

nase (High school) accompanied by Asea. Her computer has a line of Braille in front of it. "Write something, and I'll read it for you," she says, full of enthusiasm.

She reads from Braille as rapidly as reading from the screen, and speaks fluent English. She is a member of the English Speaking Club in La Chaux-de-Fonds, and her ambition is to become an interpreter.

THE STATES

Katrina spent a year from 1993-4, at Minnesota in a school for the blind.

In such schools mobility training has been developed to the point that it is being widely used to help the blind to move about comfortably in their environment by using senses other than vision. Katrina feels that the U.S.

is better equipped for visually impaired people than we are here. But she added that the population is so much larger. The elevators in shopping centres have instructions in Braille, and in some of the restaurants the menus are in Braille. Her face often sad suddenly lit up. "I enjoyed America. I travelled with the school and visited other regions such as Kansas, and I made lots of friends. I correspond regularly with them and went back last year for a visit."

THE REGION

"In the canton there are about 700 visually handicapped people," says Ms Schaad, director of the Neuchâtel Association for the visually handicapped. This centre in Pesieux has ten specialists and covers the whole of

the canton.

At traffic lights, touch-sensitive devices are being introduced and will soon be in all the main towns. We are working hard with the local authorities in this field," says Eric Blaser, rehabilitation specialist.

"We also collaborate with another Association Neuchâteloise which is concerned with buildings adapted for the handicapped, and we are evaluating the accessibility to public places such as hotels, and restaurants." He added that work is being carried out in Zurich railway station to find out the best way to improve ground surfaces in large areas. The station will soon be better equipped with lines of different textures and colours, for the blind to follow.

JS

VIEW POINT

Be prepared

Sadly, old age is often accompanied by blindness, and Switzerland like most rich countries in the world has an ageing population.

In 1990 approximately 96'000 people were visually handicapped, and it is estimated that there will be over 100'000 at the turn of the century.

Blindness is a traumatic thought. It is therefore good to know that the authorities are becoming aware of the problem. Within the next few years, it can be hoped that most public places will be accessible to those who can't see. For example, that the first and last steps in stairways are marked with a contrasting colour and texture. That glass doors have coloured marks on them, and lifts are properly equipped.

A great deal can still be done where lighting is concerned, to allow visually handicapped people to know, for instance, when they are stepping out of the sunshine and entering a building.

Last but not least, the population should be prepared for this problem in order to be of assistance when necessary.

by Julie SCHAEER

BRIEFLY

A maggot in the apple

A retired, high graded officer in the Swiss army is under arrest accused of corruption. This could have far reaching consequences for the nation. An enquiry is being held.

Watch out

Swiss farmers went to custom posts in the Suisse Romande to find out how many agricultural products, particularly meat, were coming in across the border from France, in private cars. They discovered that on average only one car in a 100 was being stopped at the frontiers.

Demography

The population in the canton increased by 798, bringing the total to 166'270 inhabitants at the end of 1995. This is mainly owing to an increase in the number of foreigners. 1973 holds the record of this century with 169'498 inhabitants.

Bâle and Neuchâtel get together

An art exhibition will be held at the Arcane Gallery at Fausse-Brayes 1, Neuchâtel with Ursula Salathe, a painter from Bale, and Valentine Mosset a Neuchâteloise artist, specialised in sculpture and ceramics. Open 6 to 24 Feb. From Mon. to Fri. 13h-16h15, Sat. 14h-17h.

Naive, my eye

An exhibition, "Naïf mon œil" is being held at the Ethnology Museum in Neuchâtel, with the backing of the Department of Aid to developing countries (DDC). These Naïf paintings illustrate the scarcity of water and the problems this causes in everyday life in Central America. Through these paintings, selected by an international jury, the DDC hopes to show some of the aspects of its work worldwide. From 2nd Feb. to 3rd March. Open from 10 h-17 h. Closed on Mondays.

La Chaux-de-Fonds

An exhibition, "Posters in the Suisse Romande during the period between the two world wars," is taking place in the Art Museum. This was a period when painters illustrated posters, and were over taken by graphic artists. Today most of these posters have been forgotten. It's time to rediscover them. Open until 10 March, from Tues. to Sun. 10h - 12h. & 14h - 17h. Wed. 10h-12h & 14h to 20h.

CETTE PAGE VOUS EST PROPOSÉE PAR:



WALL STREET INSTITUTE
SCHOOL OF ENGLISH

Avenue Léopold-Robert 9
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 55 30

Place des Halles 11
2000 Neuchâtel
Tél. 038/25 16 64

Ski trails have to be maintained

If there is any snow this year

The Jura is a paradise for cross country skiing, and when it snows, enthusiasts turn their attention to this sport. The trails take them through some fabulous scenery. All they have to do is put on their skis and set off. Or is that all?

The Neuchâtel Cross Country Skiing and Touring Association, (ANSFR) maintains 400 kilometres of tracks in the canton. It has 3500 members which repre-

sents about a third of the number of people who ski in the Jura. Unlike many other regions, skiers are not obliged to become members or to carry a ski-pass. This situation causes ANSFR a problem. It doesn't have sufficient funds to pay for the upkeep of the trails, let alone develop new ones. This is alarming, because unless more members can be found, ski enthusiasts may have to start making their own tracks. ANSFR under its chairman

Amiod de Dardel, has decided to put posters at the start of each circuit explaining the advantages of paying towards the upkeep of the trails.

A ski-pass (vignette) can be acquired at the Office du Tourisme des Montagnes neuchâteloises Espacite 1 in La Chaux-de-Fonds, & in Neuchâtel at the Fédération neuchâteloise du Tourisme, 9 rue du Trésor. It is 40frs a year for an adult, 70 frs for a couple, & 20 francs from the age of 16 to 20.



A success story for the Bvlgari group

Italian fashion, jewellery and English

"1995 was a very good year," said Francesco Trapani, Managing Director of the group Bvlgari Time S.A., Jewels S.A., and parfums S.A., at the inauguration of its new perfumery department in Neuchâtel, in which it has invested 2,5 million francs. The group arrived in 1991, and since then has increased its number of employees from 33 to 106. "This year we will increase our staff to 135," continued Francesco Trapani, to the delight of the cantonal Economic Promotion Services, and the political and economic forces of the region.

The third largest jeweller worldwide after Cartier and Tiffany, Bvlgari launched into the perfumery business from Neuchâtel three years ago. All its products are based exclusively on vegetal ingredients. Among these is tea extract, rose musk, and extracts of mimosa and jasmine.

Last year 1,4 million bottles of scent were produced, contributing to an increase in sales which represent approximately 10% of the total turnover as against 5% in 1994. The turnover, of the three sectors implanted in Neuchâtel, has followed this upward tendency, going from 40 million frs in 1991 to 150 million last year, and will probably reach 163 million this year. There is still plenty of room for expansion in the perfume field as it currently represents only 12% of the sales,

compared with jewellery and watches at 43% each.

The group employs 600 people worldwide, with 45% of its exports going to Europe, 22% to States and 17% to Japan. Last year it opened 11 new shops in such centres as Paris, Florence, Jakarta and Sydney.

Recently the Bvlgari group went public placing 36.2% of its shares on the Italian Stock Exchange and SEAQ International London. The Bulgari family continues to maintain with 63.8% the majority of the capital.

PREGO! OKAY!

Just before the opening of his speech, Francesco Trapani, said, "Prego," to his assistant who was arranging his slides. For a glorious moment one could have imagined that his speech would be given in Italian. After all Italian is one of the four official languages of Switzerland. But the "Prego" was followed by "Okay" and from then on, members of the group gave their talk in the language of the business world.

This page in English is published on the first Saturday of every month. The next page will go to press on Saturday 2nd March.

LA CHAUX-DE-FONDS	
<p>GRAND-TEMPLE. Dimanche 10 h, culte, Mme Guilloid, sainte cène. Vendredi 15 h 30, culte de l'enfance.</p> <p>FAREL. Dimanche 9 h 45, culte, M. Mora, garderie d'enfants. Mercredi 18 h 45, culte de jeunesse. Jeudi 9 h, prière au Presbytère; 19 h 30, office du soir à la chapelle du Presbytère. Vendredi 15 h 30, culte de l'enfance.</p> <p>ABELLE. Dimanche 10 h, culte, M. Carrasco, sainte cène, garderie d'enfants. Vendredi 15 h 45, culte de l'enfance aux Forges</p> <p>LES FORGES. Dimanche 10 h, culte, Mme Ducommun et M. Perret, sainte cène, garderie d'enfants. Vendredi 15 h 45, culte de l'enfance pour le groupement.</p> <p>SAINT-JEAN. Dimanche 9 h 45, culte, M. Petitpierre et Mme Galataud, sainte cène. Vendredi 16 h, le dernier vendredi du mois, culte de jeunesse; 16 h 15, culte de l'enfance.</p> <p>LES ÉPLATURES. Samedi 20 h, culte, M. Carrasco, sainte cène. Vendredi 15 h 45, culte de l'enfance aux Forges.</p> <p>LES PLANCHETTES/BULLES/VALANVRON. Dimanche 9 h 45, culte au Grand-Temple.</p> <p>LA SAGNE. Dimanche 10 h, culte à l'Abeille et aux Forges.</p> <p>DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE (Temple-Allemand 70). Sonntag 9.45 Uhr, Installation der neugewählten Kirchgemeinderäte, mit Frau Pfarrer S. Jossi-Jutzet.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>NOTRE DAME DE LA PAIX. Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 11 h, messe en italien; 18 h, messe.</p> <p>MISSION ITALIENNE. Samedi 17 h 30, messe en italien aux Forges.</p> <p>SACRÉ-CŒUR. Samedi 14 h, messe en portugais; 18 h, messe. Dimanche pas de messe en italien; 10 h 15 messe.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
<p>ÉGLISE SAINT-PIERRE (Chapelle 5). Dimanche pas de messe.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE</p>
<p>ACTION BIBLIQUE (Jardinière 90). Dimanche 9 h 45, culte. Mercredi 14 h, Club «Toujours Joyeux» pour les enfants; 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Jeudi 20 h, étude biblique. Vendredi 18 h 45, groupes de jeunes à l'Action Biblique; 20 h, Pierre-Alain Etienne, camp JAB.</p> <p>ARMÉE DU SALUT (Noma-Droz 102). Dimanche 9 h 45, culte en commun au Locle (postes de La Chaux-de-Fonds et du Locle). Mercredi 9 h, rencontre de prière. Jeudi 14 h, ligue du Foyer.</p> <p>COMMUNAUTÉ ISRAËLITE (Synagogue, Parc 63), Solennités religieuses: vendredi 18 h, samedi 9 h 15.</p> <p>DOJO ZEN, Bellevue 22 (Mission Maître Deshimaru, ☎ 28 75 79). Horaire des zazen: mardi et jeudi 6 h 45/19 h 15, mercredi 6 h 45/20 h 30, vendredi 6 h 45, samedi et dimanche 10 h.</p> <p>ÉGLISE ADVENTISTE (Jacob-Brandt 10). Samedi 9 h 15, étude biblique; 10 h 30, culte. Mardi 20 h, cercle d'études.</p> <p>ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS (L.-Robert 105). Dimanche 9 h, réunion de prière des jeunes filles et de la société de secours; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène.</p> <p>ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE «LE FLAMBEAU» (Manège 24). Dimanche 9 h 30, culte avec sainte cène, garderie, école du dimanche; 18 h 30, soirée de bénédiction et de renouveau. Mercredi 20 h, soirée de louange et de bénédiction avec prière pour les malades. Vendredi 20 h, groupe de jeunes.</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Paix 126). Dimanche 9 h 45, culte. Garderie d'enfants, école du dimanche. Mardi 18 h 30, catéchisme. Jeudi 20 h, conférence: l'histoire du Réveil, par Jean-Claude Nicolet. Vendredi 18 h 45, groupe de jeunes; 20 h, film des camps JAB, églises et parents sont les bienvenus.</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE RÉVEIL (Nord 116). Dimanche 9 h 30, culte avec sainte cène. Garderie et école du dimanche; 17 h, comédie musicale «Cyrus roi de Perse» à la grande salle de l'Ancien Stand. Lundi 17 h 30, catéchisme. Jeudi 20 h, étude biblique. Vendredi 20 h, groupe de jeunes.</p> <p>ÉGLISE MENNONITE (Les Bulles 17). Dimanche 10 h, culte.</p> <p>ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Combe-Grieurin 46). Dimanche 9 h 30 et 20 h, services divins.</p> <p>ÉVANGÉLISATION POPULAIRE (Jaquet-Droz 25). Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p>EVANGELISCHE STADTMISSION (Musées 37). Sonntag 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Abendmahl. Montag 20.00 Uhr, Hauskreis Le Locle. Dienstag 9.00 Uhr, Frauengebetskreis; 14.30 Uhr, Senioren-Nachmittag. Donnerstag 20.00 Uhr, Gemeinde-Gebetsabend.</p> <p>LA FRATERNITÉ (Eglise évangélique baptiste, Soleil 7). Dimanche 10 h, culte. Mardi 20 h, réunion de prière. Jeudi 20 h, étude biblique: «Pleine délivrance des sciences occultes».</p> <p>TÉMOINS DE JÉHOVAH (Collège 97). Lundi 19 h 15, école théocratique, réunion de service. Mardi 19 h 15, étude de livre. Samedi 18 h, discours public. Etude de la Tour de Garde.</p>	<p>AUTRES COMMUNAUTÉS</p>

MÉDITATION

JE N'ENVERRAI PAS MON ENFANT À L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX...

Comme chaque fois en début d'année scolaire, Anne reçoit son horaire et les informations concernant les ACO, les leçons de religion, la chorale. Avec ses meilleures copines, Anne fait ses choix. Elle s'inscrit aux ACO. Elle prend note du jour réservé à la chorale.

Elle rentre à la maison, un peu excitée par les nouveautés auxquelles elle devra s'adapter. Le moment venu, elle présente son horaire à ses parents, ses choix pour les activités proposées et elle ajoute: «On a aussi reçu une feuille pour l'enseignement religieux mais cette année, ça fait beaucoup. C'est une période en plus et mes copines n'y vont pas.» Ses parents répondent:

«Pour ce qui est de la religion, tu sais que tu es libre, on ne t'a jamais forcée. C'est vrai que ça risque de faire beaucoup si tu continues l'accordéon.» A partir de ce moment-là, Anne sait que cette année encore elle ne suivra pas les leçons de religion.

La situation d'Anne m'a fait réfléchir. Une enfant d'une douzaine d'années, est-elle capable de discerner les enjeux de cet enseignement religieux? Est-ce à elle de décider si oui ou non elle y prendra part?

Notre société plonge ses racines dans la culture judéo-chrétienne. Elle se colore aujourd'hui de races et de religions. Elle bénéficie de l'aide de ceux et celles venus d'ailleurs. Elle doit bien sûr aussi leur offrir un soutien.

Dans ce contexte-là, dans cette réalité-là, jusqu'à quand l'Ecole, l'Etat, les parents ne soutiendront-ils pas l'éducation religieuse comme l'éducation civique? Pourquoi ne pas imaginer des lieux où nos enfants pourraient faire connaissance avec leurs racines religieuses ou apprendre à en parler? Pourquoi ne pas favoriser entre élèves

le dialogue sur les grandes religions du monde? Jusqu'à quand aurons-nous peur d'aborder des thèmes comme: la vie, la mort, Dieu, la tolérance, l'identité... à l'éclairage de la religion chrétienne, à la lumière des autres religions? Ces leçons sont des heures à l'occasion desquelles les enfants entendent parler de personnalités qui restent des références spirituelles dans l'histoire. (Je pense à Gandhi, François d'Assise à beaucoup d'autres).

N'oublions pas que l'enseignement religieux reste un lieu idéal pour informer les élèves des stratégies subtiles de certaines sectes irrespectueuses de la liberté et de la personnalité de l'individu.

J'ai entendu une fois cette réflexion: «C'est une évidence pour tous ceux qui s'occupent d'enfants. Très tôt ils ont le sens du sacré. Ils sont confusément à la recherche de quelque chose qui les dépasse, même si leurs parents sont incroyants ou s'imaginent l'être».

Sensible à cela, sensible à la méconnaissance de la religion chrétienne et des autres religions, je souhaite encourager les parents, mais aussi les écoles et nos responsables politiques, à favoriser le dialogue religieux et l'information religieuse en milieu scolaire.

De la méconnaissance de ses propres racines et des racines de l'autre naît la méfiance. De la méfiance naît le raidissement, le repli sur soi. A partir de là, tout peut se conjuguer pour offrir aux médias de la matière à mettre en évidence les débordements religieux... qui tuent.

Anne, ta situation me laisse avec cette question: faut-il attendre une tragédie à La Chaux-de-Fonds ou ailleurs dans le canton pour que les parents, avec le soutien de l'Eglise et de l'Etat, mettent tout en œuvre pour t'informer dans ce domaine aussi? Corinne Cochand-Méan

LE LOCLE	
<p>TEMPLE. Dimanche 9 h 45, culte, M. P. Favre; garderie d'enfants à la cure.</p> <p>CHAPELLE DU CORBUSIER. Dimanche 8 h 30, culte avec sainte cène, M. P. Favre.</p> <p>SERVICES DE JEUNESSE. Monts: dimanche 10 h, école du dimanche. Maison de paroisse: vendredi 16 h, culte de l'enfance de 5 à 10 ans.</p> <p>LES BRENETS. Dimanche 10 h, culte avec sainte cène, Mme F. Cuhe.</p> <p>LA BRÉVINE. Dimanche 9 h, culte, Fr.-P. Tüller; 9 h 30, école du dimanche.</p> <p>LA CHAUX-DU-MILIEU. Dimanche 10 h 15, culte, Fr.-P. Tüller; 10 h 15, école du dimanche.</p> <p>LES PONTS-DE-MARTEL. Dimanche 9 h 45, culte avec sainte cène; garderie, école du dimanche. Mardi 20 h, réunion de prière (avec l'Alliance évangélique), à la salle de paroisse. Jeudi, dès 12 h, dîner du Club des loisirs. Jeudi à dimanche, réunions du 158e anniversaire du Réveil des Ponts avec J.-Cl. Chablot.</p> <p>DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE LE LOCLE (M.-A. Calame 2). Sonntag 9.45 Uhr, Installation der neugewählten Kirchgemeinderäte in La Chaux-de-Fonds, mit Frau Pfarrer S. Jossi-Jutzet.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>LE LOCLE. Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe intercommunautaire avec la Mission italienne (pas de messe à 10 h 45).</p> <p>LES BRENETS. Samedi 19 h, messe.</p> <p>LE CERNEUX-PÉQUIGNOT. Dimanche 11 h, messe.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
<p>ACTION BIBLIQUE (Envers 25). Dimanche 9 h 45, culte (garderie). Mardi 20 h 15, prière.</p> <p>ARMÉE DU SALUT (Marais 36). Dimanche 9 h 15, prière; 9 h 45, culte.</p> <p>ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE (Chapelle 5). Dimanche 9 h 30, culte. En semaine, rencontre dans les foyers, ☎ 039/31 46 48 ou 31 58 80.</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Angle Banque-Bournot). Dimanche 8 h 45, prière; 9 h 30, culte avec sainte cène et offrande pour la mission; école du dimanche; 20 h, réunion de prière du 1er dimanche. Lundi 20 h, groupe de quartier «Est». Mardi 14 h 30, réunion de prière des dames. Jeudi 20 h, groupe de quartier «Centre». Samedi 16 h, fête de mariage d'Anne-Catherine et Guillaume NDAM-LAUBA, aux Planchettes.</p> <p>ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Girardet 2a). Dimanche 9 h 30 et 20 h, services divins.</p> <p>COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL (Chapelle 8). Dimanche, 10 h, culte.</p> <p>TÉMOINS DE JÉHOVAH (Envers 39). Mardi 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Mercredi 17 h 15 et jeudi 19 h 15, étude biblique. Samedi 17 h 30, discours public; 18 h 30, étude de la Tour de Garde.</p>	<p>AUTRE COMMUNAUTÉ</p>

JURA BERNOIS

<p>SAINT-IMIER. Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p>COURTELARY/CORMORET. Dimanche 9 h 45, culte avec sainte cène à Courtelary.</p> <p>LA FERRIÈRE. Dimanche 9 h 45, dimanche de l'Eglise, culte avec célébration de la sainte cène et participation de la Fanfare à La Ferrière. Mercredi 14 h, rencontre des aînés à la halle, avec le pasteur Sprunger de Saignelégier.</p> <p>RENAN. Dimanche 9 h 45, culte au temple.</p> <p>SONVILIER. Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p>TRAMELAN. Dimanche 9 h 30, culte.</p> <p>VILLERET. Dimanche 9 h 45, culte.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>SAINT-IMIER. Samedi 18 h 15, messe de communauté. Dimanche 9 h, messe de communauté à Sonvillier.</p> <p>COURTELARY/CORGÉMONT. Dimanche 9 h, messe à Courtelary; 10 h 15, messe à Corgémont.</p> <p>TRAMELAN. Samedi 18 h, messe dominicale. Dimanche 9 h, messe de communauté.</p>	<p>PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
<p>SAINT-IMIER. Eglise Saint-Paul, rue des Roses. Dimanche 9 h 30, messe, homélie, curé R. Reimann.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE</p>

JURA

<p>LES BOIS. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>LE NOIRMONT. Samedi 18 h 30, messe. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>LES CÔTES. Dimanche 9 h, messe.</p> <p>LES BREULEUX. Dimanche 9 h 30, messe des familles.</p> <p>MONTFAUCON. Samedi 19 h 30, messe des familles.</p> <p>SAINT-BRAIS. Dimanche 11 h, messe des familles.</p> <p>LAJOUX. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>LES GENEVEZ. Samedi 19 h 30, messe.</p> <p>SAULCY. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>LES POMMERATS. Dimanche 11 h, messe des familles.</p> <p>SAIGNELÉGIÉ. Dimanche 9 h 30, messe des familles.</p> <p>HÔPITAL DE DISTRICT. Samedi 16 h 30, messe.</p> <p>SAIGNELÉGIÉ. Dimanche des laïques, culte bilingue à 10 h.</p>	<p>DOYENNÉ DES FRANCHES-MONTAGNES</p>
	<p>PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE FRANCHES-MONTAGNES</p>

Patinoire des Mélèzes

Mardi 6 février 1996, à 20 heures

Ligue nationale B

HCC-GE SERVETTE

Cartes de membres du Puck-Club

Le No 109 gagne un bon de Fr. 30.-
Le No 66 gagne un billet d'entrée pour un match aux Mélèzes

Avec le soutien de **L'Impartial**



Café-Restaurant de l'Union Le Noirmont
Samedi 3 février dès 14 heures
Mini-Jass
14-780528

Ferblanterie - Couverture - Paratonnerre
Schaub SA
R. Schaub & P. Dalmau
Rue du Progrès 84-88
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 33 73 Fax (039) 23 26 82
132-782556

Hockey sur glace - Une nouvelle patinoire à La Chaux-de-Fonds?

Du rêve à la réalité



Laurent Stehlin

Quoi qu'il advienne, le HCC continuera de prendre ses quartiers aux Mélézes. (Impar-Galley)

C'est le président du HCC qui a soulevé le lièvre il y a deux semaines lors d'une verrée qui réunissait aux Mélézes des sponsors et les joueurs de la première équipe du HCC: «Pourquoi n'envisagerions-nous pas, dans nos Montagnes, la construction d'un complexe sportif, avec piscine et patinoire?» Indirectement interpellées, les autorités chaux-de-fonnières n'ont pas levé le petit doigt. Et pour cause! Dans l'état actuel des choses, la construction d'une nouvelle surface de glace n'est pas, mais alors pas du tout, à l'ordre du jour. Où quand on passe du rêve à la réalité.

mestrielle des présidents des clubs de Ligue nationale, on va beaucoup dépenser de salive pour savoir combien d'étrangers seront autorisés à évoluer en LNA pour les trois prochaines saisons - il est acquis qu'on en restera à deux en ce qui concerne la LNB - mais on débattrait également des nouvelles structures dont un club de LNA doit se doter s'il n'entend pas aller au-devant de cruelles désillusions.

Ces réformes, les caciques de la LN veulent les étaler sur deux ou trois ans. Il y a tout d'abord la réforme ayant trait aux finances et au plan comptable. Il est vrai que le bilan varie selon les clubs. Certains comptabilisent leurs joueurs, d'autres pas. Difficile de s'y retrouver. La LN va donc exiger un plan comptable uniforme. Aucun problème pour le HCC, dont les comptes sont gérés par une fiduciaire, une deuxième se chargeant de superviser le tout.

Il y a ensuite le domaine administratif. La LN désire que les clubs de LNA possèdent un secrétaire permanent. «Ce genre de secrétariat s'ouvre en vingt-quatre heures» estime le président du HCC. Donc, aucun obstacle à l'horizon.

C'est le troisième point des réformes qui laisse le plus perplexes les dirigeants chaux-de-fonnières, un point qui a trait aux installations.

CHIFFRE DOUBLÉ

Aux yeux de la LN, chaque club de LNA devra s'engager à: améliorer au maximum la sécurité du public; aménager des cabines de reportages et des plates-formes TV; avoir une patinoire disposant d'un nombre élevé de places assises; posséder un nombre suffisant de places de parc aux alentours du chapiteau.

Le dernier point est certainement le plus simple à régler. Il est difficile de chiffrer le nombre de places de parc disponibles aux environs des Mélézes. Al-

lons-y pour six cents. Certains stratégies ont déjà trouvé la solution: les gens se parqueront à Polyexpo et une navette de bus les amènera aux Mélézes.

Les places assises maintenant. Sur les 6500 places disponibles aux Mélézes, on en dénombre huit cents assises. Ce chiffre devrait être au minimum doublé. «Tout à fait faisable» observe en chœur Charles Augsburger, président de la ville et responsable du Service des sports, et Daniel Piller, directeur de l'Office des sports.

L'aménagement de cabines de reportages et de plates-formes TV est lui aussi parfaitement envisageable dans l'antre des Mélézes aux yeux de MM. Augsburger et Piller.

Quant à la sécurité des spectateurs, si des efforts doivent être consentis, tout le monde admet que personne ne risque sa vie en allant au match.

RESTER CRÉDIBLES

Alors quoi? A notre gauche, il y a le président du HCC. Qui ne peint pas le diable sur la muraille. Qui est bien conscient que son club bénéficie gratuitement des installations. Un cadeau bonus de 300.000 francs. Mais qui aimerait bien faire bouger les choses, d'autant que le HCC marche très fort actuellement et qu'il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. «Il est temps de se pencher sur les sports de

glace. En ville, il y a assez de terrains de football. La Chaux-de-Fonds est la troisième ville romande. Je suis convaincu que l'avenir passe par une collaboration avec Le Locle. On pourrait par exemple envisager la construction d'un complexe sportif (piscine, patinoire, restaurant) au Crêt-du-Loche d'ici à l'an 2000. Cela n'a rien d'utopique. J'interpelle les politiques. C'est un défi au futur.» Le hic dans tout cela, c'est que le HCC, qui traîne toujours une dette avoisinant le demi-million de francs, ne peut pas s'engager financièrement. Il se tourne donc tout naturellement vers les autorités.

Ces dernières ne veulent pas entrer en matière. Pour plusieurs raisons. «La Chaux-de-Fonds est certes la troisième ville romande, mais elle compte moins de 38.000 habitants, rappelle Charles Augsburger. Compte tenu de l'activité sportive, nos infrastructures sont de bonne qualité. Nous ne sommes pas en retard. A l'évidence, si le HCC venait à accéder à la LNA, ce que nous souhaitons bien évidemment, la collectivité assumerait ses responsabilités. Nous sommes bien conscients que des améliorations devront être faites. Mais pas question de raser la patinoire et d'en construire une nouvelle. Ni sur le site actuel, encore moins au Crêt-du-Loche. Déjà pour des raisons financières. La nouvelle pati-

noire de Lugano a coûté 19,5 millions. Il est impossible de construire une patinoire si on ne dispose pas de 10 millions. Ensuite, ce n'est pas une priorité absolue. Il ne faut pas voir trop grand. Nous devons rester sérieux et crédibles.» La boucle est bouclée. Quoi qu'il advienne, le HCC continuera de prendre pension aux Mélézes.

Dring, dring, le réveil sonne. Le rêve est terminé... G.S.

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Ambri-Piotta - Rapperswil
FR Götteron - Lugano
Lausanne - Berne
Zoug - Davos
Zurich - Kloten

CLASSEMENT

1. CP Berne	33	20	4	9	130-89	44*
2. Kloten	33	17	6	10	95-78	40*
3. Zoug	33	17	2	14	138-117	36*
4. Rapperswil	33	16	4	13	124-119	36*
5. Lugano	33	16	2	15	120-103	34
6. Davos	33	13	8	12	127-116	34
7. Zurich	33	16	2	15	111-125	34
8. Ambri-Piotta	33	14	5	14	130-129	33
9. FR Götteron	33	11	7	15	105-104	29
10. Lausanne	33	4	2	27	66-166	10

*en play-off

LNB

Ce soir

20.00 Bienne - Martigny-Valais
Coire - La Chaux-de-Fonds
GE Servette - Langnau
Grasshopper - Olten
Herisau - Thurgovie

CLASSEMENT

1. Grasshopper	33	26	2	5	156-89	54*
2. Chx-de-Fds	33	22	5	6	155-100	49*
3. Thurgovie	33	20	4	9	134-95	44*
4. Langnau	33	19	2	12	144-101	40*
5. Herisau	33	16	5	12	134-102	37*
6. Martigny	33	14	5	14	129-145	33*
7. Bienne	33	9	3	21	124-160	21
8. GE Servette	33	8	4	21	86-135	20
9. Olten	33	6	5	22	88-162	17
10. Coire	33	6	3	24	102-163	15

*en play-off

PREMIÈRE LIGUE, groupe 3

Ce soir

17.45 Sierre - HCP Fribourg
20.00 Ajoie - Yverdon
Fleurier - Neuchâtel YS
Loèche - Villars
Moutier - Star Lausanne
Viège - Saas Grund

CLASSEMENT

1. Sierre	21	18	1	2	111-40	37*
2. Ajoie	21	16	1	4	121-40	33*
3. Saas Grund	21	11	2	8	79-63	24*
4. Fribourg	21	12	0	9	85-87	24*
5. Villars	21	10	3	8	87-77	23*
6. Viège	21	10	1	10	71-72	21*
7. Fleurier	21	10	1	10	82-92	21*
8. Moutier	21	8	1	12	73-95	17
9. Yverdon	21	7	2	12	66-89	16
10. Loèche	21	6	1	14	65-115	13+
11. Star LS	21	4	4	13	59-102	12+
12. Neuch. YS	21	4	3	14	63-90	11+

* = qualifié pour les play-offs.

+ = dans le tour de relégation.

EN CHIFFRES

LES «COMPTEURS» DE LNB

(Premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Rosol (Martigny)	71	(32,39)
2. Fedulov (Martigny)	69	(27,42)
3. Nieminen (GC)	69	(26,43)
4. Lambert (Langnau)	66	(34,32)
5. Guay (Herisau)	65	(31,34)
6. Glowa (Langnau)	64	(31,33)
7. Vilgrain (Herisau)	62	(26,36)
8. Shirajev (HCC)	60	(22,38)
9. Daoust (Thurgovie)	57	(21,36)
10. Kwartalnov (Bienne)	55	(29,26)
11. Opplinger (HCC)	52	(18,34)
12. Bozon (HCC)	49	(27,22)
13. Chorny (Coire)	48	(21,27)
14. Stehlin (HCC)	47	(25,22)
15. Signorelli (Coire)	46	(23,23)
16. Belov (Coire)	42	(16,26)
17. Gagné (Olten)	41	(22,19)
18. Grogg (Bienne)	40	(19,21)
19. Paterlini (GC)	38	(20,18)
20. Mc Kim (GE Servette)	38	(18,20)
21. Schrepfer (Thurgovie)	38	(10,28)
22. Weisser (Thurgovie)	36	(18,18)
23. Virta (GC)	36	(11,25)
24. Slehof (Thurgovie)	34	(20,14)
25. Hagmann (GC)	34	(17,17)
26. Bonito (Martigny)	32	(13,19)
27. Othman (Thurgovie)	32	(9,23)
28. Posma (Thurgovie)	31	(16,15)
29. Malgin (Bienne)	30	(12,18)
30. G. Dubois (HCC)	29	(15,14)
31. Brüttsch (GC)	29	(14,15)
32. Nater (Herisau)	28	(14,14)
33. Ayer (GC)	27	(15,12)
34. Stoller (Langnau)	27	(7,20)
35. Horak (Langnau)	25	(16,9)
36. Ackermann (Olten)	25	(8,17)
37. Moret (Martigny)	24	(13,11)
38. Schenkel (GC)	23	(13,10)
39. Beutler (Langnau)	23	(3,20)
40. Fischer (Olten)	22	(13,9)

Puis les autres Chaux-de-Fonnières

Elsener	19	(6,13)
Leimgruber	15	(5,10)
Bourquin	14	(3,11)
Kohler	13	(8,5)
Pont	11	(3,8)
Ott	10	(6,4)
Chappot	10	(5,5)
Muriser	9	(5,4)
D. Dubois	7	(3,4)
Bissett	5	(1,4)
Reber	5	(1,4)
Bizzozero	2	(1,1)
Wüthrich	2	(1,1)

PÉNALTÉS (EN MINUTES)

1. Olten	686*
2. Bienne	595*
3. Martigny-Valais	537*
4. Herisau	527*
5. GE Servette	505
6. Thurgovie	503*
7. Coire	500*
8. Grasshopper	448
9. La Chaux-de-Fonds	446
10. Langnau	350

* Une pénalité de match équivalent à vingt minutes.

Les Chaux-de-Fonnières pénalisés (en minutes)

1. Elsener	76
2. Bourquin	46
3. Shirajev	38
4. Bozon	36
5. Reber	32
6. Leimgruber	30
7. Opplinger	28
Pont	28
9. G. Dubois	24
Stehlin	24
11. Muriser	22
12. D. Dubois	20
13. Bizzozero	12
Ott	12
15. Bissett	6
16. Chappot	4
Schnegg	4
18. Kohler	2
HCC*	2

* surnombre

Par
Gérard STEGMÜLLER

Commençons par le début. La patinoire des Mélézes, propriété de la ville de La Chaux-de-Fonds, a été construite en 1953. En 1969, on a procédé à sa couverture. Elle a donc «des heures de vol», mais n'est pas obsolète pour autant.

Chaque année, elle subit des modifications, certes minimes, allant du renforcement des gradins à la construction d'un toit pour protéger les arbitres. Les normes de sécurité sont respectées et le chapiteau chaux-de-fonnier est relativement confortable. En LNB, on connaît des clubs qui sont moins bien lotis.

SUR DEUX OU TROIS ANS

En LNB écrivons-nous. Car si le HCC venait à accéder à la LNA, cette saison ou l'année prochaine, les données du problème ne seraient pas aussi simples à résoudre.

Dans quinze jours à Thoune, à l'occasion de l'assemblée tri-

Une occupation maximale

Pour faire avancer son idée de troisième patinoire, le président du HCC estime - à raison - que les deux surfaces actuelles sont sur-occupées. La patinoire couverte est occupée quotidiennement depuis 7 h du matin jusqu'à 22 h/22 h 30, sauf le dimanche soir. En ce qui concerne la surface extérieure, quand les conditions météo le permettent, son taux de fréquentation est identique.

Une troisième surface de glace ne serait à l'évidence pas un luxe. Mais pas forcément une nécessité. G.S.

Le coup de fil aux entraîneurs

HCC: rien à signaler

Tout roule du côté du HCC. A la veille de se rendre à Coire pour y affronter la lanterne rouge, Riccardo Fuhrer concède qu'il n'y a rien de spécial à signaler. Mis à part Bizzozero (blessé), tout son gang est apte au service. Dans les Grisons, les Chaux-de-Fonnières devraient, théoriquement, récolter deux points synonymes de deuxième place assurée.

«C'est le moment de franchir le mur du son, lance le Bernois. Cela signifie que nous devons passer le cap des cinquante points. Au classement, les deux équipes sont séparées par trente-quatre unités. Je veux que cette différence se traduise sur la glace.»

Le barbu, qui prolongera officiellement son contrat en début de semaine prochaine, ne veut pas entendre parler de relâchement. «Les joueurs ont déjà usé de leur joker contre Bienne. Les Grisons, c'est certes une belle ré-

gion. Mais quand on y va en vacances, pas pour le boulot!»

Du côté de Bienne, on commence à mieux respirer. «Pour le moment, tout baigne, confirme Lucien Ramseyer. L'infirmier est inoccupé et nous allons tout faire pour terminer à la septième place, histoire d'affronter le HCC en play-off. Ce serait super.» Mais pour cela, les Seelandais doivent éviter l'obstacle Martigny-Valais dans quelques heures au Stade de glace.

LA DER EN PREMIÈRE LIGUE

Baisser de rideau en première ligue. La seule incertitude réside au niveau de la huitième place. Il y a deux candidats (Moutier et Yverdon) pour un fauteuil. Moutier est en ballottage on ne peut plus favorable. Les Jurasais, qui comptabilisent un point de plus que les Vaudois, accueillent Star Lausanne, tandis que les Yverdonnois se rendent en Ajoie. Sauf incroyable

accident, la bande à Daniel Poulain pourra déboucher sur le coup de 22 h 15.

Il est peut-être temps de rappeler les modalités des finales. Pour l'ascension en LNB: les huit premières équipes des trois groupes sont engagées dans les play-off, 1 contre 8, 2 contre 7, 3 contre 6 et 4 contre 5. Les quarts de finale sont disputés au meilleur des cinq matches. Les demi-finales et la finale se jouent au meilleur des trois matches.

Les trois vainqueurs des play-off se retrouvent dans un championnat d'ascension (quatre matches par équipe) où les deux premiers seront promus en LNB (qui passera à douze équipes la saison prochaine).

En prévision des exigences de la Ligue nationale envers les clubs promus - patinoire couverte, présentation d'un bilan - le département championnat de la première ligue a pris les dispositions suivantes: participe au championnat d'ascension le

vainqueur de son groupe. En cas d'impossibilité, le perdant de la finale de groupe le remplace. Si celui-ci ne correspond pas aux exigences de la Ligue, c'est le perdant des demi-finales (avec éventuellement un match de barrage pour le désigner) qui prend part au championnat d'ascension. Signalons que si Olten venait à disparaître, trois formations seraient alors promues en LNB.

Contre la relégation en deuxième ligue: les quatre dernières équipes de chaque groupe disputent un championnat entre elles avec le report intégral des points du tour préliminaire. Les deux dernières équipes de chaque groupe descendent en deuxième ligue. Ultime remarque: à la suite d'une initiative des joueurs valloisiers, les personnes qui assisteront ce soir à Belle-Roche au derby entre Fleurier et Neuchâtel YS se verront offrir l'apéro ainsi qu'une saucisse. Sympa. G.S.

Neuchâtel,
Bureau d'ingénieurs-conseils en génie de l'environnement, physique du bâtiment et informatique cherche:

Jeune collaborateur(trice)

Profil souhaité:

- formation de base technique ou scientifique, dans les domaines des constructions et/ou de l'ingénierie environnementale;
- maîtrise de l'allemand, expérience dans l'utilisation d'outils informatiques;
- intégration dans une équipe de travail, intérêt pour le développement de nouvelles technologies;
- sens des contacts humains, aptitude à la conduite de projets.

Activités:

- **génie de l'environnement:** aspects techniques relatifs à la lutte contre les nuisances (air, bruit, vibrations), pronostics d'immissions, mesures;
- **physique du bâtiment:** études de projets, expertises et assainissements;
- **direction des travaux:** soumissions, suivi de chantiers, mesures de surveillance et contrôle.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Prière d'envoyer un dossier de candidature complet sous chiffre R 28-40603 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

28-40603



GRAND CONSEIL

Elections judiciaires complémentaires

Appel de candidatures

Les titulaires actuels étant atteints par la limite d'âge, un poste

d'assesseur de l'autorité tutélaire pour le district du Locle

et un poste

de suppléant(e) des assesseurs de l'autorité tutélaire pour le district de Neuchâtel

sont mis au concours.

La fonction d'assesseur de l'autorité tutélaire représente une occupation à temps partiel. Quant à la fonction d'assesseur-suppléant, elle représente une occupation irrégulière, à temps partiel.

Pour être éligible, il faut être de nationalité suisse, avoir l'exercice des droits civils (être âgé de plus de 18 ans) et ne pas être frappé d'inéligibilité par jugement. En cas d'élection, le domicile neuchâtelois est obligatoire.

Les personnes intéressées à l'un de ces postes et remplissant les conditions légales pour l'occuper sont invitées à faire acte de candidature. Elles voudront bien adresser leur offre, accompagnée d'un curriculum vitae, au président du Grand Conseil par l'intermédiaire de la chancellerie d'Etat, Château, 2001 Neuchâtel 1.

Les candidats qui se seront annoncés jusqu'au 22 février 1996 seront reçus, s'ils le souhaitent, par une délégation de la commission législative qui, le cas échéant, leur adressera une invitation à se présenter mercredi 6 mars, dans l'après-midi, au Château de Neuchâtel.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des autorités tutélaire des districts du Locle, ☎ 039/31 50.22 et de Neuchâtel, ☎ 038/39 51 80/81.

Neuchâtel, le 31 janvier 1996.

28-40600

Chancellerie d'Etat

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.

On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli+Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/300 63 42), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 40 fr. 80 pour 6 mois et 50 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

Un/une juge

Juge permanent/e auprès des commissions fédérales de recours en matière de contributions et de douanes, à Lausanne. Instruction des recours. Rédaction de décisions en qualité de juge rapporteur. Participation au prononcé des autres décisions en qualité de juge. Travail indépendant, en collaboration avec les présidents ou vice-présidents. Connaissances approfondies du droit de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) et de la TVA, ainsi que du droit douanier. Connaissances dans les domaines des droits de timbre et de l'impôt anticipé souhaitées. Facilité de rédaction et grande maîtrise de la langue judiciaire. Etude complète de droit, et, si possible, pratique des tribunaux. Langues: l'allemand, bonnes connaissances de la langue française.

Lieu de service: Lausanne
Commissions fédérales de recours
du DFF, Av. Tissot 8, 1006 Lausanne

Un/une spécialiste à la section classification/carrières

Notre section s'occupe de questions portant sur l'évaluation des exigences attachées aux fonctions, les indemnités et d'autres questions de rémunération et sur la classification et les promotions dans l'administration générale de la Confédération. Elle coordonne les questions relatives au statut et au régime des traitements du personnel des organisations semi-publiques et assure le secrétariat de différentes commissions. En raison de la retraite de deux titulaires, nous cherchons deux spécialistes qui traiteront des questions fondamentales, conseilleront les services sur des questions de personnel, s'occuperont d'une manière indépendante d'un ou de plusieurs départements pour ce qui a trait à la politique en matière de personnel et de rétribution; ils ou elles dirigeront le secrétariat d'une commission. Sont demandés: Une formation universitaire ou un apprentissage achevé d'employé/e de commerce ou d'administration, complété d'un diplôme d'une école de cadres commerciaux et administratifs, expérience en matière de personnel, style de travail autonome, aptitude à élaborer des projets, habileté à négocier. Langues: l'allemand ou le français et bonnes connaissances de l'autre langue. Toutes candidatures de femmes seront particulièrement appréciées.

Lieu de service: Berne
Office fédéral du personnel, service
du personnel, Bundesgasse 32,
3003 Berne

Un/une météorologiste

Interpréter les données pour l'établissement des prévisions du Centre météorologique régional et de l'aéroport de Genève. Effectuer des travaux spécifiques en relation avec l'aéronautique et les médias. Facilité à s'exprimer et à rédiger. Horaire de travail irrégulier en équipe. Etudes universitaires complètes dans le domaine des sciences naturelles, des mathématiques ou de la physique. Expérience en informatique indispensable. Langues: le français avec de bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais. Afin d'augmenter la part des femmes au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée. Pour les candidats masculins l'aptitude au service militaire est un atout. Emploi à durée limitée.

Lieu de service: Grand-Saconnex
Institut suisse de météorologie, centre
météorologique régional et de
l'aéroport de Genève, 1215 Genève-
Aéroport, ☎ 022/717 82 11, Y. Ganter

Collaborateur/trice de la Section des problèmes techniques

Collaborateur/trice de la Section des problèmes techniques de la Division principale de la circulation routière. Traitement de questions variées de technique automobile, relatives à la construction et à l'équipement des véhicules routiers. Elaboration de nouvelles prescriptions, en harmonie avec le droit de l'UE, de directives d'application pour les autorités d'exécution et d'avis concernant des directives ou des règlements internationaux. Formation d'ingénieur/e en automobiles ETS, ou autre mais jugée équivalente, avec une expérience pratique. Aisance dans l'expression écrite. Langues: l'allemand, avec de bonnes connaissances de français et de l'anglais. Des connaissances d'italien sont souhaitées. La préférence sera donnée aux candidatures jugées appropriées des personnes qui sont actuellement au service de la Commission suisse de recours en matière d'asile et dont les postes seront supprimés.

Lieu de service: Wabern
Office fédéral de la police, service
du personnel, Bundesrain 20,
3003 Berne, ☎ 031/322 43 37,
M. Liächti, Réf. Technik

Informaticien/ne de gestion

pour renforcer la Section informatique de la Caisse fédérale d'assurance (CFA) à Berne, qui ne dispose pas d'un propre centre de calcul mais d'un réseau informatique de communication relié au système gérant les premier et deuxième piliers. Vous bénéficiez d'une expérience pratique des grands projets de traitement électronique des données sur des plateformes modernes (Unix, banques de données relationnelles, langage de quatrième génération), et de bonnes connaissances des réseaux informatiques de communication. Sont également requis: esprit d'analyse, capacité à travailler méthodiquement, disponibilité, souplesse de caractère et esprit d'équipe. Nous cherchons un/une informaticien/ne de gestion ayant achevé sa formation universitaire ou une formation commerciale supérieure de type ESGC/ESCEA. Langues: l'allemand ou le français avec de très bonnes connaissances orales et écrites de l'autre langue.

Lieu de service: Berne
Caisse fédérale d'assurance, service
du personnel, Bundesgasse 32,
3003 Berne, Réf. «Wirtschafts-
informatiker/in»

Un/une secrétaire-juriste

pour les commissions fédérales de recours en matière de contributions, douanes, alcool, personnel fédéral et marchés publics, chargées de statuer en tant qu'autorités inférieures au Tribunal fédéral. Activité variée et attrayante au siège des commissions de recours formées de juges non permanents. Possibilité de se spécialiser dans de nouveaux domaines du droit suisse (TVA). Tâche principale: rédiger les décisions et les observations des commissions. Accessoirement, faire les communications aux parties et tenir les procès-verbaux; gérer la documentation et mettre à jour les décisions destinées à la publication. Assister les présidents des commissions dans leurs tâches administratives et judiciaires. Formation juridique complète (licence en droit ou brevet d'avocat). Connaissances en fiscalité indirecte souhaitées (TVA, droits de timbre, impôt anticipé). Langues: l'allemand. Bonnes connaissances d'une autre langue officielle.

Lieu de service: Lausanne
Commissions fédérales de recours
du DFF, Av. Tissot 8, 1006 Lausanne

Un/une responsable du personnel, remplaçant/e de la cheffe du personnel et de l'organisation

En tant que responsable du personnel, vous assurez la bonne marche d'un secteur du personnel englobant des domaines aussi variés que l'état-major de la direction, la gestion d'entreprise, nos unités drogue, Sida, etc. En étroite collaboration avec les responsables hiérarchiques, vous recrutez, choisissez et conseillez le personnel. Vous réglez toutes les affaires ayant directement trait au personnel. Vous coopérez à la promotion des collaborateurs, à l'élaboration des prévisions budgétaires, au contrôle du budget. Vous secondez activement la cheffe du personnel et de l'organisation. Afin de mener à bien toutes ces tâches exigeantes, vous disposez d'une formation supérieure telle que ESGC, CSPF, Imaka ou d'une formation jugée équivalente ainsi que d'une expérience de plusieurs années dans une fonction responsable analogue. Nous vous offrons une activité variée, intéressante vous permettant de prendre des initiatives, de travailler de façon indépendante tout en mettant en valeur vos talents d'organisateur/trice, votre sensibilité naturelle, votre flexibilité et votre compétence dans le domaine social. De plus, vous appréciez le travail en équipe et vous vous acquittez avec aisance de quantité de travail importantes. Votre langue maternelle est soit l'allemand, soit le français. Vous disposez également de bonnes connaissances de l'autre langue officielle. Finalement, vous êtes en mesure de vous exprimer en anglais et en italien. Ce poste de confiance vous donne la possibilité de progresser professionnellement, ce qui bien entendu influencera votre position dans notre office. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne
Office fédéral de la santé
publique, Personnel et organisation,
case postale, 3001 Berne,
☎ 031/322 95 15, M^{me} Th. Peverelli

Inspecteur/trice

pour notre section «Aéronefs, entreprises de construction et d'entretien, registre», groupe «Surveillance des entreprises de construction et d'entretien». Plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'entretien et/ou de la construction des aéronefs et de leurs équipements. Connaissances de l'organisation de l'exploitation, de l'assurance et du contrôle de la qualité acquises au sein d'une entreprise de construction ou d'entretien, ainsi que des méthodes modernes de travail. Formation technique. Aptitude à s'imposer. Habile rédacteur/trice. Expérience souhaitée des relations avec les autorités de surveillance suisses et étrangères. Une expérience de pilote, des connaissances du TED et une expérience de la conduite du personnel présenteraient un avantage. Langues: le français ou l'allemand; très bonnes connaissances de l'autre langue et de l'anglais. Age idéal: 30-40 ans. Entrée en fonctions: à convenir.

Lieu de service: Berne
Office fédéral de l'aviation civile,
service du personnel,
Maulbeerstrasse 9, 3003 Berne

Collaborateur/trice

Collaborateur/trice de la section surveillance et controlling de la division de l'assurance-invalidité. Tâches variées dans le domaine de la surveillance de l'AI. Traiter les affaires courantes de la section, telles que la surveillance de la gestion administrative et financière des organes d'exécution de l'assurance, examen des budgets, approbation de l'état des frais en fin d'année. Collaborer à la coordination des contrôles matériels périodiques des organes d'exécution de l'AI et participer à ces contrôles. Rédaction de textes difficiles en allemand pour la section. Possibilité, avec le temps, de s'introduire dans le système du controlling qui est en train d'être mis sur pieds. Bonne formation administrative (ESE/ECCA, HLB), expérience professionnelle souhaitée. Langues: l'allemand, connaissances de français et de l'italien. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne
Poste à temps partiel: 50 %
Office fédéral des assurances
sociales, Personnel et formation,
Effingerstrasse 33, 3003 Berne,
☎ 031/322 90 62, Peter Tröhler,
Réf. IV 44

05-273766/4x4

RAIFFEISEN

la banque qui appartient à ses clients

En vue de compléter son effectif, notre bureau de révision de Peseux (NE) cherche un

réviseur responsable/ chef de groupe

titulaire du diplôme d'agent fiduciaire avec brevet fédéral. d'une licence universitaire ou d'un titre équivalent, avec une expérience de plusieurs années (responsabilités de mandats bancaires) dans le domaine de la révision.

Le candidat devra assumer d'importantes responsabilités, avoir de l'aisance dans les domaines de la comptabilité et des crédits et disposer de fortes capacités analytiques et d'organisation.

A la tête d'un groupe de collaborateurs, il devra gérer un rayon géographique (Neuchâtel et Jura) dont il assurera l'exécution des révisions au sens de la LFB; ainsi qu'un

réviseur qualifié

capable d'exécuter des tâches variées et ayant le sens des responsabilités (exécution indépendante de mandats de révision externe, rédaction de rapports, activité de conseiller, etc.).

Le candidat devra être au bénéfice d'une solide formation dans le domaine de la révision, disposer d'un sens critique et d'une large ouverture d'esprit.

Les conditions proposées pour ces deux postes sont de premier ordre (salaire et prestations sociales appropriées, perfectionnement continu assuré par notre service de formation, disponibilité d'outils informatiques pour l'exécution des tâches, perspectives professionnelles intéressantes).

Les personnes intéressées, âgées de 28 à 45 ans et de langue maternelle française, peuvent envoyer leur offre accompagnée des documents usuels et des prétentions de salaire à M. J.-D. Rossier, chef de l'arrondissement de révision de la Suisse romande à Lausanne.

UNION DES BANQUES RAIFFEISEN

Office de révision
Route de Berne 20
Case postale 144
1010 Lausanne 10
☎ 021/653 76 70

22-379344

SCHAUBLIN

Nous sommes une entreprise mondialement connue dans le domaine des outillages de haute précision et cherchons pour notre département achats

un(e) acheteur(euse)

de formation technique ou commerciale avec de bonnes connaissances de l'autre domaine, de langue maternelle allemande ou française, capable de travailler de manière indépendante et d'assumer le contact avec nos fournisseurs.

Nous demandons:

- CFC ou équivalent;
- quelques années de pratique dans un service d'achats;
- le(la) candidat(e) devra être bilingue (F/A).

Nous offrons:

- travail intéressant et varié;
- prestations sociales d'une entreprise moderne.

Date d'entrée: mars 1996 ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre manuscrite, accompagnée des documents usuels à **SCHAUBLIN SA**, service du personnel, Blancherie 9, 2800 Delémont.

14-780188



Cattin Machines SA

Equipements pour l'industrie verrière

Notre entreprise est spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution dans le monde entier d'équipements électrothermiques de haut niveau technique destinés à la fabrication de verre de sécurité pour l'industrie automobile et du bâtiment.

Nous recherchons pour engagement tout de suite ou à convenir

UN INGÉNIEUR ETS EN ÉLECTROTECHNIQUE ou titre équivalent, pour la MISE EN SERVICE

de nos équipements

Nous demandons:

- quelques années d'expérience;
- une disponibilité pour des déplacements à l'étranger de 2 à 6 semaines;
- de bonnes connaissances de l'anglais ou de l'allemand.

Faire offres manuscrites avec documents habituels à:

CATTIN MACHINES SA
service du personnel, boîte postale
2301 La Chaux-de-Fonds

132-782613

L'annonce, reflet vivant du marché

Ski alpin - Descente de Garmisch-Partenkirchen: Alphand triomphe

Le Français volant



Luc Alphand

Il est bel et bien le meilleur descendeur du Cirque blanc.

(Keystone)

Après un début de match catastrophique, les Bréviniers n'ont fait que courir après un score déficitaire et, au fil des minutes, ont pris l'entière possession du match sans jamais toutefois pouvoir passer l'épaule.

Hockey sur glace

Un bon point

● LA BRÉVINE - PRILLY 3-3 (1-2 2-1 0-0)

Après un début de match catastrophique, les Bréviniers n'ont fait que courir après un score déficitaire et, au fil des minutes, ont pris l'entière possession du match sans jamais toutefois pouvoir passer l'épaule.

L'horloge n'avait pas fait cinq tours que les Vaudois avaient scoré par deux fois, en deux occasions. Mais en jouant avec calme et gérant bien leur affaire, le Neuchâtelois parvenait à réduire la marque.

Dès le début de la deuxième période, on vit des Bréviniers conquérants et décidés à combler leur retard, ce qui fut fait dès la 23e minute. C'est à ce moment-là que l'on pensait que les maîtres de céans passeraient l'épaule mais les visiteurs, dans la minute suivante, pouvaient reprendre leur distance. Repartis à l'assaut du dernier rempart vaudois, les Bréviniers trouvèrent la faille à la 32e minute. Le troisième tiers vit des locaux dominer les débats et se heurter à un portier en état de grâce.

Au vu du match, on peut penser qu'ils ont perdu un point, mais au niveau du classement, c'est un point de gagné et un pas de plus vers le maintien.

Belle-Roche: 110 spectateurs.

Arbitres: MM. Turrian et Hofmann.

Buts: 5e Switalski (Vindayer) 0-1. 5e Mischler (Y. Heugebaert), à 5 contre 0) 0-2. 15e Bargo (Patthey) 1-2. 23e Patthey 2-2. 24e Kreienbühl (Lauber) 2-3. 32e Bargo (Jaquet), à 5 contre 4) 3-3.

Pénalités: 4 x 2' contre La Brévine, 6 x 2' contre Prilly.

La Brévine: Schindelholz; Huguenin, Jeannin; Patthey, Floret; Jaquet, Renaud, Bargo; Lapointe, Gentil, Perrin; Berger, Huguenin, Barth.

Prilly: Oguey; Marietan, Inversini; Y. Heugebaert, Vitret; Robert, Lauber, N. Heugebaert; Vindayer, Mischler, Switalski; Kreienbühl, Navratil. (cap)

CLASSEMENT

1. Tramelan	15	13	0	2	62-35	26
2. Franches-M.	15	10	1	4	76-45	21
3. Université	15	8	3	4	58-54	19
4. St-Imier	15	6	3	6	57-52	15
5. Sarine	15	7	0	8	63-67	14
6. Le Locle	15	4	5	6	63-65	13
7. La Brévine	16	5	3	8	66-73	13
8. Ajoie II	15	5	2	8	49-62	12
9. Prilly	16	3	4	9	50-78	10
10. Court	15	3	3	9	47-60	9

Aujourd'hui

16.00 Ajoie II - Sarine FR
16.30 Court - Le Locle
16.45 Uni NE - Fr.-Montagnes
18.15 Tramelan - Saint-Imier

La descente de Sestrières est revenue au Français Luc Alphand, ce qui est de bon augure pour l'actuel numéro 1 mondial de la spécialité, une semaine avant les Championnats du monde. Seulement, cette fameuse descente de Sestrières ne s'est pas disputée dans le Piémont, mais en Bavière, à Garmisch-Partenkirchen, vu les tribulations de la station italienne, la semaine dernière. N'empêche que Luc Alphand a, une fois de plus, administré la preuve de sa classe immense en signant, à 30 ans, son sixième succès en Coupe du monde, son troisième de la saison.

Après avoir dominé les deux entraînements, voilà le Français intraitable le jour de la course et évidemment grandissime favori en vue de la seconde descente sur la «Kreuzeck», ce samedi, la véritable descente de Garmisch. Celle-ci n'est, cependant, pas encore assurée. Le terrible redoux a contraint le jury à interrompre l'épreuve après le passage de 65 des 72 descendeurs inscrits. La descente est, cependant, néanmoins validée.

DEUX SEULS ADVERSAIRES

Seuls le Canadien Brian Stemmler, deuxième à 34 centièmes de seconde, et l'Italien Peter Runggaldier, troisième, à un centième supplémentaire du Canadien, ont réussi à tenir la dragée haute au Savoyard, qui fêta là son troisième triomphe de la saison, après ceux de Vail et de Val d'Isère.

Après les journées fastes de Veysonnaz, les Suisses sont rentrés dans le rang. Le double vainqueur du Valais, Bruno Kernén, n'a pu faire mieux que dix-septième à deux secondes exactement de «Luch». Xavier Gigandet, treizième, et William Besse, douzième, ont fait mieux sans pour autant vraiment sauver l'honneur des descendeurs helvétiques, décidément piétreux.

Super-G féminin de Val d'Isère

Seizinger donne le ton

Katja Seizinger a entamé à la perfection les trois journées de Val d'Isère, étape cruciale pour les skieuses engagées dans la bataille pour la conquête de la Coupe du monde: l'Allemande s'est adjugé le premier super-G avalin - un second aura lieu dimanche - devant l'Autrichienne Renate Götschl (à 0"26) et ses deux compatriotes Hilde Gerg (0"39) et Martina Ertl (0"41). Avec Heidi Zeller-Bähler neuvième et Heidi Zurbriggen dixième, les Suissesses ont fait dans la discrétion.

Trois semaines après avoir enlevé le super-G de Garmisch, la skieuse d'Eberbach a fondu sur la victoire en Tarentaise, dans l'épreuve qui remplaçait celle annulée à Lake Louise, grâce à une course menée crescendo: neuvième au premier poste de chronométrage intermédiaire et cinquième au second, Katja Seizinger (24 ans en mai) a bouclé son parcours en un finish étourdissant, pour s'adjuger sa vingt et unième victoire en Coupe du monde, la septième dans la spécialité.

La championne olympique de descente a réalisé une fructueuse opération, qui lui permet de la

glisseurs, cette saison. Quant à Didier Cuche, son vingt-quatrième rang est à considérer comme satisfaisant et lui assure de prendre le départ aujourd'hui.

En dehors de ses black-out de Bormio (28e) et de la première descente de Veysonnaz (22e), Luc Alphand effectue une saison remarquable. Les trois victoires du skieur de Serre-Chevalier sont complétées par des deuxième places à Kitzbühel et Veysonnaz II, ainsi qu'une troisième à Val Gardena. Huit descentes, six podiums. Là où les performances du Français deviennent particulièrement intéressantes, c'est qu'il se met à gagner tout en skiant bien loin de la perfection. C'est la marque des tout grands descendeurs, tels que le furent, par exemple, Klammer et Collombin.

ressantes, c'est qu'il se met à gagner tout en skiant bien loin de la perfection. C'est la marque des tout grands descendeurs, tels que le furent, par exemple, Klammer et Collombin.

L'ACCIDENT DE SIVERTSEN

On se trouve à faible altitude dans la station bavaroise, départ à 1800 m, arrivée à 800 m. Sur une neige adoucie par la température clémente, Alphand a dévalé les 3,4 km du parcours dans le temps de 1'52"61, soit à une moyenne dépassant les 110 km/h (110,452 km/h). Il était en-

Une pluie de dollars

Cinquante mille dollars: c'est la prime de victoire de Luc Alphand pour son succès dans la première descente de Garmisch. Avec un nouveau succès aujourd'hui, le Français ferait mieux que doubler sa prise. A la nouvelle prime de victoire, il ajouterait encore une fois 50.000 dollars à son compte en banque pour totaliser le meilleur chrono des quatre descentes de Val d'Isère, Val Gardena, Kitzbühel et Garmisch, et encore une fois autant, sous forme d'une voiture, pour le descendeur ayant totalisé le plus grand nombre de points dans ces quatre épreuves.

Deux cent mille dollars pour un week-end, avouez que le ski commence à devenir payant! (si)

Ski nordique - Epreuves de Seefeld

Dählie dans la légende

Björn Dählie a rejoint Gunde Svand dans la légende. En remportant les 10 km style libre de Seefeld, le Norvégien a remporté sa trentième victoire en Coupe du monde, comme son illustre prédécesseur suédois. Chez les dames, les Italiennes ont fêté un doublé avec la victoire de Manuela Di Centa et la deuxième place de Stefania Belmondo.

Les Suisses ont à nouveau pu mesurer le chemin qui les sépare de l'élite internationale. Pas plus Sylvia Honegger (19e) que Brigitte Albrecht (34e) n'ont brillé sur le tracé autrichien. La débâcle est encore plus criarde chez les messieurs avec la 55e place de Wilhelm Aschwanden, le 57e de Hans Diethelm. Seul le 32e rang de Stefania Kunz apparaît comme encourageant.

«J'ai eu la chance de pratiquer mon sport favori au cours des six dernières saisons alors qu'il y a eu de nombreux Championnats du monde et des Jeux olympiques au calendrier. Gunde Svand et les autres n'ont pas eu cette opportunité» analysait le vainqueur, alors qu'on lui demandait s'il se considérait désormais comme le meilleur skieur de tous les temps. «On en

core devancé par ses deux seuls rivaux du jour, après un tiers du parcours. «Je n'ai pas très bien skié sur la partie supérieure et je savais qu'il fallait ensuite tout donner» a commenté le Français, radieux.

Garmisch semblait revivre des heures quêtes après ce funeste 29 janvier 1994, voici tout juste deux ans, qui vit la petite Melanie, alors âgée de quatre ans, perdre sa maman, la sympathique Ulli Maier, après une terrible chute. Cette fois, en dehors d'une frayeur pour le Suisse Markus Herrmann, qui frôla dangereusement les filets, tout semblait bien se passer. Soudain, la nouvelle de la chute de Kenneth Sivertsen vint secouer l'assistance. Le Suisse Daniel Brunner, déjà en cours de descente, fut arrêté en catastrophe. Plus de peur que de mal pour l'espoir norvégien. Mais, en revanche, le temps pour Daniel Brunner de remonter au départ en hélicoptère et le jury annula les sept dernières descentes. Car le 66, encore un Norvégien, Aane Saeter, venait de se crasher à son tour, se brisant un bras, se luxant une épaule et souffrant d'un traumatisme crânien. (si)

CLASSEMENTS

Seefeld (Aut). Messieurs, 10 km (style libre): 1. Dählie (No) 22'58"2. 2. Valbusa (It), à 12"9. 3. Isometsä (Fin) à 21"4. 4. Gandler (Aut) à 28"0. 5. Smirnov (Kaz) à 36"8. 6. Mühlegg (All) à 37"5. 7. Fauner (It) à 38"7. 8. Prokurovov (Rus) à 43"1. 9. Stadlober (Aut) à 43"4. 10. Hoffmann (Aut) à 46"5. P. 32. Kunz (S) à 1'36"6. 55. Aschwanden (S) à 2'20"0. 57. Diethelm (S) à 2'25"7.

Coupe du monde (9 courses): 1. Dählie (No) 810. 2. Smirnov (Kaz) 651. 3. Fauner (It) 392.

Dames, 5 km (style libre): 1. Di Centa (It) 12'52"9. 2. Belmondo (It) à 0"6. 3. Vålbe (Rus) à 3"5. 4. Gavrilouk (Rus) à 19"5. 5. Neumannova (Tch) à 19"8. 6. Theurl (Aut) à 28"4. 7. Taranenko (Ukr) à 33"4. 8. Korneieva (Rus) à 35"1. 9. Moen-Guidon (No) à 42"6. 10. Latsutina (Rus) à 43"6. P. 19. Honegger (S) à 52"7. 34. Albrecht (S) à 1'16"2. 45. Mettler (S) à 1'35"1.

Coupe du monde (9 courses): 1. Vålbe (Rus) 700. 2. Jegorova (Rus) 540. 3. Di Centa (It) 441. (si)

CLASSEMENTS

MESSIEURS

Descente de Garmisch-Partenkirchen: 1. Alphand (Fr) 1'52"61. 2. Stemmler (Can) à 0"34. 3. Runggaldier (It) à 0"35. 4. Ghedina (It) à 0"98. 5. Mader (Aut) à 1'25. 6. Ortlieb (Aut) à 1'29. 7. Skaardal (No) à 1'30. 8. Rauffer (All) à 1'31. 9. Strobl (Aut) à 1'55. 10. Perathoner (It) à 1'56. 11. Rzehak (Aut) à 1'58. 12. Besse (S) à 1'61. 13. Gigandet (S) à 1'64. 14. Kjus (No) à 1'67. 15. Vitalini (It) à 1'73. P. 17. Kernén (S) à 2'00. 21. Mahrer (S) à 2'18. 24. Cuche (S) à 2'33. 37. Lehmann (S) à 3'10. 49. Cavegn (S) à 3'74.

Coupe du monde. Général: 1. Kjus (No) 974. 2. Mader (Aut) 798. 3. Von Grünigen (S) 738. 4. Knauss (Aut) 670. 5. Tomba (It) 616. 6. Alphand (Fr) 608. 7. Reiter (Aut) 533. 8. Nyberg (Su) 525. 9. Amiez (Fr) 459. 10. Kosir (Sln) 437. P. 11. Kälin (S) 421. 12. Kernén (S) 407. 21. Gigandet (S) 281. 29. Locher (S) 221. 32. Besse (S) 195. 34. Accola (S) 182. 43. Mahrer (S) 146. 53. Cavegn (S) 117. 54. Zinsli (S) 111. 61. Staub (S) 95. 70. Herrmann (S) 66. 84. Hangl (S) 45. 98. Cuche (S) 31. 110. Brunner (S) 22. 113. Lehmann (S) 20. 137. Kühni (S) 5. 141. Sulliger (S) 3.

Descente (après 8 épreuves sur 12): 1. Alphand (Fr) 532. 2. Ortlieb (Aut) 359. 3. Mader (Aut) 327. 4. Kernén (S) 289. 5. Gigandet (S) 274.

DAMES

Super-G de Val d'Isère: 1. Seizinger (All) 1'11"32. 2. Götschl (Aut) à 0"26. 3. Gerg (All) à 0"39. 4. Ertl (All) à 0"41. 5. Street (EU) à 0"47. 6. Kostner (It) à 0"53. 7. Marken (No) à 0"55. 8. Meissnitzer (Aut) à 0"56. 9. Zeller-Bähler (S) à 0"75. 10. Zurbriggen (S) à 0"83. 11. Vogt (All) à 0"88. 12. Dorfmeister (Aut) à 0"91. 13. Häusli (All) à 1"04. 14. Schuster (Aut) à 1"09. 15. Merlin (It) à 1"16. P. 35. Summermatter (S) à 2"22. 42. Tschirky (S) à 2"79. 47. Kummer (S) à 4"21. 48. Schelbert (S) à 4"39.

Coupe du monde. Général: 1. Wächter (Aut) 886. 2. Seizinger (All) 882. 3. Ertl (All) 841. 4. Meissnitzer (Aut) 664. 5. Eder (Aut) 580. 6. Wiberg (Su) 565. 7. Street (EU) 553. 8. Dorfmeister (Aut) 528. 9. Kostner (It) 501. 10. Kjörstad (No) 452. P. 11. Zurbriggen (S) 444. 13. Nef (S) 423. 14. Roten (S) 401. 18. Accola (S) 320. 24. Zeller-Bähler (S) 251. 31. Oester (S) 187. 39. Summermatter (S) 160. 45. Zingre-Graf (S) 139.

Super-G (après 5 épreuves sur 7): 1. Seizinger (All) 365. 2. Meissnitzer (Aut) 314. 3. Ertl (All) 290. 4. Zurbriggen (S) 204. 5. Dorfmeister (Aut) 201.

Par nations: 1. Autriche 8980 (messieurs 4880 + dames 4100). 2. Suisse 5630 (3106 + 2524). 3. Italie 4677 (2830 + 1847). 4. Norvège 3427 (2570 + 857). 5. Allemagne 3198 (499 + 2699).

AU DÉPART

Deuxième descente masculine de Garmisch-Partenkirchen (12 h 15). Ordre de départ: 1. Cavegn (S). 2. Krauss (De). 3. Fattori (It). 4. Perathoner (It). 5. Nyberg (Su). 6. Trinkl (Aut). 7. Rasmussen (EU). 8. Kernén (S). 9. Kjus (No). 10. Alphand (Fr). 11. Ghedina (It). 12. Mader (Aut). 13. Gigandet (S). 14. Runggaldier (It). 15. Ortlieb (Aut). 16. Stemmler (Can). 17. Skaardal (No). 18. Strobl (Aut). 19. Knauss (Aut). 20. Franz (Aut). 21. Pretot (Fr). 22. Rzehak (Aut). 23. Herrmann (S). 24. Besse (S). 25. Crétier (Fr). 26. Mahrer (S). 27. Podivinsky (Can). 28. Assinger (Aut). 29. Vitalini (It). 30. Boyl (Can). P. 44. Rupp (S). 50. Brunner (S). 51. Cuche (S).

Première descente féminine de Val d'Isère (9 h 15). Ordre de départ: 1. Summermatter (S). 2. Montillet (Fr). 3. Cavagnoud (Fr). 4. Suhadolc (Slo). 5. Vogt (All). 6. Schuster (Aut). 7. Gutensohn (All). 8. Gerety (EU). 9. Lebedeva (Rus). 10. Schneider (Aut). 11. Häusli (All). 12. Gerg (All). 13. Ertl (All). 14. Wächter (Aut). 15. Stöckl (Aut). 16. Bouvier (Fr). 17. Pace-Lindsay (Can). 18. Zeller-Bähler (S). 19. Meissnitzer (Aut). 20. Gerg-Leitner (All). 21. Lindh (EU). 22. Götschl (Aut). 23. Street (EU). 24. Zelenskaja (Rus). 25. Dorfmeister (Aut). 26. Zurbriggen (S). 27. Seizinger (All). 28. Merlin (It). 29. Perez (It). 30. Kostner (It). P. 40. Schelbert (S). 41. Rey-Bellet (S). 46. Tschirky (S). 49. Kummer (S). (si)

Exposition
Bâtiment
Rénovation
Construction

Artibat 96

du 1er au 5 février 1996
à Polyexpo, La Chaux-de-Fonds

René Aubry/Electricité des Hêtres, Téléphone & Electricité
Bertrand Cuhe, entreprise de maçonnerie
Facetec SA, revêtement de façades
Heimo & Fils SA, revêtement de sols
Insta-Rex, sanitaire-ferblanterie
Jost, vitrerie
Netto Sablage S.à r.l., construction nettoyage
Portabri, portes et portails
Roland Parel, clôtures
Sapac/Thomas Miserez, pompes à chaleur et chauffage
R. Simonin, élagage d'arbres
Obrist & Co, tubage et construction de canaux de cheminées

Baticar SA, peinture et vernis
Communauté Lignum, promotion du bois
ECAI Etablissement Cantonal d'assurance immobilière
HK Haefliger & Kaeser SA, matériaux de construction
Jallut SA, peinture et vernis
L'Impartial, journal
F. Nussbaum & Fils, ferblanterie, couverture, échafaudages
Promobot, maisons familiales
Bernard Rössli, plâtrerie-peinture
Securiton SA, sécurité
Smart Cut AG, outils de coupe
BuroConcept, mobilier de bureau
Béguin Vitraux, vitraux

Bernard Ducommun et Fils SA, menuiserie-ébénisterie
Conciergerie Service, nettoyages
Hans Hassler SA, décoration d'intérieur, revêtement de sols
Hostettler, piscines, créations et entretien de jardins
Jean-Claude Audemars, enseignes, sérigraphie
Matériaux SA Cressier, matériaux de construction
Ottavio Panzera, jardinier-paysagiste
R. Tanner & Fils, service multibennes
SWE Sun Wood Energy S.à r.l., énergies alternatives
Service communal de l'énergie
Service cantonal de l'énergie
Wolf Stores, stores et volets
Tschäppät, remorques et chasse-neige

Entrée libre

Horaires:

Judi 1er février 1996, de 16 à 21 heures
Vendredi 2 février 1996, de 14 à 21 heures
Samedi 3 février 1996, de 10 à 19 heures
Dimanche 4 février 1996, de 10 à 19 heures
Lundi 5 février 1996, de 14 à 19 heures

Entrée libre

sanitaires
ferblanterie
ventilation
paratonnerre
isolation
études techniques

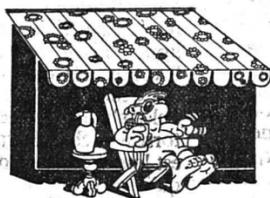
A. QUATTRIN
E. GÖRI
Charrière 13
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 39 89
Fax 039/28 38 30

présent à Artibat 96!

132-782094

HEIMO & FILS SA
Maîtrise fédérale
Tél. 039/28 15 24
rue du Parc 9
La Chaux-de-Fonds

Tapis
Parquets
Plastiques
Entretien
Stores



L'ombre sur mesure
10% sur nos stores
pour toutes commandes
passées pendant Artibat 96

132-781898

Artibat

BUROCONCEPT

Mobilier de bureau Etudes et aménagements
Mobilier d'atelier Agencements industriels

La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 90 28 Fax 039/ 28 84 67

132-782014

CAPTEURS
SOLAIRES

«Le soleil réinvente l'eau chaude»

- Technique
Le préchauffage solaire de l'eau sanitaire. Schémas, exemples types.
- Pratique
Règles simples. Besoins, pose et installations. Coûts. Gains thermiques. Rendement. Subventions.
- Esthétique
Intégration. Eléments d'architecture.

Pour plus d'informations

Artibat 96

Service de l'énergie
Rue du Collège 31 d
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/276 678

ENERGIE
NEUCHÂTEL

132-782345

BATICAR SA
COULEURS & VERNIS

Rue de la Paix 70, ☎ 039/23 93 26
La Chaux-de-Fonds

BATICAR SA

la meilleure réponse aux nouvelles
réalités du bâtiment
et de la carrosserie

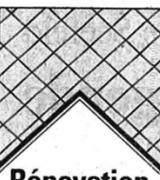
132-782242

JAQUET-PROZ PEINTURES

Jaquet-Droz 22 à La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 17 10
Rue des Sablons 43 à Neuchâtel
☎ 038/24 23 00

Votre fournisseur exclusif de peintures, vernis, matériel d'application
Papiers peints, produits beaux-arts

132-781882



Installations sanitaires - Chauffage

Schaub SA

R. Schaub & P. Dalmau

Rénovation
salles de
bains
et
cuisines

Rue du Progrès 84-88
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 23 33 73 Fax (039) 23 26 82

132-782556

IMMOBILIER

A vendre
Savièse (VS)
superbe

2½ pièces

meublé et agencé,
neuf, avec cave,
garage, terrasse,
dans maison
villageoise
☎ 027/25 15 54
36-314548

TÉLÉPHONER, C'EST TOUT VERRE!

- Construction techniverrière
- Miroirs sur mesure
- Installation tout verre
- Verres de sécurité
- Polissage et sablage
- Fermeture balcons

VITRERIE
MIROITERIE
Jost

Numa-Droz 185
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 40 77
Fax 039/26 91 00

132-782206

Feu:
118

Conférence du samedi 3 février à 17 heures

Conférence de M. Francis SERMET, directeur de la
Promotion Economique du canton de Neuchâtel.
Thème: Economie et promotion économique

DIVERS

PROVIMI

Commerce 125 - La Chaux-de-Fonds
Le commerce de fourrage
sera fermé
MARDI et JEUDI
jusqu'à nouvel avis!
Merci de votre compréhension!

132-782674

AVIS OFFICIEL

AVIS

Nous informons la population que pour cause d'entretien, le

vivarium

sera fermé du lundi 5 au
vendredi 23 février 1996.

Direction des
Travaux
publics

132-782658

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

Le mot mystère

Définition: petite barque, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 5

N	R	E	D	R	O	B	E	D	B	E	R	N	E	E
C	O	U	R	T	S	O	R	T	I	E	I	A	F	U
E	M	I	N	I	M	U	M	C	U	U	N	M	F	N
N	O	I	S	E	O	E	C	O	F	F	R	E	O	E
R	I	A	E	S	O	T	N	N	R	L	C	N	T	M
E	O	U	E	R	I	I	A	G	M	U	G	T	E	M
V	E	R	G	O	E	M	A	R	R	I	E	R	E	A
A	E	A	A	E	T	I	N	U	O	D	A	M	A	I
C	N	L	S	E	B	L	L	R	G	E	I	U	C	G
E	A	I	U	E	M	E	A	U	T	R	U	I	L	R
C	M	G	V	E	R	T	O	M	C	E	I	O	E	E
T	I	U	R	F	E	R	E	L	B	I	B	L	B	B
L	T	L	O	U	T	R	E	E	N	I	E	R	L	E
E	I	E	R	E	M	U	E	R	N	G	G	E	O	E
N	E	L	M	L	E	E	T	E	V	U	D	U	C	S

A Agrume
Ambigu
Amadou
Amitié
Arrière
Autrui
Béguin
Benêt
Bible
Bloc
C Calao
Caverne
Coffre
Congru
Court

Crime
Culière
Curule
D Déborder
Dette
Diurne
Duvet
E Etoffe
Etuve
F Fluide
Fruit
G Geler
Globine
Grèbe
Grille

L Ligue
Ligule
Limite
Loutre
M Maigre
Menue
Merlin
Métro
Miaulé
Minime
Mission
Momie
Morue
Noise
Nouer

O Oasis
Ogre
Oignon
Orateur
Oratoire
Organe
R Reine
Remuer
S Serrer
Sorbe
Sortie
Sourd
U Unité
Usage
V Velue

roc-pa 297

Cyclocross - Championnats du monde à Paris

Runkel, l'homme à battre

Pas d'argent, pas de Suisse. En matière de cyclocross, l'axiome devient «pas de boue, pas de Suisse». A chaque fois que les Championnats du monde de cyclocross se jouent sur un terrain lourd, mieux encore boueux, les Helvètes sont imbattables. C'était ainsi pour Pascal Richard, brillant champion du monde il y a huit ans, ça l'était encore l'an passé avec le triomphe de Dieter Runkel.

Tant le Vaudois que le Soleurois ont conquis leur maillot irisé sur sol helvétique. Normal, dès lors que nous nous trouverons dans

la banlieue parisienne, que les Français aient davantage songé aux aptitudes des leurs, Emmanuel Magnien, Jérôme Chiotti et Dominique Arnould (lauréat en 1993) en tête.

Le jeu des pronostics reste néanmoins passionnant et incertain. «Didi» Runkel fut un excellent routier, tout comme pourrait l'être l'ancien champion du monde amateurs Thomas Frischknecht, pour qui cyclocross et surtout VTT revêtent un intérêt prioritaire. Le grand espoir français Emmanuel Magnien devrait trouver un terrain à sa convenance et parfaitement connu, puisque l'équipe de France ne s'est pas privée de courses et d'entraînements sur le parcours de Montreuil.

L'Allemand Mike Kluge, déjà trois fois champion mondial, les

Italiens Luca Bramati (vainqueur de la Coupe du monde) et Daniele Pontoni (encore un ex-champion du monde) ou le Belge Paul Herijgers (toujours un ancien lauréat) sont à considérer de près. Sans oublier le Hollandais Adri Van der Poel, digne beau-fils de Raymond Poulidor.

Le gendre du populaire «Pou-pou» en est, dans sa longue carrière, à cinq titres de... vice-champion du monde, quatre fois en cyclocross, une fois sur route. Autre Batave, le numéro 1 mondial de la spécialité, Richard Groenendaal, rêve d'or après deux médailles d'argent conquises ces deux derniers ans. Côté suisse, on citera encore Beat Wabel, médaillé de bronze, l'an passé. (si)



Dieter Runkel

Favori, même si le jeu des pronostics est incertain. (ASL)

Sacchi prolonge - L'entraîneur de l'équipe d'Italie, Arrigo Sacchi, a prolongé son contrat jusqu'à la fin 1998 pour un montant de 1,7 milliard de lires (environ 1,3 million de francs suisses). Sous la houlette du technicien transalpin, à la tête de la squadra azzura depuis 1991, l'Italie a notamment disputé la finale de la World Cup 94 et elle s'est qualifiée pour la phase finale de l'Euro 96. (si)

Football

Hambourg à La Maladière

Match de gala aujourd'hui à La Maladière. En effet, NE Xamax donne la réplique au Hambourg de Stéphane Henchoz, actuel cinquième du championnat de Bundesliga. Le coup d'envoi de cette partie amicale est agendé à 18 h 15.

Les Neuchâtelois sont rentrés hier au pays après un séjour de huit jours à la Grande-Motte. En France, les Xamaxiens ont eu de la chance avec la météo, la pluie n'ayant fait que de brèves apparitions.

Malheureusement, lors de ce camp d'entraînement, Joël Corminboeuf a ressenti une violente douleur au genou et a dû rentrer précipitamment au pays. Diagnostic de la Faculté: les ligaments ne sont pas touchés, et, au pire, il pourrait s'agir d'une lésion au ménisque. Le gardien neuchâtelois subira aujourd'hui une arthroscopie du genou et sera indisponible pour au moins deux semaines. Pour contrer l'équipe de Felix Magath, Gilbert Gress devra composer également sans Martin, Moret et Rothenthaler, tous blessés.

A noter que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du transfert de Stéphane Henchoz au club allemand.

G.S.

BRÈVES

Snowboard

Jaquet: prometteur

Gilles Jaquet s'est distingué hier à l'occasion d'un slalom parallèle qui s'est disputé à Oberstdorf. Le Chaux-de-Fonnier a pris la douzième place de la première manche, soit le meilleur résultat de sa jeune carrière. Malheureusement, les choses se sont quelque peu corsées lors de la deuxième manche, Jaquet se classant au vingt et unième rang au terme des deux tracés. Rappelons que les seize meilleurs classés participent à la finale.

Ski nordique

Annulation

Prévu demain dimanche à Saignelégier, le 16e Tour des Franches-Montagnes a été annulé, reporté à des jours meilleurs du point de vue de l'enneigement.

Football - Coupe d'Afrique des nations: avant la finale

Un affrontement Nord - Sud

La finale de la vingtième édition de la Coupe d'Afrique des nations entre l'Afrique du Sud et la Tunisie, ce samedi 3 février au FNB Stadium de Johannesburg, pourrait marquer un basculement de la domination du football de ce continent du nord au sud.

Pour la première fois en effet depuis la victoire du Zaïre en 1974, une nation située au sud de l'Equateur, l'Afrique du Sud, quatre ans seulement après sa réintégration au sein du football mondial, semble en mesure de l'emporter tant son parcours a été impressionnant.

Après leur succès (3-0) en demi-finale sur le Ghana - pourtant favori annoncé du tournoi depuis le forfait du Nigeria -, les Sud-Africains (29es au classement FIFA) auront les faveurs du pronostic, eux qui auront aussi l'avantage de jouer dans leur stade fétiche situé à plus de 1800 m d'altitude où ils ont été seulement battus par l'Egypte, au premier tour.

Les Tunisiens (31es au classement FIFA) sont tout étonnés de se retrouver là, deux ans après leur échec à domicile et après un départ laborieux (nul contre le Mozambique, défaite face au Ghana). La victoire des «Bafana-Bafana», qui bénéficieront de la rentrée du percutant Masinga, suspendu en demi-finale, apparaît d'autant plus pro-

bable que tout un peuple en a fait une affaire politique.

COMME LE RUGBY

Tout un peuple souhaite que, comme ce fut le cas pour le succès en juin dernier des Springboks dans la Coupe du monde de rugby, le sport chéri des Blancs, un triomphe ce samedi en football, plus prisé des Noirs, rapproche les Noirs et les Blancs dans un pays secoué encore par des tensions ethniques malgré la fin de l'apartheid.

«Les rugbymen l'ont fait, aussi nous sommes dans l'obligation de réussir» a déclaré l'entraîneur, Clive Barker, pour qui «le sport brise les barrières plus que la politique».

Mais les Tunisiens, qui n'avaient plus atteint une finale depuis 1965, où ils avaient perdu

3-2 chez eux devant le Ghana, sont décidés à défendre leurs chances. Ils seront privés toutefois du défenseur Sami Trabelsi, suspendu, et de ses attaquants, Jamaledine Liman et Imed Ben Younésine, blessés.

La rencontre pour la troisième place en lever de rideau sera une piètre consolation pour le Ghana et la Zambie, les favoris des demi-finales battus par des équipes «au jeu plus structuré et mieux préparé» selon Philippe Redon, l'ancien entraîneur français du Cameroun.

Ce sera l'occasion pour Abedi Pele, s'il est rétabli de son entorse à la cheville gauche; ce qui est loin d'être sûr, de démontrer qu'il a beaucoup manqué au Ghana et au Zambien Kalusha Bwalya de défendre son titre actuel de meilleur buteur (5 buts). (si)

Le Nigeria exclu

Le Comité exécutif de la Confédération des Nations Africaines (CAF) a annoncé que le Nigeria sera exclu des deux prochaines éditions de la Coupe d'Afrique des nations, en 1998 et 2000. Cette décision repose sur l'article 28 des statuts de la CAF. Le règlement de la CAF prévoit «qu'un forfait déclaré moins de vingt jours avant le commencement de la compétition finale ou pendant celle-ci entraînera (...) une amende maximum telle que fixée par les statuts, ainsi que la suspension de l'association concernée pour les deux éditions suivantes de la Coupe d'Afrique des nations».

Le Nigeria s'est vu également infliger une amende de 15.000 dollars (environ 18.000 francs suisses) et devra payer des dommages aux différentes parties concernées par ce forfait. (si)

LA PREUVE PAR SEPT

Une question de survie

Plus ou moins régulièrement, le sujet revient sur le devant de la scène. L'«arrêt Bosman» prononcé récemment par la Cour européenne n'a fait qu'apporter de l'eau au moulin de tous ceux qui voudraient, au nom d'on ne sait trop quoi, modifier des données qui ont pourtant fait leurs preuves.

Ainsi donc, il faudrait porter à trois, à cinq voire à sept le nombre des étrangers évoluant dans les clubs de hockey sur glace de LNA. On voudrait prononcer l'arrêt de mort de ce sport en Suisse que l'on ne s'y prendrait pas différemment.

Bien sûr, dans un cas qui nous touche de près, le HCC ne serait pas ce qu'il est sans Shirajev et Bozon. Dans le même ordre d'idée, on a vu que FR Gottéron amputé de Bykov et de Khomutov faisait pâle figure. Et que serait Lugano sans Sjödin ni Lebeau, Rapperswil sans Richard ni Thibaut?

S'il convient de relever une fois encore ici le mérite des mercenaires, il y a toutefois lieu de s'inquiéter du fait que des dirigeants dits sensés soient pris de l'envie d'en augmenter le nombre, qui plus est de manière démesurée.

Imaginons ainsi - pure fiction - un HCC promu et «renforcé» non seulement par ses deux étrangers actuels mais encore - là aussi, pure fabrication - par Virta, Nieminen, Gagné, Lambert et Yaremchuk. Quel serait alors l'embarras de Riccardo Fuhrer - il sera encore aux Mèlèzes lors du prochain exercice, on en

prend les paris - quand il devrait désigner les cinq hommes devant évoluer en supériorité numérique ou encore les quatre élus devant «bûcher» deux minutes durant lorsque l'un des leurs se retrouverait sur le banc d'infamie... Nul doute qu'il y laisserait quelques cheveux.

Cela étant, cet embarras serait tout bonnement insignifiant comparativement au coup que porterait au hockey de ce pays l'approbation de cette initiative. En effet, comment les joueurs helvétiques pourraient-ils encore progresser dans un tel contexte? Déjà trop souvent réduits au rang de faire-valoir pour la plupart d'entre eux, ils se verraient tout bonnement exclus des tâches essentielles. Autrement formulé, et toujours dans le cas du HCC, des garçons comme Oppliger, Stehlin et Bourquin assisteraient du banc au dénouement des rencontres, n'étant plus utilisés que pour permettre aux «stars» de respirer.

Si les spectateurs y trouveraient peut-être leur compte - les clubs aussi dans la mesure où un joueur suisse bien coté coûte pratiquement aussi cher sinon plus qu'un étranger - c'est le hockey tout entier de ce pays qui pâtirait de cette situation. La claque encaissée en avril dernier en Suède aurait pourtant dû faire office de sonnette d'alarme. Car si les étrangers sont devenus indispensables aux clubs suisses, il serait suicidaire d'en augmenter le nombre.

Il en va de la survie du hockey de ce pays...

Jean-François BERDAT

Un espoir valaisain

Chez les espoirs, le néo-pro Beat Blum (les pros de moins de 23 ans ont le choix entre les catégories élites et espoirs) et, chez les juniors, le Haut-Valaisain Roman Peter, figurent au nombre des sérieux outsiders. Alors que le Tessin ne compte pas le moindre représentant, les cantons romands seront encore représentés par le Vaudois Daniel Terrapon, remplaçant chez les juniors. (si)

TV-SPORTS

● SAMEDI

TSR
22.45 C'est très sport.
DRS
22.15 Sport aktuell.
TSI
19.00 Bobsleigh.
22.15 Doppo partita.
Suisse 4
09.10 Ski alpin. Descente dames à Val-d'Isère.
11.10 Ski alpin. Descente dames à Val-d'Isère.
12.10 Ski alpin. Descente messieurs à Garmisch.
TF1
16.50 Football. Coupe de France: Nantes - Monaco.
F2
15.15 Samedi sport.
15.20 Tiercé.
15.30 Samedi sport.
16.00 Rugby. Tournoi des Cinq nations: Angleterre - Pays de Galles.
20.30 L'image du jour. Rugby.
F3
08.35 Magazine olympique.
09.00 Rencontres à XV.
20.35 Tout le sport.

ARD

10.15 Biathlon.
13.45 Sport-extra.
17.30 Sportschau.
19.10 Sportschau.

ZDF

15.00 Tennis.
22.00 Das aktuelle Sport-studio.

TVE

12.00 Rinkhockey.
13.30 Football en salle.
20.30 Football. Sporting Gijon - Atletico Madrid.

RTP

20.45 Football.

NBC

14.00 Hockey sur glace.
15.00 Golf.
22.00 Basketball.

CNN

13.30 World sport.
16.30 World sport.

EUROSPORT

09.00 Eurofun.
09.30 Ski alpin.
10.25 Biathlon.
10.35 Ski alpin.
11.30 Biathlon.
13.00 Ski alpin.
14.00 Tennis. Tournoi de Zagreb.
18.00 Natation.
19.30 Football. Coupe d'Afrique des nations.
21.00 Basketball. Pau-Orthez - Villeurbanne.
22.30 Football. Coupe d'Afrique des nations.

● DIMANCHE

TSR
18.25 C'est très sport.
DRS
13.05 Sport aktuell.
18.30 Sportpanorama.
TSI
19.00 La domenica sportiva.
Suisse 4
10.25 Ski alpin. Super G dames à Val-d'Isère.
11.55 Ski alpin. Super G messieurs à Garmisch.
15.25 Cyclocross. Championnat du monde.
22.05 C'est très sport.
TF1
10.10 Auto moto.
10.50 Téléfoot.
F2
17.50 Stade 2.
F3
14.55 Sport dimanche.
15.05 Tiercé.
15.30 Cyclocross. Championnat du monde.

La cinquième

14.00 L'esprit du sport.

ARD

12.00 Sport-extra.
18.08 Sportschau.

ZDF

15.35 Sport-extra.
17.10 Sport-reportage.

RAI UNO

18.10 90° minuto.

RAI DUE

19.00 Sport.
19.50 Domenica sprint.

TVE

13.00 Basketball.
14.30 Area deportiva.

RTP

20.45 Football.
23.00 Domingo desportivo.

NBC

16.00 Basketball.

CNN

13.30 World sport.
16.30 World sport.
23.30 World sport.

EUROSPORT

08.30 Football.
10.30 Biathlon.
10.45 Ski alpin.
11.30 Biathlon.
13.00 Ski alpin.
14.00 Tennis. Tournoi de Zagreb.
16.00 Natation.
18.00 Cyclocross.
19.00 Boxe.
20.00 Aerobic.
21.00 Danse sportive.
23.00 Golf.
24.00 Football.

Salle de la Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds
Dimanche 4 février 1996
à 16 heures

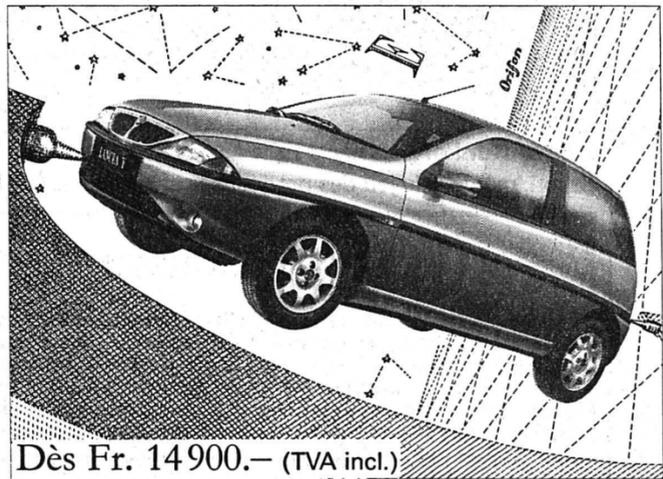
GRAND LOTO

organisé par le FC SUPERGA

4 cartons
Abonnement: Fr. 18.- pour 40 tours
Coupons à 50 centimes
La royale d'une valeur de Fr. 1000.-
sera jouée hors abonnement
132-781643

AUTOS - MOTOS - VELOS

Invitation À LA PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE Lancia Y. jusqu'au 4 février



Dès Fr. 14 900.- (TVA incl.)

VENEZ L'ESSAYER, VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE.

SAMEDI 3 FÉVRIER DE 9 à 19 h
DIMANCHE 4 FÉVRIER DE 10 à 18 h

Dans notre halle d'exposition,
bd des Eplatures 19, La Chaux-de-Fonds

Lancia Il Granturismo

GARAGE DES 3 ROIS SA

132-782447

ENSEIGNEMENT

Centre professionnel
du Littoral
neuchâtelois



ESCEA APPEL D'OFFRES

L'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA) cherche à engager, à un poste partiel, des

CHARGÉ(E)S DE COURS EN ANGLAIS ET EN ALLEMAND NIVEAU AVANCÉ

Exigences:

- être porteur d'un titre universitaire ou équivalent et d'un titre pédagogique;
- être de langue maternelle anglaise/allemande et être à même d'enseigner un anglais ou allemand à connotation économique et d'actualité de niveau avancé.

La préférence sera donnée aux candidat(e)s pouvant justifier d'une expérience dans l'enseignement et d'une activité professionnelle dans les milieux économiques.

Obligations et traitement légaux.

Entrée en fonction: 19 août 1996

Ce poste est ouvert aux femmes et aux hommes.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. François Burgat, directeur, tél. (038) 21 41 21.

Adresser une lettre de candidature manuscrite avec curriculum vitae détaillé, références, copies des titres et certificats à la direction générale du CPLN - Centre professionnel du Littoral neuchâtelois, Maladière 84, case postale 44, 2007 Neuchâtel, avant le samedi 17 février 1996.

28-40885



RESTAURANT LA CHAUX-D'ABEL
Dimanche 4 février 1996
JAMBON AUX MORILLES
Dessert compris: Fr. 27.-
Réservez, s.v.p.: ☎ 039/61 13 77
132-782673

Le bon choix
Restaurant de l'Elite
Rue du 1er-Mars 9
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 95 55
Ouvert 7/7
Dimanche 4 février 1996
Filets St-Pierre au basilic
Crème de tomate
Mixed grill sauce aux morilles
Pommes frites
Légumes ou garniture à choix
Cassata maraschino - Fr. 19.90
Réservez votre table!
Fondue chinoise à gogo Fr. 21.50
132-782696

RESTAURANT DES RECETTES «CHEZ MAX»
2416 Les Brenets Tél. 039/32 11 80
Jours de fermeture: mercredi et jeudi
Tradition: **LES TRIPES**
servies à discrétion midi et soir
jusqu'au 25 février 1996
Tous les dimanches:
**Notre menu spécialement
choisi pour les familles**
Et toujours nos spécialités à la carte
132-782684

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU

L'AVBIER
Votre mariage?
Notre cadre magnifique et notre expérience sont à votre service. Demandez-nous une offre.
038
30 30 10
MONTEZILLON

Cette rubrique paraît chaque samedi

DIVERS

UNION OUVRIÈRE, La Chaux-de-Fonds
Déclarations d'impôts
Remplissage dès le 12 février
Prendre rendez-vous dès le 5 février au guichet ou par tél. au 23 45 48
Lundi, mardi, jeudi et vendredi:
9 heures à 11 heures
Lundi, mardi et mercredi: 17 heures à 19 heures
Comment remplir sa déclaration?
Jeudi 22 février: 18 h 30 à 20 heures
Cours **GRATUIT** proposé par l'Union Ouvrière
S'inscrire jusqu'au 19 février
132-782571

Publicité intensive,
Publicité
par annonces

OFFRES D'EMPLOI

ADIA
POSTE FIXE 039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
NOUS CHERCHONS
SECRÉTAIRE
français-allemand

Personne responsable et de confiance.
Pour divers travaux de secrétariat, réception et téléphone, prise de commandes et leur suivi, facturation.
Expérience et références sont demandées.
Intéressée?
Appelez **Mario De Bortoli**.

Sponsor officiel du HCC
Système de Qualité Certifié
ISO 9002/FN 29002
Reg. N° 11735 01

DIVERS

"Les Pervenches"
Samedi soir
COMPLET
132-782698

Achète au plus haut prix
VOITURES
bus,
camionnettes,
Kilométrage, état sans importance.
 Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89
28-37690

FINANCE

secours
DETTES AIDE efficace
038/51 17 76
MEYER GESTION DE DETTES
2520 LA NEUVEVILLE
6-102585

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons pour date à convenir
monteur-mécanicien
en machines-outils
pour entretiens/révisions.

Faire offres à SCEMAMA SA, route de Soleure 145, 2501 Bienne, tél. 032 4241 85.
06-104485/4x4

Si vous êtes au bénéfice d'une solide expérience dans le polissage complet et que vous recherchez un emploi avec responsabilités, nous vous proposons un poste de

chef polisseur bracelets acier

Vous serez responsable principalement de la gestion administrative et technique d'un atelier de polissage d'environ 15 personnes.

Veillez contacter M. Gérard FORINO pour un entretien.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
132-782479

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Si vous pensez qu'il vous manque des certificats, des diplômes... et que votre vie est dès lors limitée.
Primo vous vous trompez
Deusio nous vous prouvons le contraire
à condition que vous aimiez le contact, vous parliez assez bien la langue française et que vous ayez un peu de dynamisme et de l'assiduité.
Pour participer à une information générale dans votre région, appelez le 024/24 26 41, Ring SA, En Chamard, 1442 Montagny-Yverdon. 196-781184

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

SPECTACLES - LOISIRS

Salle de spectacle
Saint-Imier
SUPERLOTO
Dimanche 4 février 1996
16 heures
20 tournées + 3 tournées «Royales»
Vol à New York • Une semaine à Majorque
Montre Longines • Or • Appareils ménagers
Paniers garnis • Jambons • Lots de vin
Corbeilles garnies
Prix de la carte: Fr. 25.- pour les 20 tournées
et les 3 royales.
Cartes supplémentaires:
Fr. 1.- pour les tournées. Fr. 2.- pour les royales.
Quine - Double quine - Carton
Corps de Musique Saint-Imier
6-102582

PATINOIRE DES MÉLÈZES

Samedi 3 février 1996
à 20 h 15

HC Star Chaux-de-Fonds
reçoit
HC Saint-Imier

Avec le soutien de:



Tennis - Tournoi de Tokyo: Martina Hingis en demi-finale

Une chance en or

Finidi à la Juventus - L'attaquant international du Nigeria George Finidi (Ajax Amsterdam) devrait porter la saison prochaine les couleurs de la Juventus, selon la presse italienne de vendredi, Finidi (24 ans), sous contrat jusqu'au 30 juin 1997 avec l'Ajax, serait en passe de signer un contrat le liant à la Juve jusqu'en l'an 2000, sur la base de huit milliards de lires (environ six millions de fr), indiquait la presse italienne. (si)

Martina Hingis devra encore attendre avant de défier Monica Seles. A Tokyo, la Saint-Galloise retrouvera en demi-finale sa partenaire de double Iva Majoli (WTA 8). Contre toute attente, la Croate a, en effet, infligé à la numéro un mondiale sa deuxième défaite depuis son retour à la compétition en août dernier.

La championne d'Australie, dont la dernière défaite remontait à sa finale de l'US Open face à Steffi Graf, s'est inclinée 1-6 7-6 (7-5) 6-4 face à une rivale qu'elle avait pourtant, la semaine dernière à Melbourne, battue sur le score sans appel de 6-1 6-2. Pour sa part, Martina Hingis (WTA 17) n'a connu aucune difficulté pour s'imposer 6-1 6-2 en cinquante-quatre minutes devant la Japonaise Naoko Sawamatsu (WTA 21). La demi-finale du bas du tableau opposera Arantxa Sanchez à Conchita Martinez.

AVANTAGE MARTINA
L'élimination de Monica Seles bouleverse toutes les données de ce tournoi. Martina Hingis bénéficie dorénavant d'une chance

en or d'accéder à la finale de ce «Pan Pacific Open» doté de 925.000 dollars. En effet, elle possède un ascendant certain sur Iva Majoli. En l'espace d'un mois, en décembre au Cap d'Agde et en janvier à Perth, elle l'a battue à deux reprises. Même s'il ne s'agissait que de matches exhibition, il ne faut pas sous-estimer la portée de ces deux succès. Surtout celui de Perth en finale de la Hopman Cup où Martina s'était imposée 6-3 6-0 en quarante-sept minutes seulement.

Face à Naoko Sawamatsu, Martina Hingis a pris une revanche éclatante. Battue par la Japonaise le mois dernier à Sydney malgré... quatre balles de match en sa faveur, la Saint-Galloise a encore manœuvré à la perfection sur la moquette du «Tokyo Metropolitan Gymnasium». En s'appuyant sur son jeu d'attaque qui avait fait merveille mardi face à Gabriela Sa-

batini, Martina n'a laissé aucune chance à une rivale trop vite dépassée.

LA FRANCHISE DE MONICA

«Je n'ai pas perdu parce que j'ai mal à l'épaule. J'ai été battue par une joueuse qui a mieux joué que moi sur les points importants.» Monica Seles ne cherchait pas d'excuses. Iva Majoli, malgré un premier set catastrophique, a su se sublimer à chaque fois que les points valaient leur pesant d'or. Comme, par exemple, à 5-5 dans le tie-break de la deuxième manche lorsqu'elle armait deux superbes coups gagnants pour revenir à la hauteur de Seles.

«La différence avec le quart de finale de Melbourne est venue de la qualité de mon déplacement, soulignait Majoli. Aujourd'hui, j'étais sur toutes les balles. Je m'attendais à un match serré. Mais jamais je n'ai



Monica Seles - Iva Majoli
Surprise à Tokyo où la Croate a signé un authentique exploit.

pensé pouvoir la battre. Elle a si bien joué depuis son retour!» Euphorique après cette victoire, la Croate a tout intérêt à revenir très vite sur terre. Son duel avec cette Martina Hingis si conquérante ne s'annonce pas comme une partie de plaisir. (si)

Résultats

Tokyo, Tournoi WTA. 925.000 dollars. Quarts de finale du simple dames: Hingis (S) bat Sawamatsu (Jap) 6-1 6-2. Majoli (Cro/7) bat Seles (EU/1) 1-6 7-6 (7-5) 6-4. Sanchez (Esp/3) bat Maleeva (Bul/5) 7-5 6-3. Martinez (Esp/2) bat Davenport (EU/8) 6-2 6-3.
Ordre des demi-finales de samedi: Majoli - Hingis et Sanchez - Martinez.

GRAND7
Combinaison gagnante: 17 - 10 - 15 - 16 - 9 - 8 - 5.
Rapports pour 20 centimes
7 gagnants: tirelire.
6 gagnants: tirelire.
5 gagnants: 2396,00 fr.

PMUR
Demain à Vincennes, Prix de France (trot-attelé, Réunion I, 3e course, 2100 m, 15 h 05).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	Westgate-Crown	2100	E. Bellei	R.-G. Mac Kenzie	18/1	0a4a	6 Comment aller contre lui alors qu'il passe pour un cheval de vitesse; a fait sien l'Amérique.
2	Camino	2100	J.-Ph. Dubois	J.-Ph. Dubois	21/1	5a7a0a	
3	Uno-Atout	2100	N. Roussel	A. Roussel	24/1	7m5a0a	8 Il sera encore mieux sur ce parcours et a une revanche à prendre après avoir été douteusement disqualifié.
4	Ina-Scout	2100	H.-A. Johansson	P. Engberg	10/1	4a0a3a	
5	Arnaqueur	2100	K. Hawas	K. Hawas	8/1	3a2a2a	5 Il est en constant progrès et ses fins de course sont tranchantes.
6	Cocktail-Jez	2100	J.-E. Dubois	J.-E. Dubois	5/1	1a0a3a	
7	Bonheur-de-Tillard	2100	J.-C. Hallais	J.-C. Hallais	12/1	0a1a3a	4 Au premier échelon, il est conseillé de la retenir assez haut.
8	Activity	2100	A. Lindquist	P. Engberg	6/1	Da6a2a	
9	Houston-Lauko	2100	J. Kontio	P. Yli Houala	28/1	0a0a4a	1 Il a démontré sa vitesse dans le Belgique et peut faire parler son finish.
10	Cesar-d'Argos	2100	D. Lemetayer	D. Lemetayer	34/1	5a6a3a	
11	Cèdre-du-Vivier	2100	J.-P. Thomain	J.-Y. Lecuyer	27/1	6a1a6a	13 Il n'a pas pu courir l'Amérique et est en condition maximale pour compléter la combinaison.
12	Probing	2100	G.-C. Baldi	G.-C. Baldi	14/1	Aa	
13	Balou-Boy	2100	Y. Dreux	Y. Dreux	19/1	0a0a2a	7 Il sera mieux ici et est sur son parcours de prédilection.
14	Promising-Catch	2100	J.-P. Dubois	J.-P. Dubois	48/1	0a0a7m	
15	Carpe-Diem	2100	J. Verbeeck	J.-L. Peupion	23/1	4a4a0a	12 Contrarié par les élastiques, il est impératif de s'en méfier, car il a une vitesse de base étonnante.

IMPAR-PRONO
6*
8*
5*
4
1
13
7
12
*BASES

COUP DE POKER
13
AU 2/4
6 - 5

AU TIERCÉ
POUR 13 FRANCS
6 - 8 - X

IMPAR-SURPRISE
8
7
4
15
3
9
13
5

L'événement du week-end en direct

Ce dimanche 4 février, suivez en direct le «PRIX DE FRANCE» dans l'un de nos 7 POINTS-COURSES.

Grand-Hôtel RENENS

Le Terminus LA CHAUX-DE-FONDS

Buffet de la Gare GENÈVE

Restaurant La Clarté SION

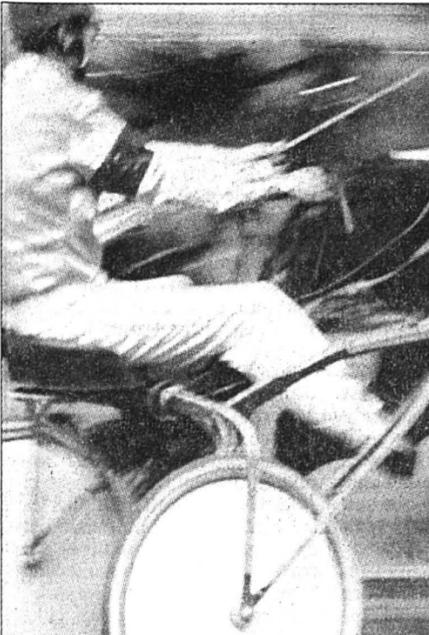
Hippodrome d'Yverdon YVERDON-LES-BAINS

Hôtel du Moléson VILLARS-SUR-GLÂNE / FR

Snack de la Gare DELEMONT



La Suisse est dans la course!



Basketball - Le coup de fil aux entraîneurs

Croire à l'exploit



Et, quant à l'adversaire: «Lugano est une très bonne équipe, qui dispose avec Fields et Traylor des meilleurs Américains de LNA, offensivement parlant. Et puis, les joueurs suisses travaillent beaucoup et ont un bon pourcentage. Il s'agira pour nous de réussir à prendre les rebonds, car dans la raquette, Fields et Traylor sont dangereux au deuxième shoot.»

L'avertissement est lancé.

R.T.

À L'AFFICHE

Aujourd'hui

LNA masculine

17.30 Union NE - Lugano

LNB masculine

17.30 La Chaux-de-Fonds - GE Basket

LNB féminine, tour de promotion

15.15 La Chaux-de-Fonds - Pully

LA PHRASE DU JOUR

«Je ne connais pas de privés désireux de s'engager dans la construction d'une nouvelle patinoire.»

Charles Augsburg

Olivier Grange

Le pivot chaux-de-fonnier et ses potes réussiront-ils l'exploit de battre GE Basket? (Impar-Galley)

(réd: René Fässler et Nicolas Feuz) trouvent leurs marques le plus rapidement possible et s'in-

tègrent à l'ensemble. Ils sont enthousiastes, et je les sens désireux de me prouver leur valeur.»

Bien sûr, la tâche de l'équipe masculine du BBCC ne sera pas aisée aujourd'hui. N'empêche que le coup est jouable. Le beau jeu appelant le beau jeu, la venue de GE Basket au Pavillon des sports devrait déboucher sur une rencontre spectaculaire, et La Chaux-de-Fonds a les moyens de tenir tête... voire de signer un exploit.

«Nous nous sommes vraiment bien entraînés cette semaine, se réjouit Philippe Chanel. Après notre bon match à Vacallo, j'ai toutes les raisons d'être optimiste. Nous sommes capables de fournir une belle prestation.»

Christophe Wälchli effectuera sa rentrée, au détriment de Vincent Donzé, dont les problèmes de rotule pourraient nécessiter une nouvelle intervention. «J'attends de mes gars qu'ils remplissent leur contrat et qu'ils s'appliquent, à une semaine du tour de promotion-relégation LNB/première ligue, ajoute Chanel. GE Basket étant rapide en contre et cherchant régulièrement la pénétration ou le tir à mi-distance, nous devons

être particulièrement attentifs en défense.» Et qui sait...?

FILLES: RUDE TÂCHE

L'équipe féminine du BBCC cherchera pour sa part à signer sa première victoire du tour de promotion de LNB. «Contre Pully, et quand bien même je disposerai de mes quatre pivots (réd: Nathalie Ganguillet, bien qu'encore incertaine hier, Rachel Favre, Allison Tschumi et Laure Oppliger), ce sera cependant difficile, lance Stefan Rudy. Il nous faudra avant tout songer à limiter le rayon d'action de la distributrice américaine de Pully.»

Et, d'une manière plus globale: «Nous avons perdu nos deux premiers matches contre des équipes à notre portée. J'espère que le fait de recevoir une formation de calibre supérieur motivera les filles.»

LUGANO À NEUCHÂTEL

En LNA masculine, Union NE disputera son dernier match de la phase préliminaire à domicile. «Même si cette rencontre est à considérer comme notre dernier exercice avant de lutter contre la relégation en LNB, j'y attache beaucoup d'importance, annonce Len Stevens. Je souhaite que nos deux nouveaux joueurs

Badminton - Championnat suisse élite à Winterthour

Progrès à vérifier

Si le bilan du tournoi de qualification pour ces championnats suisses, disputé à Zurich il y a quinze jours, était remarquable, il reste cependant à confirmer la relative hausse du niveau des Chaux-de-Fonniers par rapport aux années précédentes.

Hormis les joueurs qui se sont illustrés durant le séjour en terre zurichoise en se qualifiant pour ce week-end, certains s'étaient d'ores et déjà immiscés dans le tournoi principal par le simple fait de leur meilleur classement dans la hiérarchie nationale. Ainsi, les Chaux-de-Fonniers seront huit à effectuer le déplacement à Winterthour pour le compte du tableau final des championnats suisses.

Dans le simple dame, Corinne Jörg semble adéquatement placée pour réaliser une performance de choix. En effet, elle paraît en mesure de pouvoir disposer de ses adversaires des deux premiers tours. Cela pourrait l'amener à affronter la numéro une helvétique, Sânti Wibowo, en quart de finale. Pour Myriam Farine et Anne Cornali, la tâche s'annonce très ardue

puisqu'elles affronteront respectivement Judith Baumeier (tête de série No 3) et Bettina Villars (tête de série No 2).

Dans le simple messieurs, Stéphane Schneider a peut-être une carte intéressante à jouer. Il sera en effet opposé à Denis Dafflon de Lausanne qu'il a déjà battu en championnat. Si le Chaux-de-Fonnier est fidèle à lui-même, c'est-à-dire très combatif et régulier, il pourrait affronter en huitième de finale soit Philippe Kurz de Gebenstorf soit le pensionnaire du BCC, Jean-Michel Zürcher qui, rappelons-le, avait réalisé une admirable performance pour se qualifier à Zurich. Il s'agira donc, pour les Chaux-de-Fonniers, de figurer au mieux, sachant qu'une nouvelle fois Thomas Wapp part grandissime favori pour un nouveau titre.

En double, on trouve deux paires chez les messieurs. Tout d'abord Stéphane Schneider et Yann Maier, qui s'étaient qualifiés aisément il y a deux semaines, et ensuite Roland Waltert et Antoine Helbling, qui eux étaient déjà qualifiés. Côté ti-

rage, les deux doublettes semblent capables de prendre la mesure de leurs adversaires mais au prix de performances qui devraient être remarquables.

Chez les dames, une seule paire représentera les couleurs chaux-de-fonnrières. Il s'agit de Myriam Farine et Corinne Jörg. Si leur premier match paraît relativement aisé, elles croiseront ensuite les têtes de série No 2, c'est-à-dire Judith Baumeier et Yvonne Naef. Cependant, le défi n'apparaît pas comme entièrement insurmontable et gageons que les Chaux-de-Fonnrières seront à leur rendement maximal puisqu'en cas de victoire, la voie jusqu'en finale leur serait ainsi complètement dégagée.

En mixte enfin, Roland Waltert et Myriam Farine auront un rôle très intéressant à jouer. Leur premier tour ne devrait en principe pas leur poser de problème et ils pourraient ensuite affronter les têtes de série No 3, Stéphane Dietrich et Bettina Villars de Tafers, dans un match qui risquerait d'être des plus intéressants pour l'accession à une place sur le podium. (ah)

Vingt-deuxième tournoi de la Métropole horlogère

Vers un spectacle aérien

A une semaine des premiers coups de raquette, les membres du comité du Badminton-Club La Chaux-de-Fonds, emmenés par Ashis Sen Gupta, ont le plus gros du travail d'organisation derrière eux. Cent vingt-deux joueurs et joueuses, européens pour l'essentiel, sont attendus au Pavillon des sports de La Chaux-de-Fonds du 8 au 11 février prochains. Un spectacle qui sera, comme lors des six précédentes éditions internationales, aérien et de toute beauté.

Même si, cette année, la participation est en baisse, la qualité ne fera pas défaut, et ce particulièrement chez les filles. On attend en effet, outre les Allemandes dont la valeur ne fait plus un doute depuis belle lurette, une

impressionnante délégation coréenne dont les savates fouleront pour la toute première fois le sol chaux-de-fonnier. Des Asiatiques qui seront directement concurrencées par l'une des meilleures équipes du Vieux-Continent, la Grande-Bretagne.

Côté masculin, les raquettes présentes marqueront peut-être un peu le pas par rapport aux deux précédentes éditions. Une situation due à l'existence d'autres joutes mondiales et européennes qui se déroulent à la même période. Néanmoins, en accueillant dans ses montagnes les représentants de dix-neuf nations, le BC La Chaux-de-Fonds abrite en ses murs le tournoi helvétique de plus haut niveau après le prestigieux Swiss

open de Bâle qui aura lieu du 28 février au 3 mars.

Intégré au circuit européen EBU, le «Yonex international Metropole horlogère 1996» fait donc halte à La Chaux-de-Fonds, douzième étape sur quatorze, avant de filer à Paris le mois prochain. Pour les quarante-deux Suisses inscrits, la compétition chaux-de-fonnrière offre une occasion unique de se mesurer à d'autres raquettes que celles du championnat de LNA. Les frondeurs du badminton helvétique hors frontière, Thomas Wapp, Silvia Albrecht et Santi Wibowo entre autres, ont bien évidemment répondu à l'appel.

Le début des hostilités est fixé à jeudi, les finales étant agendées dimanche dès 10 h 30. (jpr)

Volleyball - LNB: match capital pour TGV-87

Gagner pour espérer

Finis les défaites honorables, les bonnes prestations qui ne débouchent sur aucun résultat concret... Cet après-midi à La Marelle, TGV-87 doit impérativement battre la lanterne rouge Kôniz, s'il entend tout simplement continuer à espérer à briguer la place de barragiste. Ce n'est pas plus dur que ça...

Assurément, les dirigeants tramelots auraient voulu fêter tout autrement cette date qui coïncide avec un anniversaire bien particulier. «Aujourd'hui, cela fera vingt-cinq ans que nous avons commencé à pratiquer le volleyball à Tramelan» précise le président Olivier Zaugg qui signale que pour cette occasion l'entrée au match sera gratuite. Voilà qui devrait encourager les supporters tramelots à se rendre à La Marelle.

En tous les cas, avec ou sans public, les hommes de TGV-87 n'auront pas le droit à l'erreur en entrant sur le terrain. «Si on perd ce match, les carottes sont presque cuites» admet Olivier Zaugg qui se réjouit du retour de Jean Martinoli tout en déplorant l'absence de Von Niederhäuser qui ne jouera plus cette saison.

Pour les filles de Franches-Montagnes, il s'agira surtout de soigner le set-average cet après-midi à Uettiligen, tout en poursuivant sur leur remarquable lancée (quatre victoires consécutives). «Les Bernoises, dernières du classement, n'ont gagné qu'un match cette saison et nous n'avons pas le droit de perdre face à elles, souligne Hans Bexkens. Il faudra surtout essayer de vaincre sans perdre de set car la situation au classement demeure serrée.»

Seule Violaine Aubry ne sera pas de ce déplacement dans la banlieue de la capitale fédérale. J.C.

À L'AFFICHE

Aujourd'hui

LNB féminine

16.30 Uettiligen - Franches-M.

LNB masculine

16.15 TGV-87 - Kôniz

Première ligue féminine

15.00 Meyrin - Colombier

Val-de-Ruz - Sion

15.30 Berthoud - NUC

Première ligue masculine

14.00 Kôniz II - Colombier

17.00 Val-de-Ruz - Val-de-Travers

Tennis - Coupe Davis

Rosset: «Je serai prêt»

Le dernier doute est levé. Marc Rosset sera bien en mesure de tenir sa place le week-end prochain lors de la rencontre Suisse - Allemagne, comptant pour le premier tour du Groupe mondial de la Coupe Davis.

Le Genevois, qui a repris jeudi pour la première fois depuis trois semaines sa raquette, est pleinement rassuré. Vendredi, sur la terre battue du Palexpo, il a pu se soumettre à deux séances d'entraînement en compagnie de Jakob Hlasek. Sans que son doigt fracturé ne le gêne vraiment.

«Bien sûr, cela tire un peu. Mais je pensais que ma fracture entraînerait des douleurs à la re-

prise de l'entraînement. Ce ne fut pas le cas, soulignait Marc Rosset. J'ai ainsi pu me livrer pleinement sans recourir à des anti-inflammatoires. Jeudi soir, les médecins m'ont assuré une dernière fois que l'os ne pouvait pas casser à nouveau.»

Les Suisses ne feront pas lâche ce week-end. Avec Patrick Mohr, Alexandre Strambini et Sandro Della-Piana, le cinquième homme retenu par Stéphane Oberer, Marc Rosset et Jakob Hlasek vont multiplier les séances. Disputer un maximum de sets pour «sentir» s'il convient de ralentir ou non cette terre du Palexpo que les Allemands découvriront lundi. (si)

Haute sécurité -

D'importantes mesures de sécurité sont prises pour le retour d'Eric Cantona à Selhurst Park, le stade où il avait frappé un supporter de Crystal Palace voilà un an, à l'occasion du match de championnat Wimbledon - Manchester United, ce samedi 3 février dans la banlieue de Londres. Pour le responsable de la sécurité des clubs de la première division anglaise, George Crawford, «c'est un match à hauts risques».

(si)

BRÈVES

Tennis

A la TV, si...

Si Martina Hingis se qualifie pour la finale du tournoi de Tokyo, son match contre Arantxa Sanchez ou Conchita Martinez sera diffusé en direct sur «Suisse 4». Le début de la retransmission est fixé à 4 h 25 dans la nuit de samedi à dimanche. Un résumé sera proposé à 13 h 30 dimanche après-midi toujours sur «Suisse 4».

Hockey sur glace

Vive

La Ligue européenne!

La Ligue internationale (IIHF) a décidé d'organiser une nouvelle compétition à côté de la Coupe d'Europe. Il s'agit de la Ligue européenne, qui réunira 16 clubs de 12 pays. Le coup d'envoi de cette nouvelle compétition sera donné en septembre 96. Un club suisse y prendra part. Si cette compétition est couronnée de succès, elle remplacera la Coupe d'Europe dans les années à venir.

Football

Auxerre passe

Coupe de France. Seizièmes de finale: Le Mans (D2) - Auxerre (D1) 0-2 (buts: Guivarch et Cocard). Nancy (D2) - Lille (D1) 0-0, 2-4 aux tirs au but. Montpellier - Istres reporté pour cause de pluie.

Baresi prolonge

Franco Baresi, le libero du Milan AC, a prolongé son contrat d'une année. A 35 ans, l'ancien international disputera ainsi sa 20e saison dans l'équipe-fanion des «rouge et noir».

Ski alpin

Berthod victorieuse

La Valaisanne Sylviane Berthod a remporté la première épreuve Coupe d'Europe de super-G de la saison disputée à Innerkrems, en Autriche. La championne du monde des juniors de descente a devancé de 0'42 la Russe Svetlana Gladicheva et de 0'84 la Norvégienne Andrine Flemmen.

BANCO JASS

- ♥ 10, R
- ♣ 6, 9, 10, A
- ♦ 7, D, A
- ♠ 6, R, A

Inventaire des sites contaminés du canton: découverte d'une décharge polluée

L'héritage empoisonné

Alors que d'autres cantons, à l'image de celui de Berne, ont déjà bouclé leur exercice, le canton de Neuchâtel va se lancer dans l'inventaire des sites contaminés que peut receler son territoire. Décharges et sites industriels actuels ou anciens, lieux d'accidents... la liste pourrait être longue. Une première investigation menée dans le Val-de-Travers a déjà permis de déceler un site pollué par des solvants chlorés: la décharge de Fleurier. Situation sous contrôle et aucun danger, affirment les autorités. Reste que la facture de l'éventuelle réhabilitation des sites contaminés qui pourraient être mis à jour s'avère d'ores et déjà inquiétante.

Pionnier en la matière, le canton de Berne a procédé, sur mandat de son Parlement donné il y a cinq ans, à l'établissement d'un inventaire des sites contaminés de son territoire. Rendu public récemment, l'inventaire a révélé la présence de 2500 sites conta-

minés parmi les milliers d'endroits contrôlés... Des décharges au garage biennois, source d'une pollution dont la résorption demanderait carrément de raser un quartier, la douche a été plus que froide pour les autorités bernoises!

Quid du canton de Neuchâtel? Sous l'égide du Service cantonal de protection de l'environnement (SCPE), le même travail est en passe d'être lancé. Une phase préliminaire destinée à permettre d'établir le concept général de la démarche a été menée l'an dernier au Val-de-Travers par un étudiant thurgovien. Pendant cinq mois, l'étudiant s'est penché plus particulièrement sur trois décharges du Vallon. Les analyses effectuées ont permis de mettre à jour des traces de contamination dans l'une d'entre elles, celle de Fleurier, où l'on a décelé divers polluants, dont des solvants chlorés.

«Ces analyses doivent encore être vérifiées et confirmées», explique Berta Pokorny, adjointe au chef du SCPE. «Mais pour le moment, il n'y a pas de danger évident», s'empresse de préciser la responsable. Les polluants décelés dans les forages effectués dépassent certes les normes admises en matière de pureté de



La décharge de Fleurier

L'un des premiers sites inventoriés: il est pollué par des solvants chlorés. (Impar-Galley)

l'eau, mais n'atteignent de loin pas les seuils au-dessus desquels on estime qu'il y a toxicité.

La découverte de la contamination de la décharge de Fleurier, par ailleurs très proche de la nappe phréatique, ne manque cependant pas d'inquiéter. Le Val-de-Travers est en amont du «château d'eau» représenté par les gorges de l'Areuse, soit un ensemble de sources alimentant près des 2/3 de la population neuchâteloise. «Les eaux potables régulièrement contrôlées n'ont pas révélé de traces de ces produits», relève B. Pokorny. «D'une manière générale, la bonne couverture de contrôle que nous assure l'examen régulier des eaux des rivières, des sources d'eau potable ainsi que des établissements publics non raccordés au réseau d'eau comme les auberges de montagne n'ont pas mis en évidence des traces déterminantes de contamination», renchérit pour sa part Pierre Hirschy, patron de la gestion du territoire.

APPEL À LA MÉMOIRE

Une décharge sur trois trouvée «positive» au Val-de-Travers? Ce n'est pas vraiment de bon augure pour les autres sites du canton à vérifier et dont il s'agira d'abord d'établir la liste... Il ne faut pas généraliser, rien n'indique que l'on trouvera des sites

contaminés dans les mêmes proportions, résume en substance la responsable du SCPE.

Entre les décharges communales - dont seulement deux sont au bénéfice de l'autorisation définitive requise par la législation depuis le 1er février dernier -, les sites industriels récents ou anciens et les lieux d'accidents, le SCPE s'attend à devoir investiguer entre 100 et 200 endroits. On est bien loin des milliers de sites mis sous la loupe des autorités bernoises... Bien loin aussi des 255 décharges sauvages trouvées dans le canton du Jura sans parler des autres endroits du territoire jurassien qui devront être contrôlés, le Jura étant lui aussi en phase préparatoire de lancement des travaux nécessaires à la mise sur pied de son inventaire des sites contaminés, explique Jacques Babey, chef de l'Office jurassien de l'environnement et de la protection de la nature.

Comment donc expliquer cette différence? La dimension du canton de Neuchâtel et sa politique d'incinération des déchets lancée il y a maintenant vingt ans peuvent l'expliquer, estime-t-on auprès du SCPE. Tout en reconnaissant qu'il sera cependant difficile d'établir une liste exhaustive. Dresser l'inven-

taire des sites potentiellement contaminés - il y en a vingt-cinq au Val-de-Travers - est en effet relativement aisé quand on s'en souvient... Mais pour les autres - industries disparues, anciennes décharges, etc. - il faudra faire appel à la mémoire des gens. Pas vraiment évident...

LA FACTURE?

Restera ensuite à résoudre l'épineux problème des conséquences financières. La décontamination de la trop fameuse décharge de Kolliken (AG) a coûté un saladier. Du côté bernois, la réhabilitation des sites contaminés mis à jour pourrait peser la bagatelle de 900 millions de francs. Là, Pierre Hirschy avoue son inquiétude: «J'espère que nous n'aurons pas de mauvaise surprise. Quand bien même, il faudra faire la part des choses. Décontaminer peut coûter très cher. Et l'on ne sait pas qui paiera ces travaux. Retrouver les responsables de ces pollutions ne sera pas chose aisée. Certaines industries ou personnes ont disparu depuis. A l'époque, il faut bien reconnaître que l'on traitait la gestion des déchets avec plus ou moins de soins». Tout un héritage empoisonné laissé par les mauvaises habitudes du passé qui risque de peser lourdement sur le présent... C. P.

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

Cernier

Poulets vivants dans un sac poubelle

Un sac poubelle, posé devant un immeuble et qui bouge, c'est plutôt curieux. Le couple de Cernier, témoin d'un tel fait, a voulu en avoir le cœur net. A l'intérieur des poulets, dont deux encore bien vivants. Drôle de mœurs.

Page 24

Vallon de Saint-Imier

Protéger les enfants

Pour comportement inadéquat avec des enfants, deux chauffeurs de bus scolaires se sont vus licenciés dans le Jura bernois. Ce genre de problèmes suscite rapidement les rumeurs les plus folles mais parallèlement, la discrétion est de mise et seule la justice peut statuer, si elle le juge bon.

Page 25

Hockey Club Ajoie

L'ex-président condamné

Le Tribunal fédéral a rejeté les deux recours de Rémy Erard, ex-avocat et ex-président du HCA. Prévenu d'abus de confiance et d'escroquerie, ce dernier accomplira sa peine de deux ans de prison ferme.

Page 26

Recensement cantonal

Hausse confirmée

Les chiffres officiels du recensement cantonal pratiqué au 31 décembre dernier et publiés hier confirment la hausse de 798 d'habitants déjà annoncée dans ces colonnes. La population du canton atteint désormais 166.270 habitants.

Par district, Le Locle baisse de 66 habitants et celui du Val-de-Travers de 7 alors que les districts de La Chaux-de-Fonds, du Val-de-Ruz, de Neuchâtel et de Boudry enregistrent des hausses respectives de 97, 95, 145 et 534 habitants. Si les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes - 85.985 pour les premières (85.572 en 94) et 80.285 pour les seconds (79.908 en 1994) - au chapitre confessionnel, le nombre de protestants

continue de diminuer passant de 78.423 en 1994 à 77.544 à fin 95 (- 879) tandis que celui des habitants de confession catholique reste stable (66.063 à fin 95 pour 66.046 à fin 94). En revanche, l'accroissement des «divers et sans confession» s'envole passant de 20.090 à 21.567, soit une augmentation de 1477 personnes.

A relever encore que le canton connaît un accroissement du nombre de célibataires - 64.683 contre 64.090 en 1994 - . Le nombre de personnes mariées à lui très légèrement diminué - 80.760 contre 80.783 en 1994 - tandis que les rangs des veufs et divorcés se sont étoffés passant de 20.599 à 20.827 pendant le même laps de temps. (cp-comm)

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes, Valais, Grisons, au matin, le plus souvent très nuageux, quelques faibles précipitations, essentiellement à l'ouest; l'après-midi développement de quelques éclaircies à partir de l'ouest; sud des Alpes, ciel variable, un peu de soleil l'après-midi. Limite des chutes de neige vers 1200 m.

Température en plaine, à l'aube, 1°, 4° en Valais central. L'après-midi 4°.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	-7°	4°	Londres Nuageux	1°	6°
Athènes Clair	2°	10°	Madrid Nuageux	6°	11°
Barcelone Pluvieux	10°	12°	Montréal Nuageux	-18°	-12°
Berlin Clair	-9°	0°	Moscou Nuageux	-8°	-8°
Bruxelles Clair	-4°	3°	Oslo Nuageux	-12°	-8°
Copenhague Nuageux	-5°	-2°	Paris Clair	-3°	6°
Francfort Nuageux	-6°	3°	Rome Pluvieux	3°	7°
Genève Pluvieux	0°	6°	Stockholm Nuageux	-7°	-2°
Helsinki Clair	-13°	-1°	Sydney Nuageux	18°	17°
Jérusalem Pluvieux	7°	11°	Varsovie Nuageux	-13°	-2°
Lisbonne Pluvieux	11°	15°	Vienne Nuageux	-8°	-1°

Le temps qu'il va faire...

Une dépression était centrée aujourd'hui sur les Baléares. Elle a entraîné de l'air humide de la Méditerranée vers nos régions, et a provoqué un courant de föhn dans les Alpes. Cette dépression va se décaler vers le centre de l'Europe et se résorbera progressivement sur place. Evolution probable de dimanche à mercredi, nord des Alpes, dimanche et lundi, temps froid, développement d'éclaircies et généralement sec dans l'ouest; averses probables dans l'est; mardi et mercredi, temps vraisemblablement changeant et froid avec par moments des chutes de neige.



PerForm 96: toute la formation professionnelle neuchâteloise

Le salon des métiers

Artibat 96 a un petit frère. PerForm est son nom et la formation professionnelle est son royaume. Jusqu'à lundi soir, toute l'offre neuchâteloise en la matière se présente au public. Il y en a pour toutes les aspirations et pour tous les âges, puisque la formation continue y a aussi sa place. En outre, deux institutions pour handicapés (Centres ASI et Centre IMC) sont les invités d'honneur.

Artibat 96

Février, c'est le milieu de l'année scolaire. Le moment pour ceux qui n'ont pas encore fait le choix de chercher une formation à entamer après les vacances d'été. A ceux-là, PerForm offre la possibilité d'un panorama de tous les métiers enseignés dans les écoles du canton, que ce soit dans le cadre d'une scolarisation à plein temps ou dans le système dual, apprentissage et cours. Les dimensions de ce salon sont encore modestes. C'est un coup d'essai qui ne demande qu'à être transformé. Le plus grand espace est celui du Service cantonal de la formation technique et professionnelle. Cette galaxie présente ses nombreuses étoiles qui ont pour nom Cifom, Orsp, EICN, CPLN, CPVT et CPMBC.

Autour de chacune d'entre elles tournent un grand nombre de planètes qui sont autant de métiers offerts aux adolescents d'aujourd'hui, mais aussi aux adultes qui recherchent changement et perfectionnement. A cette constellation, il faut ajouter une étoile en pleine mutation, le CIPS (Centre d'information des professions de la santé). Les présenter toutes en détail remplirait plusieurs traités d'astronomie, c'est pourquoi il est vivement recommandé de s'adresser aux personnes disponibles et compétentes qui se tiennent à la disposition du public aux différents stands.

DU CÔTÉ DES PRIVÉS

Des associations professionnelles sont également là pour fournir une information détaillée. L'ASI (Association suisse



Le Centre ASI à PerForm 96

Les handicapés n'ont pas été oubliés dans la présentation de l'offre de formation professionnelle.

des infirmières, à ne pas confondre avec son homonyme qui s'occupe des invalides) se préoccupe plus particulièrement de la formation continue dans les professions de la santé. La SSEC (Société suisse des employés de commerce) présente son entreprise d'entraînement, Arc-en-Ciel S.A., sise à La Chaux-de-Fonds. Un beau nom pour une société qui recrée toutes les conditions de travail d'une entreprise réelle, et où des personnes à la recherche d'un emploi peuvent se mettre en situation et acquérir des connaissances pratiques utiles pour réintégrer l'économie réelle.

Deux associations représentant des secteurs touchés par la crise sont là pour rappeler aux jeunes qu'ils auraient tort de se détourner des professions qu'elles emploient. La Comec (Communauté d'intérêt pour la valorisation du savoir-faire mécanique) présente les métiers de la mécanique à travers quelques exemples richement illustrés. Le Bureau neuchâtelois des métiers du bâtiment offre lui aussi une vue d'ensemble d'un grand nombre de professions artisanales qui méritent mieux que l'indifférence de trop nombreux adolescents d'aujourd'hui.

Enfin, deux entreprises privées ont également misé sur Per-

Form 96 pour faire connaître leurs produits. Le Wall Street Institute propose sa méthode d'apprentissage de l'anglais par le biais d'un jeu interactif. La jeune société Psynergie résulte quant à elle de la rencontre des compétences de trois acteurs complémentaires: une assistante sociale, une psychologue et un

ingénieur sont au service des entreprises qui désirent améliorer leur communication, tant avec l'extérieur qu'entre leurs collaborateurs.

Quel salon propose un tel éventail de possibilités sur un espace aussi convivial! PerForm 96, bien sûr! A.M.

Les grands travaux continuent

Le conseiller d'Etat Pierre Hirschy était l'invité du deuxième débat organisé dans le cadre d'Artibat. Le chef du Département de la gestion du territoire a brossé un tableau de l'actualité dans les domaines qui dépendent de ses services. Il a rappelé l'attachement du gouvernement neuchâtelois à la variante Lötschberg des NLFA. Français et Romands doivent être solidaires, car cette ligne figure sur un axe nord-sud d'importance européenne, sur lequel circule également le TGV Paris-Neuchâtel-Berne.

Côté route, M. Hirschy a annoncé l'ouverture de grands chantiers. En première ligne, la route des gorges du Seyon commencera cette année à changer de visage. Au printemps, des travaux préparatoires provoqueront une déviation par Pierre-à-Bot durant deux semaines. Rebelotte en automne pendant trois semaines où l'on s'attaquera au Pont Noir. La vie des pendulaires sera perturbée durant les six années à venir, mais «c'est un investissement nécessaire».

Cet après-midi à 17 h, nouveau débat avec Francis Sermet, responsable de la promotion économique neuchâteloise. Dimanche, même heure, c'est Rolf Benz, ingénieur-conseil, qui parlera isolation phonique. Précisons en outre que, contrairement à ce que nous écrivions dans notre édition d'hier, le président du comité d'Artibat n'est pas Peter Brawand, directeur de Polyexpo, mais Ewald Göri. (am)

Le tailleur de Feydeau

Pinte de rire

Jouer Feydeau, c'est pratiquement contracter une assurance tous risques contre la morosité. En arrêtant son choix sur «Tailleur pour dames», le Club littéraire de La Chaux-de-Fonds prenait une option sur le rire. Essai qu'il a brillamment transformé jeudi et vendredi soir et qu'il ne manquera pas de renouveler ce soir (attention à 20 h 30 au Théâtre).

Inutile de présenter Georges Feydeau. Chacun sait qu'il est le maître du vaudeville débridé et effréné, construit sur une mécanique imparable entraînant ses personnages dans un enroulement irrésistible. Et pourtant, il ne faut pas croire que Georges Feydeau connut toujours le succès.

Certes, ce «Tailleur pour dames», représenté en 1886, le révéla au grand public et lui valut un succès incroyable, preuve de son habileté. Par la suite, Feydeau n'eut pas toujours une aussi bonne fortune et il dut attendre le tournant du siècle pour signer ses grands triomphes classiques («Occupe-toi d'Amélie» et «Mais ne t'promène donc pas toute nue!»).

«Tailleur pour dames» est une pièce bien connue (elle fut présentée à l'abonnement il y a quelques années). Bien construite, elle se prête idéalement à une bonne troupe d'amateurs comme le Club littéraire. Et pourtant, les acteurs ont failli devoir déclarer forfait, pour cause d'incident technique (coupure d'électricité en cours de répétition) ayant entraîné la chute de la comédienne Marina Cortinovis. C'est Catherine Messina qui a repris au pied levé le rôle de Mme Aigreville, une belle-mère qu'elle interprète avec une maîtrise confondante. On citera également parmi les principaux rôles Jacques Geiser, Baptiste Adatte, Christian Jubin et Rebecca Rebetez.

Ernest Leu a signé une mise en scène soignée, imprimant le rythme effréné nécessaire à la pièce, surtout aux deuxième et troisième actes. Les décors (Corinne Andrey, Christian Crivelli, Daniel Messina) et les costumes de Dolly Fankhauser méritent un grand coup de chapeau. Si vous voulez prendre une bonne pinte de rire, ne manquez pas ce «Tailleur». B.L.N.

● Théâtre de La Chaux-de-Fonds, 20 h 30.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

AGENDA

A Beau-Site
«Partin» de David
France Jakubec

«Partin», titre sec et définitif, que le Neuchâtelois David France Jakubec a donné à sa pièce écrite pour la comédienne d'origine tchèque Helena Korinkova. Une pièce en un acte pour une actrice, récit tragique et initiatique centré sur une femme et sa révolution intime. «Partin», c'est l'histoire de Hel et de son existence fébrile, du gouffre du désespoir, d'une lutte gagnée et d'une métamorphose inattendue. Présentée en première à Bienne en septembre dernier, la pièce débarque enfin à La Chaux-de-Fonds. Mise en scène par le Biennois Jacques Dutoit, assisté de son fils Blaise pour l'éclairage, la pièce de David France Jakubec est accessible à tous, enfants comme adultes. «C'est une fable universelle qui a beaucoup de choses essentielles à dire sur le vide et la dérive du monde contemporain», explique le metteur en scène. Spectacle entier proposé par la Compagnie K de Colombier, en collaboration avec le Théâtre du Pilier à Belfort. «Partin» est à découvrir au Théâtre Populaire Romand, Beau-Site, samedi 3 février à 20 h 30. Réservation au tél. (039) 23 74 43. (pfb)

PAR-DESSUS LE MARCHE

Samedi 3 février 1996

No 1408

Le prix du marché

Les prix et les débouchés garantis, ainsi que le protectionnisme à nos frontières, mettent l'agriculture à l'abri des mécanismes du marché. Raison pour laquelle il y a beaucoup de malentendus à propos de la formation des prix.

Nos besoins et désirs sont plus grands que les possibilités d'y satisfaire. Les biens sont disponibles en quantité restreinte, c'est pourquoi ils ont un prix. Plus un produit est rare et demandé, plus son prix sera élevé. Dans un système économique, les marchandises et services (voyages, change monétaire, soins médicaux) sont demandés et offerts en quantités, qualités et aux prix les plus divers. Les demandeurs achètent si les prix ne sont pas trop élevés, et les offerants vendent aussi longtemps que les prix sont convenables.

Avant de pouvoir écouler des aliments, il faut fournir du travail et disposer de magasins, moyens de transport, entrepôts, fabriques, machines, étables, fourrages, sol et engrais. La gestion consiste à mettre en œuvre ces moyens de façon à maintenir bas les coûts et obtenir un profit optimal. Si le prix du travail (salaire) augmente par rapport au prix du capital investi (intérêt), on essaiera d'économiser autant de travail que possible en augmentant l'investissement en capital. C'est ce qui se passe en Suisse, avec ses conséquences dramatiques.

Concurrence indispensable

Dès lors, les prix remplissent une fonction directrice dans notre économie. Mais la concurrence est indispensable pour que les prix reflètent les quantités de biens et services disponibles. C'est pourquoi la concurrence ne doit pas être faussée, que ce soit par des privés (cartels) ou par l'Etat.

Les paysans font aussi de la gestion et produisent ce qui leur rapporte le plus. Mais leurs prix à la production ne correspondent pas aux prix du marché dont les données ne sont pas prises en compte par l'Etat qui les fixe. Et le protectionnisme permet des prix surfaités. Les paysans réagissent à ces signes erronés. Ils produisent plus que le marché ne

peut absorber, d'autant que la Confédération garantit les débouchés. Résultat: des excédents valant des milliards.

Prix à adapter

Cette surproduction est due au fait que l'on voulait non seulement couvrir les coûts de production par les prix, mais encore garantir leur revenu aux paysans. Le Conseil fédéral reconnaît que le «prix couvrant les coûts» est un «corps étranger» dans l'économie de marché. Telle qu'elle est prévue, la réforme de la politique agricole doit permettre à l'avenir aux mécanismes du marché de déterminer les prix et, de plus, de les ajuster au niveau de ceux de nos voisins.

Tous ceux qui sont touchés par la baisse des prix – il ne s'agit pas que des paysans – sont prompts à incriminer la «pression exercée sur les prix» et à réclamer des «prix justes» que l'Etat ou les cartels privés devraient leur assurer.

En 1932, durement attaqué à propos des prix avantageux qu'il pratiquait, le fondateur de Migros, Gottlieb Duttweiler, notait avec causticité sur un papillon revendiquant des «prix justes»: «La notion de juste prix est largement répandue dans la population. Elle est tirée de la Bible. Aujourd'hui, elle est généralement utilisée pour justifier des prix assez élevés par rapport à ceux des vendeurs bon marché.»

Le «juste prix» existe-t-il vraiment?

La question du «juste prix» a déjà préoccupé les philosophes de l'Antiquité. Pour Aristote, le prix est «juste» lorsque l'équilibre entre les hommes, entre les producteurs, est réalisé. Mais ce-

lui qui n'est pas satisfait du prix de ses œufs, de son veau, de sa viande ou qui n'en retire pas le revenu escompté, n'a que faire de cette théorie. Il n'existe en effet pas de «juste» prix. Cette notion est beaucoup trop liée à des sentiments subjectifs. Consolons-nous donc avec cette sage remarque d'Aristote: «Le plus beau c'est l'équité, le mieux la santé, mais le plus réjouissant c'est d'obtenir ce que l'on désire!» Les prix font aussi l'objet d'une surveillance récemment instituée. Pour l'organisme qui en est chargé, le juste prix ne fait pas autorité, seul vaut le prix «convenable», celui du marché.

Votre Migros

144-739502

PR + Information
case postale 266, 8031 Zurich

MIGROS

Imagineige s'allie à la MegaMicro

Heureux les hardis!

Histoire de forcer le destin, parlons neige. Oui! Imagineige figure une nouvelle fois au calendrier de l'hiver montagnon. Mais cette fois-ci à date fixe. Le concours de sculptures aura lieu dans le cadre de la MegaMicro, ou pas du tout. D'ores et déjà, les inscriptions sont ouvertes.

Le concours de sculptures sur neige, lancé en ville à partir de 1986, pêchait depuis 92 par manque de poudreuse et par des reports successifs malheureux. Le Service de l'urbanisme, qui a hérité du bébé, vient cette année avec une nouvelle mouture de la joute. Elle sera intégrée à la MegaMicro, qui célèbre le 25 février prochain son dixième anniversaire. Les dates à retenir: les 23, 24 et 25 février prochains. Cette mise en commun, heureuse initiative à mettre au crédit des organisateurs de la course de ski de fond, devrait redonner un peu d'oxygène à un Imagineige dont l'attrait diminue d'année en année, à force d'espéros déçus.

Jadis, le concours prenait les quartiers de la ville pour terrains de jeu; cette fois, il aura lieu aux abords de Polyexpo, où l'on re-



Lointain souvenir de 1991

Imagineige 96: au moins l'imagination est-elle déjà disponible...

(Impar-Gerber-a)

mettra les trophées de la MegaMicro. Ces emplacements seront tirés au sort le vendredi 23 février à 17 heures. A n'en pas douter, le pari de la proximité devrait favoriser l'émulation, et la concentration des tas de

neige... La desserte par bus sera elle aussi commune aux deux manifestations, et «le traditionnel ravitaillement sera évidemment de la partie», assure Frédérique Steiger, responsable du Service de l'urbanisme.

Les équipes participantes seront donc à pied d'œuvre dès le vendredi 23 février à partir de 17 h,

jusqu'au dimanche 25, vers 14 heures. D'ici ou d'ailleurs, les équipes — il est fortement conseillé de se retrouver à douze par team au moins, histoire d'assumer trois jours de joutes — sont invitées à s'inscrire à l'aide du talon ci-après. Le dernier délai est fixé au 16 février à 12 heures. Cela étant, une séance d'information destinée aux participants doit avoir lieu le mardi 20 février à 18 h 30 aux Travaux publics, passage Léopold-Robert 3, salle Junod, 3e étage.

Si Imagineige devait être un succès cette année, «pourquoi ne pas le mettre sur pied avec la MegaMicro en 97 encore», estime Frédérique Steiger. En cas de nouvelle pénurie de neige, «il sera encore temps d'aviser; mais de toute manière, personne n'a le monopole de son organisation, et si une association ou une société locale s'intéresse à la reprendre, pourquoi pas...». PFB

● Outre le coupon ci-après, les inscriptions sont également prises à l'Office du tourisme des Montagnes neuchâtelaises, Espacité, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 24 20 10.

BRÈVES

Bikini Test

Cornershop: annulé!

Annoncés à grands fracas, ils devaient mettre Bikini Test en ébullition. Le sitar s'étant blessé à la main, les Cornershop annulent leur concert de dimanche. Reste à se faire une petite soirée CD chez soi. Dépit! (pfb)

Avenue Léopold-Robert Choc par l'arrière

Une collision par l'arrière s'est produite, hier à 13 h 50, à la hauteur de l'immeuble No 66 de l'Avenue Léopold-Robert, sur la voie centrale de l'artère nord, en direction ouest, impliquant au total trois voitures. Dégrâts.

AGENDA

Mission catholique italienne

Vente-kermesse

La Mission catholique italienne organise une vente-kermesse, aujourd'hui dès 18 heures et demain dimanche dès 11 h 30. La vente se tiendra dans la grande salle de la paroisse catholique de Notre-Dame de la Paix, rue du Commerce 73. Pour tous renseignements, tél. (039) 23.30.60. (Imp)

Événement à la Salle de Musique

Edith Fischer, quatrième!

Événement considérable dans le monde de la musique, l'intégrale des sonates pour piano de Beethoven donnée en ville se poursuit. Edith Fischer propose ce soir son quatrième récital avec, au programme, les sonates Op. 14 No 2, Op. 2 No 3, Op. 78 «Der Gräfin von Brünswick gewidmet» et Op. 53 «Waldstein». Soirée principalement caractérisée par la virtuosité juvénile d'un Beethoven en pleine possession de sa technique pianistique, samedi 3 février à 17 h 45. Et qu'on se le tienne pour dit: il reste des places! Caisse à 16 h 30. (Imp)

Salle de musique

Orgue au programme

Marcelo Giannini, organiste titulaire du Temple de Carouge, interprétera des œuvres de J.-S. Bach, Johannes Brahms et César Franck à la Salle de musique, dimanche 4 février, à 17 heures. Ce concert gratuit est proposé par la Société de musique. (sg)

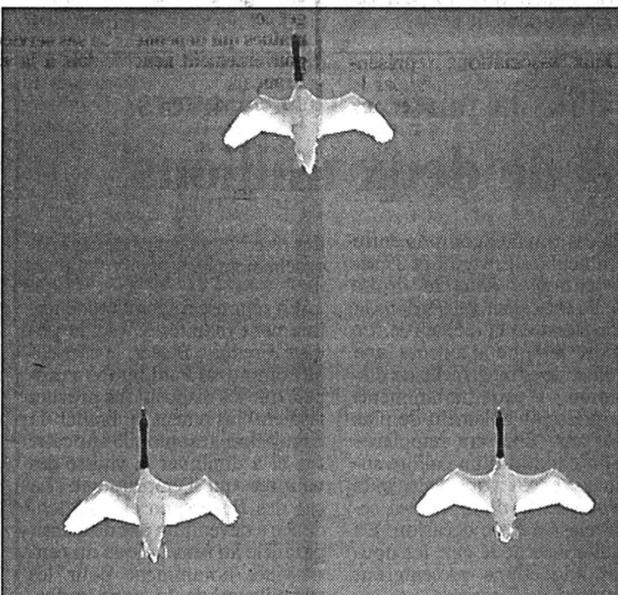
Photographies naturalistes au P'tit Paris

Les ailes de la Pampa

L'espace, l'horizon sans cesse reculé et le vent sont des facteurs dominants dans les territoires du sud de l'Argentine. Etabli au cœur de la Pampa depuis plus de deux ans, le Chaux-de-Fonnier Yves Bilat, biologiste de formation, s'est peu à peu laissé imprégner par ce coin du monde (notamment la Patagonie) et y a déployé ses talents de photographe animalier, une activité parallèle qu'il exerce depuis une quinzaine d'années.

De passage à La Chaux-de-Fonds, il décide de sauter le pas et expose pour la première fois un échantillon de son travail: 17 photographies, de quelques paysages grandioses (arbres couchés par le vent, glaciers du sud des Andes, vues de la Pampa), mais surtout d'oiseaux. «Les autres animaux de ces contrées, petits rongeurs ou troupeaux de vaches, ne sont pas très attirants, selon mes critères», confesse Yves Bilat.

Ainsi grand nandou, vanneaux tero, cormoran royal, troglodyte familial et tourterelle à oreilles — entre autres — ont été saisis par l'objectif, en plein vol ou au repos, mais toujours sur



Cygnès à cou noir

Une terre faite pour les oiseaux.

(sp)

fond de ciels ou de terres qui ne laissent pas le visiteur indifférent. (ir)

● Yves Bilat «Photographies - Argentine moitié sud», au P'tit Paris, jusqu'au 2 avril.

Victimes des drogues illégales

Commémoration



Témoignage concret et lumineux

Quelques personnes ont tenu à marquer cette journée. (Impar-Gerber)

Derrière la statistique des décès par la drogue se cachent des visages. «Pensons à ceux qui nous ont quittés, à ceux qui vivent la toxicomanie, à ceux qui cherchent la voie de sortie ou se sont rétablis, pensons à leur entourage, qui souffre aussi», a tenu à rappeler jeudi passé la «Fédération romande, Suisse allemande et Suisse italienne des parents et des proches des toxicomanes».

Comme l'an dernier, et désormais tous les 1er février, elle organisait la journée nationale de commémoration pour les victimes des drogues illégales. Sur la Place le Corbusier, un banc illuminé avait été dressé, histoire aussi de ne pas passer inaperçu... (pfb)

Grand concours de constructions de neige

Imagineige

organisé à La Chaux-de-Fonds les 23, 24 et 25 février 1996 dans le cadre de la Mega Micro

Coupon de participation

Nom du groupe: _____

Nom du responsable: _____

Adresse: _____

☐: _____

Les emplacements, tous situés aux abords de Polyexpo, seront tirés au sort le vendredi 23 février à 17 heures.

Ce bulletin d'inscription est à adresser à l'Office du tourisme de La Chaux-de-Fonds, Espacité, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 16 février 1996, dernier délai à midi. Tél. (039) 24.20.10

PUBLICITÉ

Appel

au rapprochement des Suisses sur la politique européenne



Benoit Aymon
journaliste, Genève

Je soutiens les négociations entre la Suisse et l'Europe.

Ensemble, nous pouvons surmonter les blocages entre pro et anti-Européens.

Aidez au rapprochement des Suisses

Je soutiens cet appel
Veuillez svp m'envoyer de la documentation

Nom: _____

Prénom: _____

Profession: _____

Rue: _____

No postal/lieu: _____

Signature: _____

Date: _____

A envoyer au secrétariat - Appel aux Suisses -
Dorfstrasse 152, 8706 Meilen. Merci de
vos dons. à verser sur le compte:
CCP 80-54021-3

Michel Mollier, régisseur et acteur à Comoedia

Un ours qui rit dans sa moustache

Il est râleur, gueuleur et très timide «ce qui me fait un peu ours», de son propre aveu. Il nous fait pleurer de rire dans «Cabarévation», le nouveau spectacle de Comoedia. Il était aussi cet inénarrable Hans au solide accent alsacien dans «Les Suisses». Michel Mollier, régisseur, concepteur de décors et comédien de la troupe locloise nous raconte, sourire en coin sous sa moustache, comment le virus du théâtre l'a mordu.

«Je suis né au Locle, je suis marié, pépé, et j'ai deux enfants», énumère Michel Mollier, assis en «bleu» de travail sur la scène de Comoedia. Comme ses camarades, il passe le plus clair de ses loisirs à la Combe-Girard.

Mais d'où vient ce goût du théâtre? «Mmm, c'est tout une histoire! C'est venu en deux étapes. Quand j'étais jeune, il y a longtemps de ça, j'étais allé avec mes parents voir la Revue de fin d'année au Théâtre de La Chaux-de-Fonds. Je me disais, ils ont de la chance, ceux-là, ils peuvent faire rire les gens. Après, pff, plus rien. On tape dans le ballon, puis il y a les filles, puis on se marie. J'étais artisan, j'avais un apprenti, le p'tit Drox', je lui apprenais ce que je savais du métier de monteur-électricien, et lui, il faisait déjà partie de Comoedia. A l'époque, je racontais déjà sou-

vent des c... Une fois, il m'a dit: «Au lieu de ça, viens donc nous voir». Ça m'a plu! Et comme ils cherchaient un régisseur, je me suis lancé là-dedans».

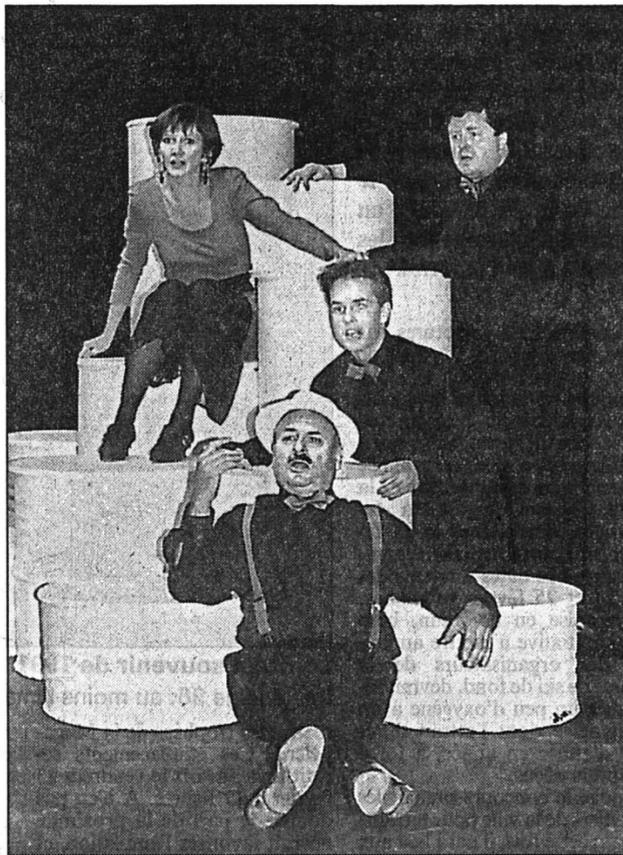
Son premier rôle? Il en garde un souvenir épouvanté. Dans «Treize à table», Comoedia manquait d'acteurs. Sa femme débute, lui aussi. Il fallait un comédien pour dire une seule réplique, tout à la fin. «Heureusement que la «cage» est solide, parce que attendre deux heures et demie, il faut être maso».

Cette réplique, Michel Mollier s'en souvient comme si c'était hier: «J'ouvrais la porte, je disais: «C'est moi, j'avais juré d'arriver, me voilà». Et heureusement, le rideau tombait, enfin, quand il tombait. Une fois, le régisseur roupillait. En passant, salutations à Fernand! J'avais tellement la frousse que j'ai rajouté une phrase (trémolos dans la voix): «Mais qu'est-ce qui se passe?» Je vois encore les yeux de Jean-François Droxler!»

AH, CES DÉCORS, QUELLE PASSION

Le virus, Michel Mollier en est bel et bien mordu, entre son amour du théâtre et sa passion pour les décors. Là-dessus, il est intarissable. Ce travail de création toujours renouvelé l'enchanté, c'est manifeste. Même si ce n'est pas évident, surtout quand la troupe partait en tournée. «Construire les décors, ce n'était rien. Il fallait pouvoir les démonter et les charger dans le camion. Il y en a eu, des 25 millions de tonnerre de Brest!»

Evidemment qu'entre la régie et les répétitions, il ne lui reste



M. Mollier (premier plan, avec les belles bretelles) Dans «Cabarévation» ou ailleurs, un humour qui vous réjouit l'âme. (Favre)

guère de temps pour aller à la pêche. Même en vacances, il n'arrête pas de dessiner de nouveaux décors. Sur le sable, quand il n'a plus de papier. «Et

pourtant, il y en a des jolies choses à regarder sur une plage...» Il avoue être très exigeant avec ses camarades, ce qui ne les empêche pas de venir travailler

dès 7 heures du matin le samedi. «On s'amuse avec cette régie! Ils en sont à me faire des lettres d'excuse quand ils ne peuvent pas venir».

UN PETIT PEU MACHO

Un de ses meilleurs souvenirs, c'était de jouer au Théâtre de La Chaux-de-Fonds. Il revenait dans les lieux qui l'avaient tant émerveillé lorsqu'il était enfant, mais comme acteur cette fois. «C'est ce que je souhaite à tous ceux qui font du théâtre amateur. Tu te dis: toi le petit, tu es là où toutes ces sommités sont passées. Ça pince!»

Il se définit lui-même comme râleur, gueuleur, égoïste «et même un petit peu macho», ajoute-t-il l'œil rigolard. Quant aux qualités, il faut demander aux copains, «mais il me semble que je suis modeste». Il aime manger, surtout les fondus «parce que ça se mange rarement seul», il admire Léonard de Vinci «un dessinateur, un peintre, un architecte» et Tinguely, Bourvil, Suzanne Flon, Catherine Deneuve, et «belle-maman qui a eu la chance de mettre au monde une fille et de l'appeler Monique».

Comoedia doit beaucoup à ce personnage; «c'est elle qui me supporte».

Son souhait le plus cher, c'est de pouvoir fêter ses noces d'or avec ses enfants et petits-enfants «et qu'ils puissent m'offrir un spectacle à Comoedia». Autant dire qu'il souhaite longue vie à la troupe. On parle à tous les coups que c'est réciproque. CLD

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Conseil général Deux nouveautés

L'an dernier, le Conseil général avait voté un crédit destiné à équiper la salle des délibérations du législatif d'une sonorisation adéquate. Cette installation a été montée pour la première fois lors de la dernière séance, avec des résultats tout à fait satisfaisants. Les journalistes notamment ne perdent plus un mot des intervenants, pour autant que ceux-ci enclenchent leur micro. Simple habitude à prendre, tout comme celle de parler en face du microphone. Par ailleurs, le législatif, à l'unanimité, moins la voix de la socialiste Louise Jambé, a accepté que leurs débats soient filmés par la TV neuchâteloise, Canal Alpha+. (Imp)

Vente du mimosa

Joli résultat
La vente de mimosa, organisée en fin de semaine dernière en ville du Locle, tant auprès des entreprises que du public, a permis de récolter quelque 9000 francs, signalent les responsables de cette opération. Ils remercient non seulement toutes celles et ceux qui se sont portés acquéreurs de ces «brins du bonheur» mais aussi toutes les personnes bénévoles qui ont pris une part active à la réussite de cette opération, soit beaucoup de dames, passablement de maîtresses de l'Ecole enfantine, ainsi que les enseignants et les élèves du collège de La Jaluse. Rappelons que cette somme sera intégralement distribuée au Locle, discrètement, en faveur d'enfants ou de familles particulièrement défavorisés. (p)

Lac des Brenets

Prudence, prudence...
Attention, avec le redoux survenu depuis jeudi après-midi et la fine pluie qui a arrosé la région durant la journée d'hier, la pratique du patin, sur le lac des Brenets et le bassin du Doubs est devenue très aléatoire. D'inquiétants trous, au milieu de la glace, se sont créés. Il est donc nettement plus prudent, pour le moment, de s'abstenir de s'élaner sur cette surface dont la glace n'est plus de bonne qualité. La météo semble annoncer une période froide dès le début de la semaine prochaine. Mieux vaut attendre la suite des événements naturels plutôt que de prendre des risques. (Imp)

Gros chantier en vue dans la partie est des Envers Crédits de plus de deux millions

La partie est de la rue des Envers pourra, à son tour, connaître une seconde jeunesse, à l'image du secteur ouest déjà remis à neuf ces dernières années. Dans sa séance de mardi, le législatif loclois a accordé les crédits nécessaires à ces travaux qui concernent tant les multiples conduites enfouies sous cet axe que la surface extérieure de la chaussée. La facture finale s'élèvera à quelque 2,1 millions de francs.

Aucun conseiller général ne s'est opposé à cette double et importante demande de crédits divisée en deux postes importants. Soit 1,65 million de francs pour la réfection des infrastructures relevant des Services industriels (adduction eaux gaz, électricité) et plus d'un million pour la remise en état des conduites des eaux usées et la réfection de la chaussée et des trottoirs.



La partie arrière du collège Daniel-JeanRichard Des mesures particulières seront prises pour assurer la sécurité des élèves. Tant durant les travaux qu'après leur exécution. (Impar-Perrin)

Tous ces travaux compris entre les immeubles Envers 1 et 39 seront entrepris dans la droite ligne de ceux déjà menés dans la partie ouest de la même rue. Le rapport indique d'ailleurs que certaines conduites (celle de distribution d'eau notamment) date vraisemblablement de plus de 70 ans. Elle sera remplacée par un conduit d'un calibre supérieur tandis que plusieurs branchements d'immeubles seront repris à cette occasion. En ce qui concerne le gaz, les nouvelles adductions présenteront davantage de sécurité.

LIMITER LA VITESSE

En surface, la nouvelle chaussée aura une largeur de six mètres 50 et des refuges, à l'image de ce qui a déjà été créé à l'ouest de la rue, seront aménagés pour permettre le passage des véhicules. Certains conseillers généraux, au vu de ce qui existe, ont émis

des réserves à l'égard de ces «décrochements».

En réponse à l'inquiétude notamment manifestée par le popiste Frédéric Blaser, le conseiller communal Paul Jambé a rappelé que les dispositions prévues visaient justement à limiter la circulation automobile sur cette rue et à diminuer la vitesse des voitures qui l'empruntent. La rue des Envers, en effet, a tendance à devenir un axe de transit parallèle au sens unique du centre-ville, notamment pour les travailleurs de la zone industrielle est de la ville qui retournent en France à relevé le premier.

PAS UN BOULEVARD

«Notre volonté, par les mesures que nous envisageons, est précisément de ne pas transformer cette artère en un boulevard» a répondu le Conseil communal. A une question du socialiste Jean-Pierre Tripet, l'exécutif a assuré qu'il veillera particulièrement à la sécurité des élèves, durant le chantier, à l'arrière du collège primaire Daniel JeanRichard, ainsi qu'au maintien de l'accès aux entreprises situées le long de cette rue durant le temps des travaux.

DÈS CE PRINTEMPS

Toujours en ce qui concerne les élèves, une étude vise à mettre en place des mesures destinées à inciter les automobilistes à ralentir leur allure et se montrer particulièrement prudents aux abords de cet établissement scolaire. Au terme de toutes ces considérations, le législatif a unanimement donné son accord à ce rapport. Les travaux, coordonnés avec ceux de réfection des immeubles Envers 18 à 22, pourraient commencer dès ce printemps. (jcp)

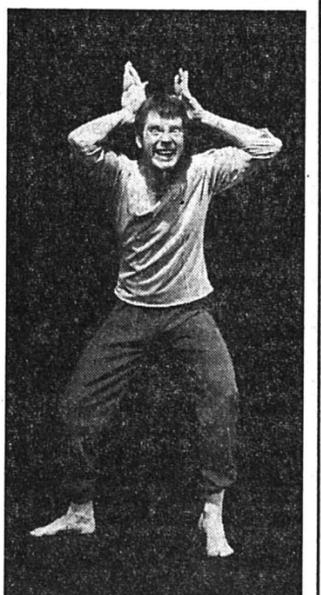
Tout nouveau spectacle à la Grange Un mime qui a de la Branch

Branch, mime-comédien-bruiteur surdoué et super-sympa présente son tout nouveau spectacle à La Grange.

Ce feu-follet valse avec la réalité, vous fait passer de l'autre côté du miroir entre rire, rêve et insolite. Il s'est attiré une pluie d'éloges sur ses shows où il apparaît en marionnette à fils géante et silencieuse, ou lorsqu'il balade son public parmi les «toons», le monde magique et foldingue des dessins animés: bruits hilarants, changements d'expressions à vue, rythme d'enfer, il passe des souvenirs du vieux cow-boy dégingué narrés d'une voix nasillard au célèbre conte du «Loup et des sept chevreux». Superbe technique, fantaisie débridée, présence chaleureuse: Branch ne laissera certainement pas ses qualités au vestiaire dans son nouveau spectacle, que nous aurons le plaisir de découvrir.

En première partie, Marc Donnet-Monay, le jeune chroniqueur de «Baraka», grand bouffeur de curés, de militaires et de sportifs (ciel, comment ose-t-il) devant l'Eternel, devisera cyniquement de l'actualité et toute cette sorte de choses. (cld)

● Branch et Marc Donnet-Monay à La Grange, vendredi 9 et samedi 10 février à 20 h 30, dimanche 11 à 18 h. Réservations: OTMN au Locle, tél. 31.43.30.



Branch Avec lui, il faut que ça bouge! (sp)

Concours

Pour participer au concours donnant droit à cinq places gratuites, veuillez répondre à la question suivante: qui a écrit le conte «Le loup et les sept chevreux»? Les réponses sont à envoyer jusqu'à mardi 6 février à minuit à «L'Impartial», service de promotion, 14 rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds. Les gagnants seront avertis personnellement.

VILLATYPE

Villatype Fontainemelon SA
vous invite à son

Exposition à Fontainemelon

A l'entrée sud du village

(par la route de Fontaines)

Samedi
3 février
de 10 à 16 h

Dimanche
4 février
de 10 à 16 h

Résidence Les Cœudriers No 8



A vendre appartement de 5 1/2 pièces pour printemps 1996. D'autres objets seront exposés.
Nous avons également des terrains à dispositions pour la construction de villas.

VILLATYPE

(038)
53 40 40

VILLATYPE

Un grand merci
à nos maîtres d'état...

Balmer & Gabus, 2043 Boudevilliers
sanitaire et ferblanterie, tél. 038/57 26 16

Barfuss P.-Y., 2055 Saint-Martin
couverture et ferblanterie, tél. 038/53 52 80

Deagostini, 2013 Colombier, peinture, tél. 038/41 23 29

Elexa SA, 2053 Cernier
électricité et télécommunications, tél. 038/53 28 22

Numa Favre, 2087 Cornaux
tubage et construction de cheminées, tél. 038/47 12 14

Gansa, 2035 Corcelles, gaz neuchâtois, tél. 038/32 41 11

Isolbat - E. Micheletti, 2054 Chézard
isolation et chapes liquides, tél. 038/53 17 65

J.-M. Lambelet, 2009 Neuchâtel
chauffage et ventilation, tél. 038/33 26 57

Lienher SA, 2065 Savagnier
menuiserie et fenêtres, tél. 038/53 23 24

Matériaux Cressier et Dubois Jeanrenaud SA,
2072 Saint-Blaise, carrelage et salles de bains, tél. 038/48 11 33

Matile P., 2054 Chézard, nettoyages, tél. 038/53 41 75

Monnin Agencement, La Chaux-de-Fonds
cuisines, tél. 039/26 63 53

Rollier Paysage, 2042 Valangin
aménagements extérieurs, tél. 038/57 21 20

Sambaggio Style SA, 2523 Lignières
cheminées de salon, tél. 038/51 28 56

Sigrist & Cie, 2206 Geneveys-sur-Coffrane
menuiserie et charpente, tél. 038/57 11 13

Tapir SA + Le Décorateur, 2074 Marin
revêtements de sol, tél. 038/33 42 33

Valruz Création, 2058 Le Pâquier
cheminées de salon, tél. 038/53 58 15

Von Arx SA, 2034 Peseux, terrassements et transports, tél. 038/31 29 35

Zucchet E., 2034 Peseux, carrelages et chapes, tél. 038/31 86 26

28-39250

DIVERS

IMMOBILIER

OFFRES D'EMPLOI

espace
& habitat



Vous informez sur
l'accession à la
propriété

Nous vous établissons un plan financier personnalisé et confidentiel.
Prenez rendez-vous avec notre spécialiste.
C'est gratuit et sans aucun engagement de votre part

Tél. 039/23 77 77-76 132-781620

Particulier cherche à acheter
villa indépendante

(La Chaux-de-Fonds et environs)

Bref descriptif, photo et prix de vente souhaités.

Faire offre sous chiffre D 132-782390 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.
132-782390

FONTAINES, à vendre

villa mitoyenne

d'un côté, 129 m² habitables, 5 1/2 pièces, grand salon avec cheminée, 4 chambres avec 1 mezzanine, 2 salles de bains, buanderie, cave, chauffage individuel, garage, jardin aménagé. Fr. 595 000.-.

Offres sous chiffre W 28-40686 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.
28-40686

Société Khyopse

cherche:

- Gérant(e) avec patente
- Serveuse
- Pizzaiolo

Tél. 039/31 85 98 ou 089/210 76 74
dès 15 heures, demander M. Amin.
157-714462

Vous, OK, et personne d'autre

Nous recherchons au plus vite

ouvrières polyvalentes

pour divers travaux minutieux en atelier, avec brucelles.

Horaires: normal, ou de 17 à 22 h.

Pour tous renseignements, sans aucun engagement de votre part Gérard FORINO attend votre appel

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
132-782377
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

RESTAURANT DES RECETTES «CHEZ MAX»

2416 Les Brenets Tél. 039/32 11 80

Jours de fermeture: mercredi et jeudi

Engage pour le 1er avril 1996 ou à convenir

Sommelière

connaissant les deux services
(semaine de 5 jours, 5 semaines de vacances, 13e salaire)

Permis valable.

Prendre rendez-vous par téléphone.
132-782660

VILLE DU LOCLE
RAPPEL

pour le paiement de la

taxe des chiens

Dernier délai: fin février 1996.
La perception se fera au poste de police, Grande-Rue 11.

Direction de police

132-782300

Boutique Diane

Grande-Rue 28, 2400 Le Locle

LIQUIDATION TOTALE**Rabais 40% - 50%**

132-782665

Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Darcy acquiesça, espérant que ses yeux n'allaient pas s'emplier de larmes.

- Je n'explique généralement pas que si j'ai choisi la voie des petites annonces, c'est dans le but d'écrire un ouvrage sur ce thème, mais j'ai mis Erin au courant. Nous avons échangé

certaines histoires sur nos rendez-vous. J'ai essayé de me rappeler tout ce qu'elle m'a dit, mais elle ne m'a donné aucun nom et il s'agissait surtout d'histoires amusantes. Il ne m'a pas semblé une seconde que quelqu'un pouvait l'inquiéter.

- Elle les traitait généralement de «rencontres de la pire espèce».

Nash rit.

- C'est ce qu'elle m'a dit. Je lui ai demandé si nous pouvions dîner un soir prochain, et elle a accepté. J'essayais de mettre un terme à mon livre et elle finissait la fabrication d'un collier qu'elle avait dessiné. J'ai dit que je la rappellerais. Lorsque je l'ai fait, je n'ai pas obtenu de réponse. D'après ce que m'a dit Vincent D'Ambrosio, c'était déjà trop tard.

- C'est le soir où elle croyait avoir rendez-vous avec un dénommé Charles North. Je reste convaincue

que même si cet homme ne s'est pas présenté, la mort d'Erin a un rapport avec une petite annonce à laquelle elle a répondu.

- Dans ce cas, pourquoi continuez-vous aujourd'hui à répondre à ces annonces?

- Parce que je veux découvrir qui est cet homme.

Il sembla troublé mais ne fit aucun commentaire. Ils étudièrent le menu, choisirent la sole normande. Pendant le repas, Nash s'évertua manifestement à lui faire oublier momentanément la mort d'Erin. Il lui parla de lui.

- Mon père a fait fortune dans les matières plastiques. Il aurait pu tenir le rôle du père dans *Le lauréat*. Puis il a acheté un manoir décoré de façon extravagante à Bridgewater. C'était un brave et honnête homme, et chaque fois que je me demande pourquoi

nous avons besoin de vingt-deux chambres, je me souviens de sa fierté lorsqu'il les faisait visiter.

Il dit un mot de son divorce.

- Je me suis marié une semaine après avoir obtenu mon diplôme universitaire. Une erreur pour l'un comme pour l'autre. Non que nous ayons eu des problèmes financiers, mais les études de médecine, surtout quand elle comprennent des années continues de psychanalyse, sont une voie longue et difficile. Nous n'avions pas de temps à nous consacrer. Sheryl vit à Chicago aujourd'hui et elle a trois enfants.

Ce fut au tour de Darcy. Elle ne s'attarda pas sur le nom de ses célèbres parents, évoqua rapidement son passage dans la publicité puis la création de son affaire de décoration intérieure pour petits budgets.

(A suivre)

Pontarlier: il y a 125 ans la déroute des «Bourbakis» 100.000 soldats fuient en Suisse

Il y a 125 ans, la défaite de l'armée de Bourbaki face à l'occupant allemand acculait à la frontière franco-suisse 100.000 soldats en déroute. La guerre de 70 s'invite à Pontarlier ce week-end.

L'armée de l'Est, forte de 130.000 hommes, avait pour mission de libérer Belfort du joug allemand. Elle livra sa première bataille près d'Héricourt aux environs du 10 janvier 1871. En dépit d'un avantage numérique très sensible, elle essuya un sérieux revers, contrainte à battre en retraite vers Besançon.

«Les soldats de cette armée avaient été mobilisés à la vavite. On les appelait des Marie-Louise en raison de leur inexpérience sachant que les soldats aguerris étaient alors prisonniers en Allemagne à la suite des batailles de Metz et de Sedan», observe Jean Maillard, dentiste de son état à Pontarlier et consacrant ses loisirs à l'étude de l'épopée de l'armée de Bour-

baki. Ainsi, les troupes de ce général d'origine grecque sont refoulées vers Besançon. Une position de repli qu'elles ne peuvent tenir longtemps car, à Dijon, les Allemands reconstituent alors une armée de toutes pièces pour faire la jonction avec les bataillons stationnés à Belfort. Le général Bourbaki, prenant conscience alors de l'inefficacité de son armée, qui plus est pénalisée par «une logistique lamentable», tente de se suicider.

EN LOQUES ET AFFAMÉS

«Le général Clinchant reprend la galère et se rend compte que la seule manière d'échapper aux Allemands est de fuir vers la frontière suisse», raconte M. Maillard. L'armée de l'Est, déjà amoindrie par la perte de dix mille éléments, quitte donc Besançon pour arriver dans la capitale du Haut-Doubs le 26 janvier. «Ça a continué à être catastrophique. Les hommes sont vêtus de loques, sont affamés, bivouaquant par moins quinze degrés comme ils pouvaient», poursuit J. Maillard. Les Alle-

mands sont à leurs trousses et parviennent aux portes de Pontarlier le 31 janvier, obligeant l'armée de Bourbaki à solliciter l'exil en Suisse.

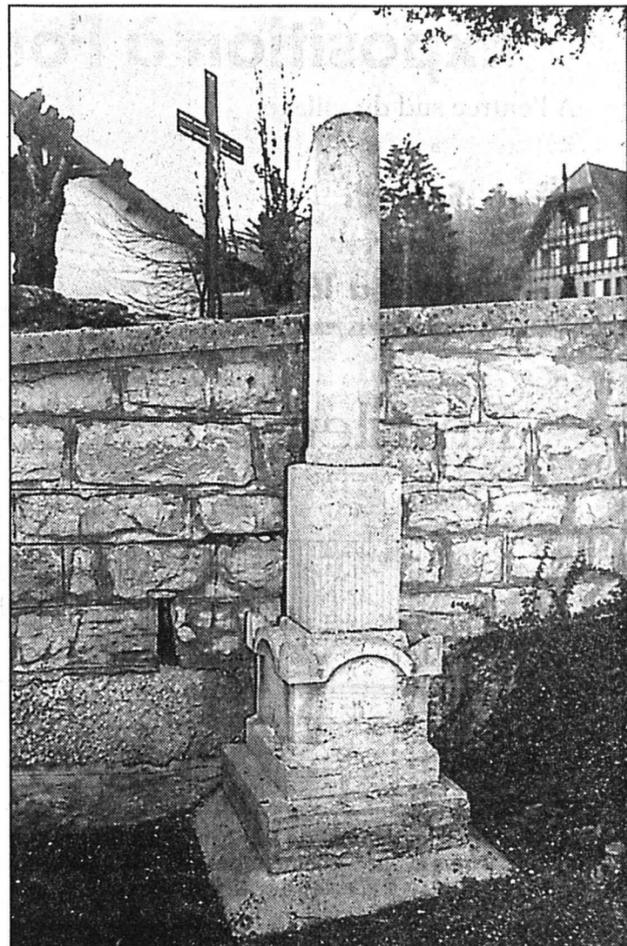
Une convention de passage est signée le 1er février à 5 heures du matin, aux Verrières-de-Joux, entre le général Clinchant et le général Herzog, commandant en chef de l'armée helvétique. Les fuyards sont rattrapés à La Cluse-et-Mijoux et une bataille féroce oppose l'armée de l'Est aux Allemands.

«Du côté allemand, les pertes sont évaluées à 2500-3000 hommes et à 18.000 dans les rangs de l'armée de Bourbaki», relève M. Maillard.

GUÉRILLA À MORTEAU

Ce sont 87.000 hommes exténués qui trouveront refuge en Suisse. Ces rescapés d'une armée en déroute sont pris en charge par les établissements hospitaliers suisses et notamment à La Chaux-de-Fonds après, pour certains, une médicalisation de première urgence à l'Hôpital de Morteau.

Une infime fraction de l'armée de Bourbaki ne s'avouera toutefois pas vaincue, résistant et harcelant les Allemands dans le val de Morteau. Ces valeureux combattants se rangèrent derrière le capitaine Huot, natif du Russey. D'après Jean Maillard, «cette équipe de francs-tireurs mena la vie dure aux Allemands qui tombèrent dans plusieurs embuscades.» (pr.a.)



Grand'Combe-Chateleu
Une stèle rappelle que quatre habitants de la commune sont morts à La Cluse-et-Mijoux. (Impar-Prêtre)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÉTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

Besançon

Les paysans campent devant la préfecture

Près de 200 éleveurs bovins se sont fait entendre hier matin dans les rues de Besançon pour protester contre la chute des cours de la viande. A l'aide de tracteurs et de quatre vaches, les manifestants, à l'appel de la FDSEA, ont bloqué en milieu de matinée la rue Charles Nodier devant la Préfecture de région. Ils ont ensuite installé leur stand et un barbecue pour y déjeuner le midi en attendant qu'une délégation soit reçue par le préfet. Les manifestants entendaient ainsi protester contre la récente chute des cours de la viande et notamment celle du prix de vente des veaux de 8 jours. «Si les prix publics à l'étal des grandes surfaces ont augmenté de 0,5%, les nôtres ont diminué de près de 8%» assurait un représentant syndical durant une visite à plusieurs hypermarchés parallèle à la manifestation. Une façon de mettre en garde aussi les entreprises de distribution. Les agriculteurs ont levé le camp devant la Préfecture en début d'après-midi. (p.sch)

Villers-le-Lac

«Snippers» démasqués

Une brève enquête a permis de mettre la main sur les auteurs de deux coups de feu qui ont brisé les vitres d'un car de ramassage scolaire mardi près de Villers-le-Lac. Il s'agit de deux adolescents de la localité sans doute impressionnés par les «exploits» des «snippers» yougoslaves.

Simple maladresse ou véritable malveillance? On s'interroge toujours dans les milieux de l'enquête pour déterminer les intentions de deux adolescents de 13 ans qui ont pris pour cible un car rempli d'enfants.

Mardi aux environs de midi, le chauffeur est au volant de son véhicule qui transporte une quarantaine de scolaires. Peu avant Villers-le-Lac, une vitre avant et une autre à l'arrière se fissurent sous l'impact de projectiles non identifiés. Plus de peur que de mal, il n'y

a aucun blessé parmi les passagers. Mais l'incident ne manque pas d'inquiéter. Les gendarmes de Morteau vont très vite parvenir à identifier les auteurs de cette fusillade sans trop de conséquence.

Il s'agit de deux jeunes collégiens, âgés de 13 ans, qui s'exerçaient au tir à la carabine en l'absence de leurs parents. Les mis en cause jurèrent qu'ils ne prenaient pas le car pour cible. Leur objectif était un arbre situé près de la route alors que le pas de tir, une fenêtre de leur maison, se trouvait de l'autre côté de la départementale. Forcément, les véhicules qui circulaient entre ces deux points courraient un grand danger.

Après leur audition, les apprentis tireurs maladroits ont bien sûr été laissés en liberté, la justice se réservant le droit de leur demander des comptes. (p.sch)

Week-end guerrier à Pontarlier

Les combats entre les hommes de Bourbaki et les soldats allemands comme si on y était ce week-end à Pontarlier.

Le passage de l'armée de Bourbaki dans le Haut-Doubs et en Suisse voisine a laissé quelques traces et monuments commémoratifs. Ainsi, à Grand'Combe-Chateleu (val de Morteau), derrière le monument aux morts, une stèle a été élevée à la mémoire de quatre habitants du pays engagés dans ce corps d'armée de même, qu'à La Cluse, une pyramide rappelle la sanglante retraite «des Bourbakis». On prétend aussi que subsiste, ici et là, des chevaux gris de race barde descendants de ceux que l'armée de Bourbaki montait à l'époque.

Pontarlier propose donc ce week-end un remake quasi-grandeur nature de la débâcle des sol-

datés de cette armée. Ce samedi, à partir de 15 h 30, sur le parking de Géant Casino, a lieu une présentation des troupes belligérantes en tenue d'époque. Le dimanche 4 février, à partir de 14 h 30, reconstitution au centre-ville de Pontarlier de l'entrée des troupes allemandes suivie de combats de rue avec des fantassins et des soldats à cheval s'affrontant au moyen des célèbres fusils chassepots.

La commémoration du 125e anniversaire du passage de l'armée de Bourbaki est marquée encore par une exposition, jusqu'au 6 février, salle des Annonciades sur le thème «la retraite de l'armée de l'Est et son internement en Suisse» (présentation de pièces d'uniformes, de gravures et de documents d'archives) ainsi que par une conférence, dimanche à 16 h 30, salle Morand par Jean Maillard sur «Le combat de La Cluse». (pr.a.)

Location 28-11395
Robes de mariées Smokings
Annette Geuggis Beau-Site 3
2016 Cortaillod ☎ 038/42 30 09

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES-EXCURSIONS
WITTWER

Dimanche 25 février 1996

COURSE D'OUVERTURE SURPRISE

Fr. 58.-
Présentation de notre catalogue 1996, balade en car, repas de midi, musique et danse

Du 23 au 26 février 1996

FÊTE DU CITRON À MENTON CARNAVAL DE NICE

4 jours - Fr. 429.-

Et pour les amoureux des fleurs, des beautés de la nature...

FLORISSIMO 96 À DIJON

Exposition internationale de plantes et fleurs exotiques. Les 10, 12 et 16 mars 1996. Départs - Chaux-de-Fonds 7 h 00 Neuchâtel 7 h 30
Fr. 65.- entrée comprise

Demandez nos programmes détaillés

Renseignements et inscriptions:
LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65
Tél. 039/24 15 24
entrée ruelle de l'Avenir

Ing. dipl.
FUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO/PHOTO

C'est parti SOLDÉS

Appareils électroménager

Des centaines de lave-linge, réfrigérateurs, machines espresso, séchoirs, fers à repasser, etc. avec un **super-rabais de ??? %!**

Dés maintenant: humidificateurs, purificateurs d'air et radiateurs! Immense choix!

Cuisines agencées/Bains

Les plus belles cuisines sur mesure de FUST. Achetez maintenant: **??? % de rabais.** Amenez vos plans: offre par ordinateur. Commandez aujourd'hui à prix avantageux; livraison et montage jusqu'en automne 1996.

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust bd des Eplatures 44	039 26 11 50
La Chaux-de-Fonds, Jumbo Biemme, Hyper-Fust	039 26 68 65
Vendredi ouverture nocturne jusqu'à 21 h, rte Soleure 122	032 52 16 00
Biemme, rue Centrale 36	032 22 85 25
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Neuchâtel, Fust/Torre, rue des Terreaux 7	038 25 51 51
Neuchâtel, Armourins	038 24 16 00
Porrentruy, Innovation	066 66 80 20
Réparation rapide toutes marques	155 91 11
Service de commande par téléphone	155 56 66
	05 27301244

AVIS OFFICIEL



Office des poursuites de Boudry Vente d'une villa avec garage à Vaumarcus

Date et lieu des enchères: le jeudi 22 février 1996, à 14 heures, à Boudry, Hôtel judiciaire, salle du Tribunal (rez inf.). Débiteurs: Villemin Denis et Sonja, à Vaumarcus.

CADASTRE DE VAUMARCUS

Parcelle 428 (anc. 734): AU BOIS MONNEY, VERS RIVE OU CHAMPS DEVANT (Bois Monney 50), habitation, garage de 942 m².

Subdivisions: bâtiments de 104 m²; places-jardins de 504 m² et buissons de 334 m².

Estimations: cadastrale (1995) Fr. 351 000.-
de l'expert (1995) Fr. 340 000.-

Vente requise par le créancier gagiste en premier et deuxième rangs.

La villa, construite en 1985, comporte un sous-sol entièrement excavé, non habitable, un rez se développant sur toute la surface construite, un étage façon duplex, mansardé et s'organisant autour d'une galerie en surplomb sur le séjour. Garage en béton armé, péfabriqué, de type standard, pour une voiture.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 2 février 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: les mercredis 17 janvier et 14 février 1996, à 14 heures. Rendez-vous des intéressés sur place, à Vaumarcus (après la poste).

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: E. Naine

28-40511

Feu: 118



Office des poursuites de Boudry Vente d'un terrain à bâtir et d'un garage souterrain (32 places)

Date et lieu des enchères: le jeudi 22 février 1996, à 16 heures, à l'Hôtel Judiciaire de Boudry, salle du Tribunal (rez inf.).

Débiteur: Locatelli Dino, à Bôle.

CADASTRE DE BÔLE

Parcelle 444: À BÔLE (rue du Temple 12P), partie de garage souterrain de 375 m². Subdivisions: bâtiment de 17 m² et place-jardin de 358 m².

Estimations: cadastrale (1995) Fr. 41 200.-
de l'expert (1995) Fr. 205 000.-

Parcelle 1836: À BÔLE (rue du Temple 12P), DDP jusqu'au 23.4.2090 sur la surface totale de l'article 1834 (630 m²) pour un bâtiment (partie de garage souterrain 500 m²) et son dégagement (place-jardin de 130 m²).

Parcelle 1837: À BÔLE (rue du Temple 12P), DDP jusqu'au 23.4.2090 sur la surface totale de l'article 1835 (632 m²) pour un bâtiment (partie de garage souterrain 477 m²) et son dégagement (place-jardin de 155 m²).

Estimations: cadastrale (1995) Fr. 347 500.-
(pour les 2 parcelles)
de l'expert (1995) Fr. 455 000.-
(pour les 2 parcelles)

Vente requise par le créancier gagiste en premiers rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 2 février 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Renseignements et visite sur rendez-vous préalable:
☎ 038/42 19 22.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: E. Naine

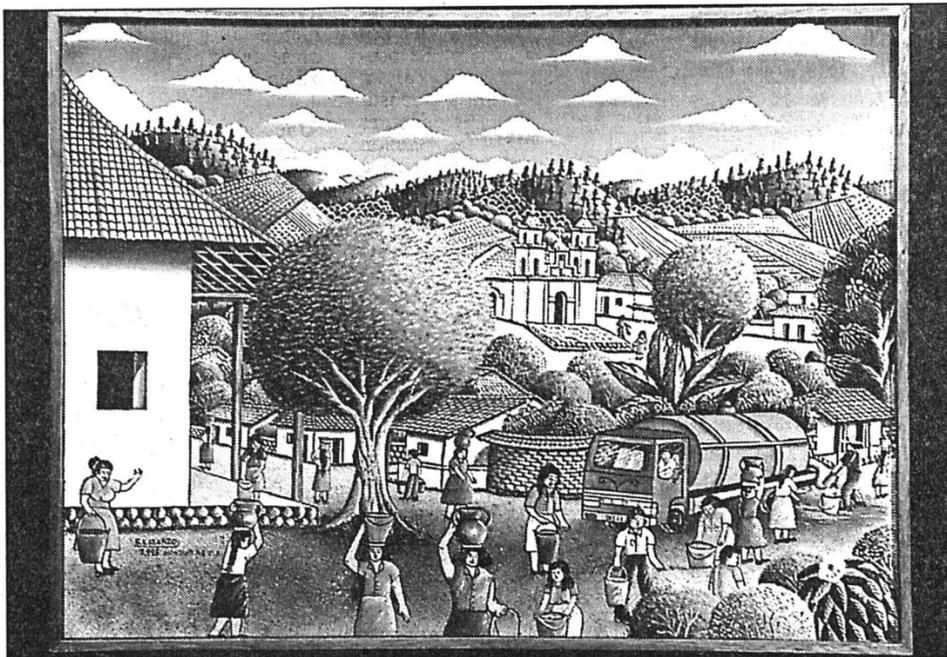
28-40513

Neuchâtel: exposition au Musée d'ethnographie

Naïf, mon œil!

Une quinzaine de peintures naïves sont exposées jusqu'au 3 mars au Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN). Oeuvres de peintres du Nicaragua et du Honduras, elles illustrent le thème de l'eau potable dans les zones rurales.

Due à l'initiative de la Direction au développement et à la coopération (DDC), l'exposition «Naïf, mon œil» regroupe un choix d'œuvres présentées lors d'un concours organisé par la DDA. Son objectif est de montrer par l'image le travail d'adduction et d'assainissement de l'eau réalisé par la DDA dans les zones rurales d'Amérique centrale. Un aspect de la vie quotidienne qui s'inscrit dans la réflexion plus globale actuellement entreprise par l'équipe du MEN qui prépare sa prochaine exposition sur le thème «Natures en tête». Cette exposition se tiendra au musée du 1er juin 1996 au 12 janvier 1997. (at)



Musée d'ethnographie de Neuchâtel

Les peintures exposées illustrent le thème de l'eau potable dans les zones rurales.

(Impar-Galley)

Rédaction

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

BRÈVE

Assurance-maladie Tranche corrigée

Dans notre tableau (lire notre édition d'hier) des revenus déterminants pour l'octroi de subventions aux primes de l'assurance-maladie, une légère erreur s'est glissée dans la colonne concernant les couples, causant un «vide» autour de 40.000 francs. La subvention est donc de 75% pour la tranche de 36.901 à 40.000 francs comme indiqué. Elle est de 50% pour la tranche de 40.001 à 45.900 francs (et non de 41.401 à 45.900 francs comme précisé par ailleurs). (nm)

AGENDA

Horlogerie et temps Dernier cours du cycle

Le deuxième cycle du cours de «L'homme et le temps», organisé conjointement par l'Université de Neuchâtel et le Musée international d'horlogerie (MIH) s'achève ce lundi. Le dernier exposé sera donné par Gottfried Hamann, professeur de théologie à l'Université de Neuchâtel qui traitera du «Rythme temporel de la vie religieuse». Ce cours se déroulera lundi 5 février, à l'Université, espace Agassiz, à 17 h 15. (nm)

Boudry

Spectacle

Magiciens, manipulateurs, musiciens et ventriloques donnent rendez-vous pour une soirée placée sous le signe du mystère et de l'humour, dans une ambiance cabaret. Ce soir, salle des spectacles, à 20 heures. (at)

Exposition à Neuchâtel

«Vues imprenables» au CCN



«Vues imprenables». En parlant de photos, c'est surprenant. Mais le travail de José Crespo est ainsi: à double sens.

Exposées au Centre culturel neuchâtelois, ses visions de la Suisse sont à regarder en clignant des yeux, comme on lit entre les lignes d'un texte.

LES TRAVERS D'UNE SUISSE...

Au-delà du jeu, du truc, se révèlent les travers d'une Suisse de «Neinsager», d'une Suisse «Propre en ordre», «Tendance Blocher», etc.

Le photographe trahit sa fibre de publiciste, efficace, sans détour. L'idée de croquer ainsi son pays lui est venue de ce flop que fut, en 1991, la grande pomme nationale «CH-700».

BRUTE ET FÉROCE

José Crespo a ruminé sec. Aujourd'hui, il nous livre sa réflexion: brute, féroce et sans appel quand même elle ressassé les vieux clichés. (se-Impar-Galley)

● A voir jusqu'au 2 mars, ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 et de 14 à 18 h.

Conférence d'Yves Coppens à Neuchâtel

Les origines de l'homme

L'éminent paléontologiste Yves Coppens a prononcé mercredi une conférence à Neuchâtel. Parrain du futur Musée neuchâtelois d'archéologie (aux côtés de Claude Nicollier et Jacques Piccard), il a grandement contribué aux fouilles et aux réflexions qui ont été menées sur les origines de l'homme.

Dire qu'il se trouve des hommes offensés à la seule idée qu'ils pourraient avoir un ancêtre commun avec les grands singes, alors qu'ils sont aussi parents du concombre! Aux yeux de l'évolution, cela ne fait aucun doute: la longue histoire de la matière, qui de matière inerte va évoluer vers la matière vivante puis la matière pensante, est une fantastique aventure issue d'un seul arbre généalogique. L'homme, qui en est l'une des branches est donc aussi le parent lointain des plantes et des animaux, comme l'a rappelé le conférencier.

Jusqu'à preuve du contraire, l'Afrique se pose aujourd'hui comme le berceau de l'humanité. Le continent a subi un grand événement il y a quelque huit millions d'années avec la formation du grand Rift. Cette cassure a totalement différencié les climats orientaux et occidentaux jusqu'à alors identiques. La forêt

Université

Accueil dans les facultés

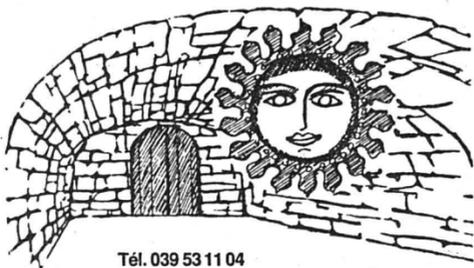
L'Université de Neuchâtel s'apprête à recevoir les élèves des écoles secondaires supérieures du canton, des régions voisines (Porrentruy, Bienne) et même du Tessin et du Valais: 690 étudiants se sont annoncés pour cette journée qui se déroulera le 7 février.

Les étudiants seront reçus par les doyens des quatre facultés pour une présentation générale des études. Ensuite, il est prévu des présentations et des visites dans les différents instituts, séminaires et centres. Les élèves auront alors la possibilité de s'entretenir avec quelques professeurs, assistants et étudiants avancés pour percevoir d'une manière plus précise les exigences des études universitaires.

Le moment du déjeuner réunira tous les participants à la Cité universitaire où un repas leur sera offert. Ce sera là une occasion de regrouper autour d'une table des convives qui ont tous choisi la même faculté pour leurs études futures. L'après-midi, le programme des entretiens et des visites reprendra et cela permettra aux élèves qui n'auraient pas encore fait un choix définitif pour leurs études universitaires de se rendre dans une autre faculté. (comm-at)

MARIEZ-VOUS

dans la plus belle
salle de la région



Tél. 039 53 11 04

Hôtel du Soleil
2725 Le Noirmont

14-780497

FINANCE

1000

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____ Etat civil _____

Lieu d'origine _____ Nationalité _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____ depuis _____

No de tél. _____

Adresse précédente _____

Profession _____

Employeur _____

(aucune demande de renseignements)

Depuis quand _____

Salaires mensuel Fr. _____

13^{ème} salaire (gratification) oui non

Revenus accessoires par mois Fr. _____

(par ex. épouse)

Autres engagements de crédit _____

Date _____

Signature _____

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12

BANQUE
Xprocrédit

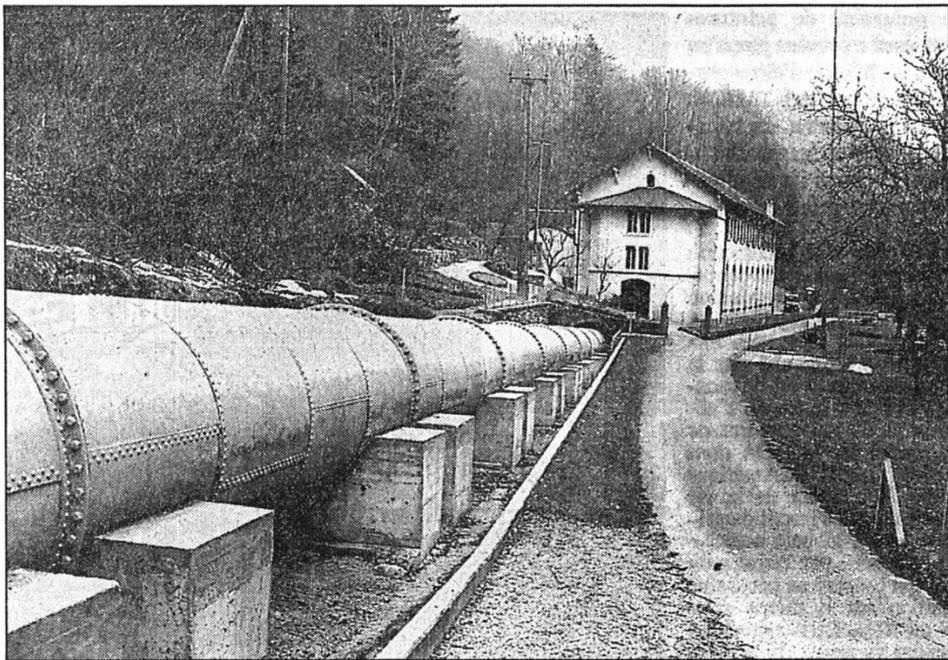
Pour un crédit de fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur. - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

D/Im/5/Sa

Val-de-Travers: Société du Plan-de-l'Eau, un siècle d'existence (II)

Un monopole plutôt fragile

La Société du Plan-de-l'Eau fête cette année son centième anniversaire. Elle a en effet été constituée le 15 février 1896 sous l'impulsion de quelques communes de la région, soit Fleurier, Couvet, Travers, Noiraigue et Brot-Des-sous. Dans un premier article (voir notre édition du 13 janvier), nous avons évoqué toutes les péripéties par où sont passés les cinq propriétaires pour obtenir du Grand Conseil «la concession de la force motrice de La Reuse»; une décision subordonnée à la construction d'une usine de production.



Usine du Plan-de-l'Eau

Elle a été mise en service le 15 février 1896.

(Favre)

C'est ainsi que l'actuelle exploitation sise au Plan-de-l'Eau voit le jour et commence à produire ses premiers kilowatts. Dès le début, elle souffre du régime irrégulier de la rivière. Afin de répondre à la demande croissante, une machine à vapeur de 250 chevaux est acquise pour fournir l'énergie d'appoint en période de basses eaux. Livrée le 24 octobre 1900 pour le prix de 52.400 francs, elle entre en service en février 1901. Sa consommation est de 4000 à 7500 litres d'eau et 375 kilos de charbons par heure. L'installation n'ayant pas suivi les progrès de la technique de l'électricité, les employés doivent avoir recours à leur cou-

rage et à leur initiative pour sauver des situations parfois délicates. Les orages sont la cause de fréquentes et sérieuses perturbations.

OFFRE EMPOISONNÉE...

N'étant initialement pas intéressées à l'usine, les communes de Môtiers et de Boveresse se voient refuser la fourniture d'énergie électrique. Personne en effet n'avait prévu l'accroissement de la demande et le Plan-

de-l'Eau utilisant en plein sa capacité de production ne pouvait satisfaire de nouvelles demandes. Il n'en était pas de même de la Compagnie des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, qui cherchait des clients.

En mai 1902, elle propose donc à la Commission des forces motrices du Val-de-Travers d'amener, dans le canton de Neuchâtel, de l'énergie électri-

que jusqu'à concurrence de 2000 chevaux. Susceptible de favoriser le développement industriel de la contrée, cette offre est accueillie avec plaisir.

Une entente provisoire prévoit que la compagnie vaudoise assurerait le transport de l'énergie électrique jusqu'à Fleurier, d'où elle serait distribuée dans tout le Vallon par les communes associées, au mieux de leurs intérêts. Le hic, c'est qu'un abon-

nement annuel de 75.000 francs est exigé. De longues négociations pour réduire ce montant n'aboutissent pas et l'on apprend par la bande que les Vaudois s'intéressent aux fabriques de ciment de Saint-Sulpice et à la mine d'asphalte. Et lorsque les conditions avantageuses proposées aux industries susmentionnées sont connues, les Vallois mesurent l'ambition et la concurrence de la Compagnie des forces de Joux.

LES VAUDOIS DÉBARQUENT

Toujours mue par l'espoir de s'assurer le monopole de la distribution d'énergie dans le Val-de-Travers, la commission s'approche d'une autre société alimentant déjà le Val-de-Ruz. Spéculant sur cette collaboration, elle fait des offres concurrentes à la compagnie vaudoise aux communes de Buttes, Môtiers, Boveresse et Saint-Sulpice. Ayant eu vent que le Plan-de-l'Eau ne serait jamais en mesure de fournir l'énergie souhaitée, le Conseil d'Etat demande à la compagnie vaudoise de préciser ses prix et conditions. Après encore bien des pourparlers dans lesquels la commune de Travers est mêlée, les Vaudois prennent pied au Vallon et alimentent la mine d'asphalte. Ainsi, l'idée d'Edouard Dubied de créer une organisation centrale et unique de distribution d'électricité au Val-de-Travers semble très gravement compromise... PAF

● A suivre

BRÈVES

Fleurier

Deux blessés

Un automobiliste de Fleurier, M. L. V., circulait rue des Sugits en direction nord, hier à 16 h. A la hauteur de l'intersection avec la rue de l'Industrie, il est entré en collision avec la voiture de Mme S. V., de France, qui circulait dans la rue précitée en direction est. Blessés, les deux conducteurs ont été transportés par une ambulance à l'Hôpital de Couvet.

Clubs des loisirs de Fontainemelon

Le plus vieux

Si le Club des loisirs de Fontainemelon date de 1977, il n'est cependant pas le plus ancien du canton, contrairement à ce qui était indiqué dans notre édition de vendredi. Le Club des loisirs du Locle le devance largement, puisqu'il a été fondé en 1958, rappelle son président Eric Veuve. (Imp)

AGENDA

Noiraigue

Gymnastes sur scène

Les gymnastes de Noiraigue donneront, ce soir, sa traditionnelle soirée annuelle à la halle de gymnastique du village. L'ouverture du rideau est prévue à 20 h 15. La soirée se poursuivra par un bal avec Alpha Musique. (mdc)

Fleurier

Peintures au Cora

Jusqu'à la fin du mois de février, le Centre œcuménique de rencontre et d'animation (Cora), à Fleurier, présente les peintures de Nicole Nourrice. L'exposition est visible aux heures d'ouverture de la cafétéria. (mdc)

Chapelle de Couvet

Récital de Piano

La Société d'émulation et les Jeunes musicales du Val-de-Travers ont invité, dimanche 4 février à 17 heures à la Chapelle de Couvet, un artiste bien connu dans la région, le pianiste môtisien Marc Pantillon. Il interprétera des œuvres de Beethoven, Brahms et Martin. L'entrée sera libre. La collecte organisée à la sortie sera destinée à l'entretien du piano de l'édifice covasson. (paf)

Cernier

Cinq poulets à la poubelle!

Drôle de trouvaille que celle faite jeudi soir vers 22 heures par un couple rentrant chez lui à Cernier. Devant la porte de l'immeuble de huit appartements qu'ils habitent, les deux époux ont trouvé un sac à poubelle qui bougeait tout seul. Soupçonnant une présence vivante à l'intérieur, ils ont aussitôt prévenu la police qui les a aiguillés sur la Société de protection des animaux de Neuchâtel (SPAN). Cette dernière est venue sur place tout de suite, et a trouvé dans le sac cinq poulets ou jeunes poules, dont trois n'étaient plus que des cadavres.

Les animaux retrouvés ont été conduits chez un vétérinaire. Hier, les deux survivants, qui avaient été découverts mouillés dans le sac, semblaient hors de danger. Ces animaux n'ont pas plus de quatre semaines d'âge. Ils ne présentent pas de pathologie particulière et appartiennent

à une race utilisée pour l'élevage.

Les cadavres ont été acheminés hier à l'endroit idoine, soit au Centre de traitement des déchets carnés de Montmolin, pour y être incinérés après autopsie.

Chantal Yerly, de la SPAN, était hier visiblement échaudée par cette aventure. Il faut dire que les propriétaires d'animaux morts ont l'obligation de les porter à Montmolin. S'en débarrasser comme à Cernier est donc illégal. La SPAN envisage de déposer une plainte contre inconnu, et prévoira de toute manière le vétérinaire cantonal. Cernier collecte ses ordures ménagères le vendredi après-midi, et il est fort à parier que les poulets auraient fini dans le camion de ramassage sans la présence d'esprit du couple.

Contacté hier également, Michel Bovet, président de la So-

ciété d'aviciculture, de cuniculture et de colombophilie du Val-de-Ruz, s'est dit offusqué par cette affaire. Ses éleveurs étant selon lui au-dessus de tout soupçon, il n'a pas exclu un acte de malveillance. Si cela était, ce serait une première dans le Val-de-Ruz, qui n'a connu ces derniers temps qu'un tout petit conflit entre un éleveur de volaille et son voisinage. En tout cas, le vétérinaire semblait exclure la simple erreur, vu que les cinq poulets ont été retrouvés ensemble. Tout au moins a-t-il admis que l'auteur de ce forfait, peu au courant de la procédure, ait cru à tort que les animaux étaient morts. Quoi qu'il en soit, les personnes interrogées hier ont toutes dénoncé le procédé d'évacuation utilisé en l'occurrence pour ces animaux. Même les plus insensibles à la protection de ces derniers trouvent le recours au sac à poubelle plutôt grossier. Ph. C.

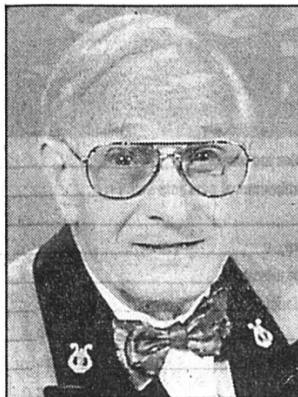
Chézard-Saint-Martin

Musicien au très long cours

La musique? «Tant que je peux souffler, je rajeunis et je garde le moral!», affirme Francis Vuille-Veuve. Ce musicien âgé de 75 ans, habitant actuellement Peseux, est resté fidèle à son village de Chézard-Saint-Martin et à la fanfare L'Ouvrière, malgré un changement de domicile.

Né le 7 février 1921, il a fait ses débuts de musicien à l'âge de 12 ans et il joue encore au sein de cette excellente formation qu'est L'Ouvrière, dont il est également membre d'honneur. Un sacré bail de plus de 60 ans. Avant son départ de la localité en 1952, il a occupé plusieurs fonctions au comité, étant secré-

taire-caissier puis président de 1947 à 1951. Après avoir suivi un cours de direction au Conservatoire, il a même fonctionné comme sous-directeur. Francis Vuille est toujours resté fidèle à L'Ouvrière bien qu'il ait aussi joué avec La Tessinoise de Neuchâtel et plus tard avec L'Avenir de Serrières. Marié, père de trois enfants, il a le bonheur d'avoir cinq petits-enfants qui lui procurent beaucoup de joie. A Chézard-Saint-Martin, il a exercé le métier de mécanicien de précision puis à Peseux, celui d'agent d'assurances. Durant sa retraite, il aime s'occuper de son jardin, bricoler et se promener en forêt.



Francis Vuille-Veuve

Soixante ans de musique. (E)

(mh)

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Libération militaire trop arrosée

Renvoyé devant le Tribunal de police du Val-de-Ruz pour infraction routière et ivresse au volant, A. L. a été condamné mardi à 14 jours d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans et à 600 francs d'amende.

Il a expliqué au président Daniel Jeanneret qu'il avait fêté la fin de ses obligations militaires avec ses camarades. Il avait ensuite, au volant de son véhicule sur le chemin de retour à son domicile, heurté une borne d'incendie pour ensuite être projeté dans un champ en contrebas de la route. La prise de sang a révélé un taux d'alcoolémie de 1,57 pour mille, jugé moyen par le tribunal. Ce dernier a également tenu compte des bons renseignements généraux dont le prévenu se prévalait.

AU TROU POUR VOL

En octobre dernier, C. L. a volé une voiture appartenant à son employeur, et a parcouru 90 km en compagnie d'un ami. Il a ensuite remis à sa place le véhicule accidenté après une sortie de route. Détenteur d'un permis d'éleveur conducteur alors, le prévenu a déclaré mardi au juge qu'il n'avait pas pensé aux conséquences de son acte. Le tribunal a tenu compte du fait que C. L. est actuellement suivi par un psychologue et que le prévenu, qui bénéficie d'une bonne réputation dans son entourage, s'est déjà acquitté d'un tiers du montant des dégâts causés par l'accident. Le juge a également pris en considération une précédente condamnation pour vol et

conduite sans permis, prononcée en 1994. Le prévenu a donc écopé de sept jours d'emprisonnement sans sursis et de 220 francs de frais.

REMBOURSEMENT TARDIF

En sa qualité d'indépendant, J.-M. T. était prévenu de ne pas avoir versé à l'Office des poursuites la retenue mensuelle de 500 francs sur ses ressources entre les mois de novembre 1993 et septembre 1994. Il n'a pas comparu mardi à l'audience de jugement, mais a remboursé la totalité du montant dû à ses créanciers entre son renvoi devant la justice et la date d'audience. Le juge n'a donc pas prononcé d'emprisonnement, mais lui a infligé une amende de 400 francs qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an. Le prévenu s'acquittera également de 210 francs de frais de justice.

VISION POUR COLLISION

Au moment où H. S. sortait d'un chemin agricole pour s'engager sur la route menant de Valangin à Dombresson, son véhicule a été heurté par une voiture conduite par M. S. qui circulait en direction de cette dernière localité. Le défenseur du premier prévenu estime que le second roulait trop vite, alors que celui-ci affirme que l'autre aurait dû le voir arriver et ainsi respecter les règles de priorité. Le tribunal a renvoyé les débats pour une expertise destinée à déterminer les vitesses des véhicules impliqués dans l'accident. (pt)



Vallon de Saint-Imier: les enfants d'abord

L'information contre la psychose

Les affaires d'atteintes à la sensibilité des enfants sont toujours délicates! Chaque cas, quel que soit sa gravité, provoque inmanquablement au sein de la population une cascade de rumeurs et de commentaires pas toujours bien motivés. Ce qui rend l'information d'autant plus difficile... et nécessaire. Deux exemples assez récents, dans le Vallon, sont sur ce plan suffisamment révélateurs pour qu'on s'y arrête.

lants des bus scolaires circulant entre Courtelary et Villeret. En fait, deux licenciements ont sanctionné des problèmes de comportement envers les enfants. Deux affaires de gravité très différente sur laquelle il ne nous appartient pas de porter de jugement. Cela est du ressort de la justice, si elle l'estime nécessaire.

Il reste que la rumeur fait état d'une réelle inquiétude, chez certains parents, voire de reproches adressés directement aux autorités scolaires et communales. Une situation désagréable qu'il est important d'assainir. Et cela, on ne peut y parvenir que par l'information.

mission scolaire intercommunale pour l'école secondaire, ont licencié illico les chauffeurs soupçonnés de comportement indélicat envers les enfants.

Secundo, ces organes ont transmis immédiatement les deux dossiers aux instances compétentes pour faire toute la lumière sur de telles affaires.

Tertio, lors de l'engagement, les deux candidatures en question répondaient parfaitement aux exigences.

(de-nic)

PARTI PRIS

Discretion et prévention: un risque d'opposition...

Ces deux cas régionaux d'atteinte à la sensibilité des enfants ouvrent un débat plus général: faut-il ou non porter ce type d'affaires sur la place publique?

● «En ce domaine, la sérénité des enfants exige la plus grande discrétion»: cela paraît être vrai, de prime abord. Mais cet argument commode ne vise-t-il pas à garantir la tranquillité des adultes? Tant qu'ils ignorent le danger les menaçant, les enfants en général ne posent pas de questions embarrassantes...

● «Le silence est d'or»... En fait, pour l'enfant qui a eu le courage de révéler sa malheureuse expérience, la confidentialité, imposée ensuite par les adultes, peut lui faire croire qu'il aurait mieux fait de se taire, qu'on ne parle pas de ces choses-là.

● «Rendre les faits publics accroît le sentiment de culpabilité des victimes»: en parler ouvertement, au contraire, établit clairement où se situe la culpabilité. Sans compter que l'information crédibilise la version de l'enfant.

● En étouffant de telles affaires, on risque de faire croire aux enfants que la solidarité entre adultes confine à la complicité. Il faut protéger

les droits des personnes soupçonnées, mais pas au détriment des enfants.

● La prévention passe par l'information: cette vérité ne souffre aucune discussion. Tous les enfants doivent le savoir: aucun adulte n'est en droit d'avoir envers eux un comportement déplacé. Plus: les enfants doivent impérativement refuser et rapporter immédiatement chaque geste anormal. Mais encore faut-il leur donner les moyens de reconnaître les gestes inadmissibles! En commençant par leur expliquer que cela peut arriver à n'importe qui, n'importe quand, n'importe où. La politique de l'autruche exclut une information efficace. Et qu'on cesse de brandir la menace d'une psychose: il suffit d'en parler avec autant de sérénité et de sensibilité que de sérieux, pour que les enfants prennent conscience des dangers sans en faire une obsession. Alliés dans un but préventif, parents, enseignants, éducateurs et même élus, sauront bien trouver la manière. D'autant que nos enfants sont confrontés, quotidiennement, à des informations autrement plus susceptibles de les traumatiser!

Dominique EGGLER et Nicolas CHIESA

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLER
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

AGENDA

Saint-Imier

Le retour d'un artiste

Après sa dernière exposition essentiellement inspirée par le noir, le peintre Yvan Nicolet dévoile, à Espace Noir jusqu'au 28 février, une autre facette de son talent. Ses toiles sont des invitations à voyager au travers de zones colorées, où la juxtaposition et la superposition de carrés et de rectangles restituent des impressions et des mouvements de la nature observée et de son monde intérieur. Des encres sur fond de couleurs seront également présentées à la taverne. Le vernissage de cette exposition aura lieu le 11 février à 17 heures. (comm)

Tramelan

Théâtre à la paroisse

Marier l'histoire biblique et le théâtre, c'est le pari que relève depuis 15 ans les professionnels de la Compagnie de La Marelle. Cette troupe sera sur scène ce soir à 20 h 15 à la Maison de la paroisse. Elle présentera Jonas, une pièce d'Elie-Georges Berreby. Plus que l'histoire d'un rabbin, cette tragédie comédie relate l'histoire d'un homme qui élude son destin. (nic)

Radio Jura bernois

6.00 Amorce. 6.50 RJBulle. 7.45 Jeu. 8.00 Journal. 8.30 Flash. 8.45 RJBulle. 9.00 Flash. 9.05 Dédicaces. 9.30 Chronique TV. 10.00 Lotoboule. 10.30 Sport Hebdo. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Musique populaire. 14.00 100% musique. 17.00 Métro Dance. 17.45 Jeu. 18.00 Journal. 18.30 Topscore, Tramelan-St-Imier, Court-Le Locle, Moutier-Star Lausanne.

Radio Jura bernois

9.00 Flash info + sports. 9.05 Religion. 9.30 Rediffusion magazine. 11.00 Histoire d'en rire. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 RJB Week-end. 14.00 100% musique. 17.00 Métro Dance. 18.00 Résultats sportifs. 18.30 Disques à la demande. 20.00 100% musique.

Il y a presque deux ans d'une part, quelques semaines d'autre part, deux événements malheureux se sont produits dans le Vallon de Saint-Imier.

Sans vouloir remuer le passé, ni tomber dans le sordide, la persistance des rumeurs, doublée par l'inquiétude de parents visiblement mal (ou pas du tout) informés, nécessite impérativement une mise au point. Avant que ne s'installe une véritable psychose.

INQUIÉTUDE

Les parents d'élèves ont constaté que des changements soudains sont intervenus, aux époques sus-mentionnées, aux vo-

DES AUTORITÉS MUETTES, MAIS PAS INACTIVES!

En l'absence de prise de position officielle, la population des trois villages concernés a dû se contenter des bruits colportés - et déformés - par la rumeur. Au point que certains citoyens sont convaincus que les autorités n'ont pas réagi avec la rapidité souhaitée, qu'elles se sont contentées d'éluder le problème, voire qu'elles portent une part de responsabilité pour avoir engagé ces personnes.

Il n'en est évidemment rien: Primo, ces autorités ont réagi immédiatement. A peine alertés, les trois conseils communaux pour l'école primaire, la com-

Délinquants dangereux

Le droit d'informer l'Etat

Les thérapeutes traitant des délinquants dangereux dans les établissements pénitentiaires bernois pourront informer les autorités d'une aggravation de la dangerosité de leurs patients. Jusqu'à présent, le secret professionnel le leur interdisait.

Le gouvernement bernois vient de soumettre au Grand Conseil une modification de la Loi cantonale sur la santé publique vi-

sant à lever partiellement le secret professionnel auquel sont tenus les thérapeutes, a indiqué jeudi la Chancellerie d'Etat. Pour le moment, les thérapeutes ne peuvent pas communiquer d'informations sur leurs patients.

Ils sont seulement autorisés à informer les autorités de certains crimes déjà commis. Si le Parlement cantonal accepte la modification proposée, le nou-

veau droit d'informer s'étendra aux faits nouveaux permettant de conclure à une dangerosité accrue des détenus.

Les propositions d'un groupe de travail interdisciplinaire sont à l'origine de cette extension du droit d'informer. Le Conseil exécutif avait constitué ce groupe au printemps 1994 à la suite de graves délits commis par des détenus au bénéfice d'un congé. (ats)

Berne limite la cueillette des champignons

Une liberté contrariée

Dès le 1er avril, les champignonnières bernoises devront à nouveau peser leur cueillette, récolte effectuée en dehors des sept premiers jours du mois.

La nouvelle ordonnance cantonale sur la protection de la nature est entrée en vigueur il y a deux ans. Elle contient notamment des dispositions réglementant la cueillette des champignons. Alors que l'ancienne ordonnance limitait la quantité de champignons cueillis à deux kilos par personne et par jour, le nouveau texte ne prévoit aucune limite de poids. Par contre, il interdit tout ramassage de champignons pendant les sept premiers jours du mois.

Cette nouvelle réglementation a plongé dans l'incertitude les cueilleurs, les surveillants de la protection de la nature et les juges. Aussi l'Association cantonale bernoise pour la protection de la nature a-t-elle demandé, fin 1994, que l'on réintroduise la limite des deux kilos.

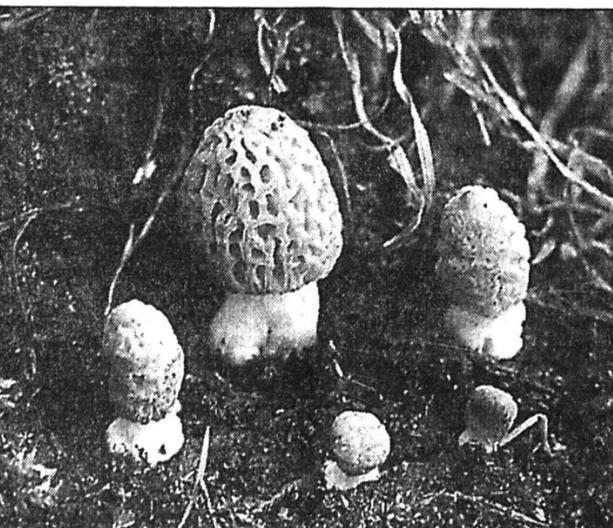
«TOURISME» INTERDIT

Des limites existent dans la plupart des autres cantons et sept d'entre-eux ont fixé des jours où la récolte est interdite. La réduction de la limite de deux kilos

par jour et par personne permet aussi de faire une distinction nette entre les cueilleurs de champignons amateurs et les professionnels, qui ont besoin d'une autorisation.

En outre les cueillettes «organisées» seront de nouveau inter-

dités. Malgré la limite de poids et l'interdiction de cueillir des champignons certains jours, les excursions organisées par des associations ou des agences de voyage menacent les peuplements de champignons comestibles dans le canton de Berne. (oid)



Marche arrière enclenchée

Sur sol bernois, le critère de poids réglementant la cueillette des champignons, un temps abandonné, va être réintroduit. (Impar-a)

Saint-Imier

«L'unité retrouvée des radicaux»

Dans un article paru le 23 décembre 1995, un quotidien régional (ndlr: «L'Impartial») faisait état des divergences survenues entre les conseillers municipaux radicaux de Saint-Imier.

Le Parti radical de notre cité étant composé de personnalités au caractère affirmé, le débat d'idées s'en trouve naturellement franc, ouvert et engagé, l'avis de chaque membre étant pris en compte.

Après une discussion approfondie, menée dans le cadre de la fraction, le comité du Parti radical a le plaisir d'informer les citoyennes et citoyens, que la page des divergences est tournée et que l'année 1996 est repartie sous de bons auspices. Les conseillers municipaux et généraux poursuivront les tâches pour lesquelles ils ont obtenu la

confiance de leurs électrices et électeurs et s'engagent, comme par le passé, à défendre les intérêts de notre village et de sa population.

(comm-PRD Saint-Imier)

Etonnant...

Il aura donc fallu plusieurs mois, au PRD imérien, pour aplanir les divergences nées seulement «d'un débat franc, ouvert et engagé»... Un débat à ce point ouvert qu'il a alimenté les discussions villageoises de longues semaines durant. Etonnant... (nic-de)

Conseil régional et projets de TV locale Concession éventuellement mais financement exclu!

S'il ne s'oppose pas à l'octroi de concessions, le Conseil régional rejette catégoriquement le financement public des éventuelles TV locales.

Le Conseil régional a en effet dû se prononcer tout récemment sur l'octroi d'une concession pour deux projets de télévision locale, à savoir TVJB+ (Tramelan) et Telebielingue (Bienne).

Dans ses considérants, il estime que la masse critique de téléspectateurs n'est suffisante pour aucun des deux projets, pas plus d'ailleurs que pour les deux projets réunis. Le Conseil régional ne souhaite pas, toutefois, contrarier la volonté d'entreprendre manifestée par les responsables des deux TV lo-

cales de la région. Aussi ne s'oppose-t-il pas à ce qu'une concession leur soit octroyée, mais il exclut toute possibilité de financement ultérieur par les pouvoirs publics.

Il relève que la masse publicitaire, avec laquelle les promoteurs prévoient de financer leurs projets, n'est plus guère extensible et qu'elle se répartit déjà entre presse écrite et radios locales. Avec la création des télévisions locales, la part susceptible de revenir à chacun sera réduite d'autant, ce qui pourrait menacer l'existence des médias en place.

Enfin, le Conseil régional insiste pour que la territorialité des langues soit respectée et que seuls des programmes en français soient autorisés à couvrir les téléseaux du Jura bernois. (sp)

Sécurité des boulangers jurassiens

L'Etat met la main à la pâte

Au terme d'une campagne de prévention de la santé et de sécurité au travail, l'hygiéniste cantonal Jean Parrat et l'inspecteur du travail Christophe Maillard ont établi un rapport final, au sujet des conditions de travail dans les boulangeries, pâtisseries et confiseries du canton. Il fait suite à une campagne fédérale lancée après le constat qu'il se produit chaque année 3700 accidents dans les boulangeries où se déclarent aussi 100 nouveaux cas d'eczéma, rhinite ou asthme, alors que 50 boulangers devenus asthmatiques doivent quitter le métier.



Canton du Jura

Pour les boulangers, la sécurité au travail, ce n'est pas du tout cuit.

conformité assez faibles: broyeuse 44%, diviseuse 38%, laminoir 31%. Seule l'isolation de la diviseuse, qui ne coûte presque rien, a été réalisée à 77%!

En revanche, les mesures de sécurité sur des installations dangereuses où des accidents graves - perte d'un doigt (machine à glace), d'une main (broyeuse, laminoir), voire d'un bras (pétrin) - peuvent survenir, n'ont pas été prises dans une proportion importante (moins de 20% pour les glaces et les pétrins).

LE REPOS DES APPRENTIS

Cela dénote une méconnaissance des risques encourus, ce qui accroît la probabilité d'accident et démontre aussi la nécessité d'un contrôle après inventaire de la situation. De plus, des questions d'apparence mineure doivent aussi être considérées, comme la hauteur convenable des tables de travail, l'évitement des poussières sur le lieu de travail que des méthodes adéquates permettent de réduire. Le personnel doit y être sensibilisé, ainsi que les élèves des écoles professionnelles.

Quant aux apprentis, ils doivent jouir de 12 heures de repos entre la fin de cours scolaires et la reprise du travail. Bien qu'elle figure expressément dans les autorisations de former des apprentis, cette exigence légale semble rarement respectée.

V. G.

Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVE

Saignelégier
Enseignant fêté

Journal de fête mercredi dernier à l'école primaire de Saignelégier. Elèves et enseignants ont salué, en chansons et en caddeaux, le départ en retraite de Michel Aubry, instituteur dans le chef-lieu franc-montagnard depuis 1959. C'est lui qui, des années durant, avait la délicate responsabilité de la quatrième année, celle de la sélection entre primaires et secondaires. Il a suivi ainsi près de 900 élèves. Les témoignages de nombreux parents attestent de ses qualités de pédagogue. Fabienne Aubry, pour la commission d'école, le maire Pierre Paupe, le conseiller communal Bernard Varin pour l'autorité et René Froidevaux, directeur d'école, ont salué sa carrière d'enseignant. Michel Aubry a pris congé non sans offrir une journée de ski aux élèves de sa dernière classe et en se disant prêt à épauler chacun de ses collègues lors des camps de sport. Pour lui succéder, deux enseignants ont été confirmés définitivement (Benjamin Stebler et Ruth Wenger) tandis que Marie-Claire Jeanbourquin et Marlène Sauvain de Lajoux sont nommées au provisoire. Bonne retraite donc à Michel Aubry qui est aussi, depuis des années, le fidèle correspondant de «L'Impartial».

(mgo)

J'ÉCOUTE 1008
FREQUENCE JURA

5.58 Ephéméride. 6.00 Infos FJ. 6.08 Le journal du matin. 6.30 Flash FJ. 7.00 Infos FJ. 7.15 Les étoiles de Didier Walzer. 7.30 Flash FJ. 8.00 Infos FJ. 8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Objectif week-end. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostics PMU. 10.07 Le joker. 11.00 Flash FJ. 11.05 Le joker. 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Joramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.50 Le zappeur. 17.00 Flash FJ. 17.05 Top français. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Les clés du succès. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoirées. 23.00 Flash FJ. 23.05 Le bas du samedi soir. 01.30 Trafic de nuit.

J'ÉCOUTE 1008
FREQUENCE JURA

7.05 Juke-box. 8.00 Infos FJ. 8.05 Juke-box 9.00 Flash FJ. 9.05 Dimanche dédicaces. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostics PMU. 10.07 Dimanche dédicaces. 10.15 Odyssée du rire. 11.00 Flash FJ. 11.05 Laissez chanter le français. 11.15 Les grandes légendes de la chanson. 11.30 Pronostics PMU. 11.32 Les commérages ou les délires de ristretto. 11.45 Les étoiles de Didier Walzer rediffusion. 12.00 Titres. 12.15 Joramidi. 12.35 Météo. 12.37 Sport 12.45 Carnet rose. 12.50 L'histoire de mon pays rediffusion. 13.00 Juke-box. 17.00 Flash FJ. 17.05 Juke-box. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. Sport 18.30 Rappel des titres. 18.31 Clé de sol. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Arrêt sur village. 20.30 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

La campagne avait l'objectif d'inventorier la situation avant et six mois après, de transformer les anciennes machines afin d'en accroître la sécurité, de diminuer les principaux risques, de sensibiliser les professionnels de la branche à la sécurité et à la santé et de régler l'emploi des apprentis la nuit.

Les boulangers ont reçu de la documentation et de l'information, avant la visite des fonctionnaires en cause.

Les 51 entreprises du canton ont été visitées. Trente-sept occupent environ 120 personnes, les autres sont tenues par le propriétaire secondé par un membre de sa famille. Aucune bou-

langerie n'a le caractère industriel, selon la loi.

200 LACUNES

Les contrôles ont mis le doigt sur 200 lacunes, quatre en moyenne par entreprise. Dans la moitié des cas, le manque de sécurité concerne le laminoir (qui étend la pâte), la broyeuse, la diviseuse-bouleuse. Les autres défauts relevés concernent l'hygiène et les vestiaires, la machine à glace et le pétrin à bras. A part

ce dernier, où la pose de capots de protection coûte plus de 3000 francs, les autres adaptations nécessaires étaient peu coûteuses: entre 30 et 100 francs selon les cas.

Un délai d'adaptation de 6 mois a été fixé à chaque boulangerie, quelle que soit l'importance des adaptations requises. Pour les changements coûteux, ce délai est prolongé jusqu'en 1998.

LENTE
ADAPTATION

Malgré les frais moindres entraînés par les mesures exigées, une nouvelle visite des boulangeries employant du personnel, une fois le délai écoulé, a révélé des résultats peu encourageants. Seules 13 des 37 boulangeries en cause, soit 35%, avaient installé toutes les sécurités demandées. Même les changements peu coûteux enregistraient des taux de

Ex-avocat et ex-président du HC Ajoie

Deux ans de réclusion ferme

Le Tribunal fédéral a rejeté les deux recours de Rémy Erard, 47 ans, de Courgenay, ex-avocat et ex-président du HCA, contre la condamnation à 2 ans de prison ferme infligée par la justice jurassienne, sous les préventions d'abus de confiance et d'escroquerie.

Le Tribunal correctionnel de Porrentruy avait prononcé une peine de 2 ans de prison en décembre 1994, peine confirmée par le Tribunal cantonal en septembre dernier, mais assortie d'une interdiction d'exercer la profession d'avocat pendant

quatre ans. Rémy Erard avait déposé un recours de droit public et un pourvoi en nullité contre ces jugements. Ces deux demandes ont été écartées par le Tribunal fédéral.

L'ex-avocat avait admis l'escroquerie commise au détriment d'une cliente dans la liquidation du régime matrimonial de celle-ci, pour un montant de 118.000 francs. Il a en revanche contesté l'abus de confiance de 35.000 francs au détriment d'une veuve et de 486.000 francs au détriment d'une cliente handicapée. Il a toujours affirmé avoir entièrement remboursé les montants

qui appartenaient à ses clientes et contesté les expertises selon lesquelles il n'était momentanément pas en mesure de rembourser ces sommes.

Même si les clientes en cause ont été remboursées et ne réclament plus rien à l'ex-avocat, celui-ci devra purger une peine de réclusion de deux ans. L'interdiction de pratiquer le barreau l'obligera en outre à exercer ensuite une autre profession.

Rémy Erard a admis que le temps excessif qu'il a consacré au HCA avait provoqué du désordre dans ses affaires professionnelles.

(vg)

Développement économique de Saignelégier

Deux idées originales

L'exécutif communal de Saignelégier salue le programme de développement économique mis en consultation par le canton et apporte deux idées originales.

Ce conseil est d'abord d'avis que l'effort principal doit consister dans le soutien des entreprises existantes. En ajoutant qu'«aucun programme de développement économique ne saurait préserver l'Etat de démarches abusives d'entreprises étrangères». L'allusion à la délocalisation de Black et Decker à Delémont est évidente.

L'assainissement des finances cantonales reste ensuite un objectif prioritaire. A ce titre, Saignelégier salue la volonté de l'Etat de réduire ses prestations et donc ses charges, une opération plus facile à réaliser que la recherche de nouvelles ressources.

Pierre Paupe et ses conseillers font toutefois deux suggestions à l'endroit du Gouvernement.

D'abord, ils suggèrent la valorisation et la transformation sur place des matières premières produites. Et de penser au lait, à la viande ou tout autre spécialité rurale comme le bois...

APPELLATION D'ORIGINE

Il serait judicieux d'y greffer à chaque fois une appellation d'origine comme c'est le cas en France voisine avec le beurre de Charentes, le poulet de Bresse ou le foie gras du Périgord...

Seconde suggestion: le développement d'infrastructures d'accueil pour les personnes âgées des villes. La qualité du paysage, le Centre de loisirs, le Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire (CJRC) sont autant d'éléments qui postulent la réalisation d'un centre de réhabilitation proche de l'Hôpital de Saignelégier dont «le volume d'activités mérite absolument d'être maintenu». Bref, deux suggestions qui méritent un suivi. Mgo

Le Noirmont

Sortie
du Sauvage

Jeunes filles, gare à vous! Ne traînez pas dans les rues du Noirmont. Demain soir dimanche, la lune va arrondir ses formes pour éclairer la sortie du Sauvage. D'une ferme isolée dans les lointains métrières, ce personnage bizarre, mi-homme, mi-bête, symbole des forces de la nature, va débouler sur le village, le visage couvert de suie. Poussé par l'aiguillon de Carimontan, le jeune homme brave et sage durant l'année se mue en bestiaire, courant après les filles qui le provoquent dans la rue. Vient-il à en attraper une qu'elle sera aussitôt noircie et jetée dans la fontaine.

Nouveauté cette année au Noirmont, le Sauvage rendra visite à l'autorité communale pour prendre possession du village. Rendez-vous est donc pris dimanche soir au Noirmont dès 20 heures dans les rues de la localité. (mgo)

La loi sur les films et défalcation
Deux motions

Malgré une motion adoptée en 1987, le projet de révision de la loi sur la projection de films n'a toujours pas été présentée au Parlement. Dans une motion, le groupe socialiste demande que cette lacune soit comblée.

Il préconise une adaptation partielle, dans l'attente d'une loi sur les divertissements plus élaborée. Il faut revaloriser le rôle éducatif des parents «en leur laissant une certaine liberté quant aux choix des œuvres cinématographiques qu'ils souhaitent faire voir à leurs enfants».

Le PS entend qu'il soit permis de projeter des films les jours de fête, autoriser des mineurs à as-

sister aux séances de cinéma même après 21 heures, s'ils sont accompagnés de leurs parents et si le film n'est pas incompatible avec l'âge de l'enfant. Le PS suggère de créer une commission donnant des préavis.

ET LES PRIMES
D'ASSURANCE-MALADIE

Dans une autre motion, qui ne comporte cependant pas de mode de financement, le PS demande que soit augmenté le forfait de défalcation des primes d'assurance-maladie, vu la hausse importante de celles-ci. Il n'évoque pas quel sort fiscal doit être réservé aux subventions qui diminuent les primes en question. V. G.

Au Café du Soleil
Coup double

Week-end chaud au Café du Soleil à Saignelégier. Ce soir, double coup de cœur avec en première partie le quartet Guido (saxo)-Tolck (piano)-Moret (contrebasse)-Dufresne (batterie), quatre étudiants de l'école de jazz de Montreux. Le temps de chauffer la salle et passer le

relais au «Tao Saxophone Quartet», quatre musiciens de Besançon réunis autour du jazz contemporain mais aussi les musiques du monde.

Demain matin, vernissage de l'exposition consacrée aux travaux de l'Atelier de gravure de Moutier. (mgo)



Tao Saxophone Quartet

En spectacle ce soir à Saignelégier.

(sp)

Chanson française à écouter plus qu'à entendre Chefs-d'œuvre en collection

«Hors du show bizz, point de talent», c'est ce que s'évertuent à proclamer les magnats de l'industrie phonographique multinationale, leitmotiv repris en chœur par les médias audiovisuels. Au point que le grand public finit par y croire. D'autant que la déferlante de chanson anglo-saxonne qu'on lui assène depuis quelques années l'a déshabitué à écouter les chansons, le forçant à les entendre seulement.

La particularité de la chanson française est l'importance du texte. Une particularité qu'ont toujours illustrée les Brel, Bécaud, Aznavour, Brassens, Ferrat, et tant d'autres et que défendent toujours de nombreux artistes qui restent anonymes par la volonté du tout puissant «show business».

Il est donc indispensable de «rééduquer» le public, de lui réapprendre à écouter la chanson. Et le meilleur moyen est de lui permettre de la faire au travers de purs joyaux et pas obligatoirement de «tubes». Une pierre synthétique brille, mais elle paliera si on la place à côté d'un diamant véritable!

Il faut donc saluer la démarche de Gérard Meys, lui qui



se consacre à promouvoir exclusivement des auteurs, compositeurs et interprètes français de qualité. Il le fait notamment au travers de la collection «Millésimes».

Loin de l'idée commerciale des compilations de succès, très à la mode, la collection «Millésimes» propose des rééditions d'artistes méconnus, ou oubliés, ou encore ayant marqué la chanson française. Ainsi, on trouve trois albums consacrés à Juliette Gréco, un à Isabelle Aubret, un à Francis Lemarque, un à Romain Didier, un à Anne Sylvestre.

Les trois derniers mis sur le marché sont de véritables perles rares. On trouve ainsi Maurice Fanon et ses admirables «L'écharpe», «La petite juive», «Mon fils chante» et, moins connus, «Mururoa», «Vincennes-Neuilly» ou «Avec Fanon», en tout seize titres qui

donnent une image forte et émouvante de ce poète merveilleux et écorché.

Allain Leprest représente la jeune génération au sein du trio dont nous parlons. Il démontre au travers de quinze chansons comme «Le café littéraire», «La dame du 10», «Rimbaud», «Y a rien qui s'passe», qu'il existe toujours des auteurs, des compositeurs et des interprètes soucieux de perpétuer la belle chan-



son traditionnelle et qui ont le talent pour la faire.

Enfin, un des albums est consacré à Jacques Debronckart. Dix-huit de ses œuvres, choisies dans un répertoire allant de 1969 («J'suis heureux», «Adelaïde», «Je suis comédien») à 1982 («Pitié pour le chanteur», «Docteur j'ai peur», «Bernard Dimey» notamment) permettent de découvrir des airs peu connus qui n'ont pas pris

une ride et sont des joyaux de poésie, de nostalgie, de tendresse, de puissance et parfois d'humour. De ces chansons qui rendent bien pâlotte une grande partie de la production actuelle.

Cette collection «Millésimes», bien que forcément lacunaire, est le témoignage que la belle chanson a existé et existe toujours, souvent loin des autoroutes médiatiques et qu'elle est essentielle à la culture. L'entreprise motivée par la passion et donc (forcément) non-mercantile de Gérard Meys est à relever et qui la soutiendra sera assurée de posséder une discothèque aussi intéressante que précieuse.

René DÉRAN

● Fanon, Mey 74 460-2; Leprest, Mey 74 461-2; Debronckart, Mey 74 456-2, distribution Disques office, comme les autres albums de la collection.



RADIO

Florilège dominical

Les radios offrent une gamme d'émissions enrichissantes peu ou trop peu écoutées à leur heure d'antenne. Dans la nouvelle grille du dimanche, la «Première» a introduit un nouveau rendez-vous intitulé «En pleine vitrine» (13 h), animé par François Benedetti. Il s'agit de reprendre quelques-uns des meilleurs moments des quatre programmes de la Radio suisse romande (la «Première», Espace 2, Option musique et Couleur 3).

Dimanche dernier, c'est ainsi que fut rediffusé un reportage époustouflant réalisé par Couleur 3 sur les cargos. Il s'agissait d'un entretien avec un passionné de voyages en mer qui a parcouru depuis quelques années le vaste monde par voie maritime. Aujourd'hui, le meilleur moyen de voyager par mer reste le cargo, puisque les paquebots n'appartiennent plus qu'au souvenir, hormis pour les croisières de luxe. Quel monde fascinant! Il y a peu de temps, les cargos faisaient de longues escales dans les ports, ce qui permettait au voyageur de visiter une ville durant plusieurs jours. Mais figurez-vous que même le monde maritime a perdu sa poésie d'antan. Désormais, l'apparition des grands conteneurs a bouleversé le transport maritime et les cargos ne prennent plus que quelques heures pour décharger leur cargaison sur les trains ou les camions. On est arrivé à un tel point de précision que les cargos respectent des horaires dignes de chemins de fer! Ce passionné de cargos s'appelle Hugo Verlomme (le journal «Espace Radio», fort bien conçu par ailleurs, pourrait être plus précis sur ce genre d'émissions). A noter que cet adepte a publié un «Guide des cargos».

Le dimanche radiophonique a bien changé depuis quelques années. Il a perdu de sa drôlerie depuis la disparition de «L'oreille en coin», émission de chansonniers demeurée inégalée, «Rien à cire» naviguant trop souvent dans les eaux de la vulgarité. En revanche, il y a abondance de biens l'après-midi. Nous avons déjà cité «En pleine vitrine» (aussi vendredi à 15 h 10). Et sur France-Inter, «Suspension de séance» (13 h 20), avec Kathleen Evin est un modèle d'intelligence et de sensibilité (entretiens étonnants et émouvants avec Simone Weil ou Pierre Sudreau). Inutile de répéter tout le bien que l'on pense de Jacques Chancel et de ses «Guetteurs du siècle» (14 h). Enfin, ne manquez pas non plus sur Espace 2, «Fin de siècle», une émission produite par Lison Meric (dimanche à 11 h 05). Elle reçoit, elle ou ses collègues, des philosophes, des sociologues, des historiens, des théologiens qui nous entretiennent des grands problèmes de notre temps. Du très haut de gamme, mais toujours captivant et roboratif.

B.I.N.

Cinéma: «Seven» de David Fincher Péché d'orgueil

Sept jours durant, un mystérieux «tueur en série» assassine avec un grand raffinement de cruauté sept personnes qu'il accuse d'avoir commis, chacune, l'un des sept péchés capitaux. Un vieil inspecteur noir (Morgan Freeman) et son jeune acolyte blanc (Brad Pitt) mènent l'enquête...

Mis en scène par le réalisateur de *Aliens 3*, David Fincher, *Seven* est un ténébreux «thriller» qui force l'admiration. De la photographie crépusculaire de Darius Khondji (remarqué en France pour *Delicatessen* de Caro et Jeunet) à la musique de Howard Shore en passant par le soin (rare) apporté aux atmosphères sonore, ce film a tout pour plaire; à la fois à l'amateur de sensations fortes (Fincher n'est pas avare d'images repoussantes) et au cinéphile un peu curieux (Fincher, venu de la publicité, affectionne les effets stylistiques originaux: son générique est un modèle du genre).

Les scènes d'actions classiques sont peu nombreuses dans cet inquietant «polar»; en revanche, *Seven* fait (complaisamment?) éta-

lage des différentes manières dont le tueur a martyrisé et achevé ses victimes, de manière à rapprocher le spectateur des deux héros de l'histoire.

Seven pousse ainsi à l'extrême une esthétique de la «viande froide» qui contraste (volontairement?) avec l'autre dimension du film: celle du voyage initiatique du jeune inspecteur, forcé de plonger dans un arsenal de références littéraires (la Bible, Dante, Chaucer, Sade) pour comprendre les mobiles du tueur et en deviner les prochains pas...



Brad Pitt (sp)

ment?) avec l'autre dimension du film: celle du voyage initiatique du jeune inspecteur, forcé de plonger dans un arsenal de références littéraires (la Bible, Dante, Chaucer, Sade) pour comprendre les mobiles du tueur et en deviner les prochains pas...

Seven pose alors un problème. De son double fil rouge (le tueur en série et les sept péchés capitaux) au récit initiatique en passant par le récit «politiquement correct» (le jeune blanc et le vieux noir), *Seven* n'est qu'un savant, brillant, mais tristement vain décalque d'œuvres comme *L'exorciste* (pour les références chrétiennes et l'atmosphère «diabolique») et *Le silence des agneaux* (pour le tueur en série); et n'arrive en rien à la distance glaciale (face à la violence) dont fit preuve John MacNaughton avec son désormais célèbre *Portrait of a Serial Killer*.

Malgré son originalité plastique, *Seven* emprunte à tout un arsenal de codes et de références qui, loin de l'élever à l'état de métaphore (auquel son esthétique prétend ouvertement), le range du côté d'un respectable «produit» hollywoodien, bien dosé, attrayant, mais sans doute aussi extrêmement prétentieux.

Frédéric MAIRE

● La Chaux-de-Fonds, Plaza; Neuchâtel, Palace.



Main verte

Semez à la maison

Même si l'hiver semble reprendre du vif, il est possible de tenter des semis à la maison si l'on espère un printemps précoce. Avec un peu de soin, vous aurez des plants vigoureux prêts à repiquer aux premiers beaux jours, si la météo le veut...

Vous pouvez semer la plupart des légumes et des fleurs annuelles à développement lent, comme le bégonia semperflorens, le géranium et le lobélia. Il est encore trop tôt, en revanche, pour semer les plantes à développement rapide comme les cornichons, les concombres, courges et melons, les tomates et le basilic. Attendez la fin mars, tout comme pour les ceillefs d'Inde, les soucis et les pois de senteur.

La méthode la plus simple est de semer en godets, ce qui évite les repiquages. Et si ces godets sont en tourbe vous vous faciliterez davantage encore le travail au moment de la transplantation car vous n'aurez pas besoin de dépoter: les godets se mettent en place tels quels et se désagrègent lentement ensuite dans la terre.

Réunissez vos godets dans une caissette au fond de laquelle vous aurez mis un bon lit de sa-

Télévision

Mélatonine, un miracle?

Aux Etats-Unis, c'est un complément alimentaire, pas un remède. «J'aimerais les y voir, les américains» disait le facteur François poussant son vélo, mais pas pour savoir comment ils donneraient leur agrément à la mélatonine-remède! Un livre vient là-bas de relancer un produit déjà ancien, affublé désormais de tellement de mérites qu'il n'y a jamais eu pareil miracle médical dans l'Histoire. En Suisse, c'est interdit, mais on y fit de la pub dans un journal romand (lequel?), on en trouve en pharmacie à Zurich et même en stock saisi par les douanes.

«A bon entendeur» (mardi 30 janvier) a fort bien expliqué son rôle, résumé les thèses d'un livre avec actrice qui mime et grimace joliment, donné la parole à un immunologue, le Dr Sizonenko, sûr du manque de preuves en tous points, sauf sur un effet positif contre le décalage horaire. Pour introduire un deuxième sujet plus «terre à terre», Martina Chyba se glisse au sol... On s'amuse bien à ABE; on nous amuse gentiment.

Et si, plaisir pris à faire ce spectacle, à donner tout de même de bonnes explications, on en venait à oublier l'essentiel: à qui rapporte donc le succès de ce faux «remède-miracle»? (Fyly)

MOTS-CROISÉS No 764

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 765:

Horizontalement: 1. Quémandeur. 2. Us - Ami - Pré. 3. Attraction. 4. Dé - Nuée - Do. 5. RN - Ere - Feu. 6. USA - Orle. 7. Mimes - Béer. 8. Alèses - Ts. 9. NE - Uni. 10. Escalé - Nie. Verticalement: 1. Quadrumane. 2. Ustensiles. 3. Ame. 4. Marne - Esta. 5. Amaurose. 6. Nicée - Sue. 7. Te - Ob. 8. Epi - Fretin. 9. Urodèles. 10. Renouer - Ré.

ROC 559



Horizontalement: 1. Fatale, après la révolte. 2. Négation - Plus mal que mal. 3. Un rien les met en feu. 4. Acclamation - Cœur de bouche à feu. 5. Un grand coup de colère - Changea. 6. Raconta ou conta - Jamais pressé, celui-là... 7. Un vrai bidel. 8. Copié sans être vraiment égalé - Prénom germanique. 9. Plus dans le jeu - Ratatinées. 10. Mises au monde - Portion normale charnue.

Verticalement: 1. Coup de bourse, coup de pouce. 2. Ecrivit en vers - Le moment où la voix défaille. 3. On y fait des grades tout sauf militaires. 4. Chef de file. 5. Une manière d'emprunter. 6. Tour d'hélice - Arbrisseau vivace. 7. Terre mal léable - Toujours positive, quoi qu'il arrive. 8. Adeptes d'une certaine croyance. 9. Un peu choqué - Forme d'être. 10. Partie de muflé - Presque téméraire.

Lecture

En rayon juniors

A l'heure des histoires à lire aux tout petits, *Monki et le truc-à-musique* ravira les enfants par la poésie qu'il dégage, tant au niveau du texte qu'à celui des dessins. Alors qu'il pleut des cordes dans sa forêt tropicale, Monki le petit singe découvre par hasard un jouet formidable, avec des cordes. De tentatives en découvertes, il deviendra un vrai violoniste jouant pour les animaux de la jungle. Jusqu'au jour où le crocodile croquera son instrument. Mais là haut, dans le bric-à-brac de la montagne, n'en retrouvera-t-il pas un autre? Chez le même éditeur, Nord-Sud, les

enfants apprécieront aussi *Valérie et le roi Teddy*, assorti de dessins calins, ainsi que *Flappi*, évoluant dans un univers d'animaux et d'hommes. (sg)



Suisse romande

7.00 Euronews 8.05 La famille Addams 8.30 Hot-dog 9.45 Smash 11.30 Les seigneurs des animaux. Le cochon de Gaston 11.55 Vive le cinéma! 12.10 Magellan. Hermann: Quand la fiction se mêle à la réalité 12.45 TJ-midi 13.00 TV à la carte. L'enfer du devoir 16.40 Cap danger 17.05 Océane. La disparition 17.30 Planète nature: Les Alpes. Météo régionale 18.25 Pas de problème! 19.20 Lote-rie suisse à numéros 19.30 TJ-soir.

Sport: voir aussi Suisse 4

20.00 Météo
20.10 Le fond de la corbeille

20.35 Silverado

Film américain de Lawrence Kasdan (1985) Avec Kevin Kline (photo), Scott Glenn
La rencontre fortuite de quatre justiciers et leur arrivée perturbante dans une petite ville de l'Ouest victime des abus d'un riche propriétaire, McKendrick. Ce dernier, qui fait la loi avec ses hommes et la complicité du shérif, va trouver à qui parler.



22.45 C'est très sport
23.15 TJ-nuit
23.25 Ambition
Film américain de Scott D. Goldstein (1990)
1.00 Le fond de la corbeille (R)
1.20 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 9.10 Ski alpin. Coupe du monde: descente dames. 11.10 Ski alpin. Coupe du monde. Descente dames 12.10 Ski alpin: Coupe du monde. En direct de Garmisch: Descente messieurs. 13.45 World Economic Forum. 14.55 World Economic Forum. 17.15 Euronews 18.55 Best of Economie. 19.30 Helena. 20.00 Mémoire vivante. Palestine, histoire d'une terre (1/2). 21.00 Mémoire d'un objectif. Mes exploits en plein ciel. 22.00 TJ-soir (R). 22.30 Spotlights. 23.00 CH-Magazine. - Vue de Strasbourg. - Un enfant greffé. 23.30 Euronews

Allemagne 1

15.30 Tigerenten Club. Der Club zum Mitmachen. 16.55 Tagesschau. 17.00 ARD-Ratgeber: Jobs + Karriere. 17.30 Sportschau. 18.02 Heute abend im Ersten. 18.03 Tagesschau-Telegramm. 18.04 Wetterschau. 18.10 Verbotene Liebe-Weekend. Zusammenschritt der Folgen der vergangenen Woche. 18.40 Marienhof-Weekend. Zusammenschritt der Folgen der vergangenen Woche. 19.04 Tagesschau-Telegramm. 19.10 Sportschau. 19.50 Ziehung der Lottozahlen. 20.00 Tagesschau. 20.15 Schärching: Musikantenstadt. 22.00 Tagesthemen. 22.20 Das Wort zum Sonntag. 22.25 Ken Folletts Roter Adler (1/2). Engl. Spielfilm (1993).

RADIOS

La Première

7.50 Journal des sports. 8.13 La presse romande. 8.19 Com' des bêtes. 8.24 Altitude. 8.41 La 5e rangée. 8.48 Bande-annonce spectacle. 8.54 Bande-annonce concert ou Entre laser et vinyl. 9.10 La smala. Les tribus d'aujourd'hui. 11.05 Le kiosque à musique. 12.30 Le 12.30. 12.40 Et pourtant... elle tourne. 13.00 Taxi. 14.05 Pousse-café. 15.05 Bac à disques. 15.30 Village global. 16.45 Enfracte. 17.05 Plans séquences. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 18.25 Revue de presse à 4. 18.35 Sport-première. Championnat de Suisse de hockey sur glace, ligue A. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Accompagnement musical. 23.05 Bakélite. 0.05 6.00 Programme de nuit.

France 1

5.55 Côté cœur 6.30 Millionnaire 7.00 TF 1 info 7.10 Club Dorothée 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 8.55 Télévision 9.15 Disney Club samedi 10.25 Gargoyles 10.50 Ça me dit... et vous? 11.48 Météo 11.50 Millionnaire 12.13 Météo 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 12.53 Météo 13.00 Journal 13.15 Reportages: Les mamys miss 13.50 L'homme qui tombe à pic 14.40 Mac Gyver. La voleuse de Budapest 15.35 Melrose Place 16.25 Trente millions d'amis 16.50 Spécial sport: football FC. Nantes-A.S. Monaco. 18.55 Alerte à Malibu Retour mouvementé.

20.00 Journal
20.30 Le résultat des courses / La minute hippique
20.40 Météo

20.45 Les grosses têtes

Divertissement proposé et présenté par Philippe Bouvard
Réalisé par Philippe Marouani
Avec Sacha Distel, Francis Perrin, Philippe Castelli, Sim, Lagaf', Carlos, Thierry Roland, Evelyne Leclercq.

22.45 Hollywood night: La loi du professionnel

Téléfilm de Reed Steiner Avec Jeff Fahey, Yancy Butler

0.30 Formule Foot Spécial Coupe de France
1.05 TF1 nuit / Météo
1.15 Les rendez-vous de l'entreprise
1.35 TF1 nuit
1.45 Côté cœur
2.05 TF1 nuit
2.15 Histoires naturelles
2.50 TF1 nuit
3.00 Les aventures du jeune Patrick Pacard (3/6)
3.50 TF1 nuit
4.00 Intrigues
4.25 TF1 nuit
4.35 Musique
5.10 Histoires naturelles

R.T.L.

11.55 Etoile filante. Junior: fin. 12.15 Les bonnes affaires. 12.30 Arnold et Willy. 12.50 La vie de famille (R). 13.15 Charles s'en charge (R). 13.40 Les cinq dernières minutes: Sang à l'heure (R). 15.10 Dessin animé. 15.25 Kojak. 16.15 Starsky et Hutch. 17.05 Christy. 17.50 Jeu Téléstar. 18.00 Femmes de sable. 18.30 Popeye. 18.40 Les anges gardiens. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Les cinq dernières minutes: Une beauté fatale. Téléfilm français de Stéphane Kurc (1989). 21.50 La malédiction d'Imogène. Téléfilm français de François Leterrier (1990). 23.20 Météo (R).

ZDF Allemagne 2

15.30 Kaffeeklatsch. Die freche Läterunde mit Ralph Morgenstern. 16.00 He-ra Lind + Leute. 16.57 Anders fernsehen 3sat. 17.00 heute. 17.05 Länderspiegel. 17.45 mach mit Aktion Sorgenkind aktuell und Wochengewinner der Aktion Sorgenkind-Lotterie. 17.55 Die Schwarzwaldklinik. Anschl.: Guten Abend (VPS 18.50). 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Weissblaue Wintergeschichten: Ein schöner Zug. Mit Andreas Schweiger, Julia Richter u.a. Ein fast anständiger Kerl. Mit Christiane Hörbiger, Gunter Berger u.a. 20.15 Ein tödliches Vergehen. Mit Marijam Agischewa, Jan Niklas u.a. 21.45 heute-journal. 22.00 Das aktuelle Sport-Studio.

Espace 2

6.10 Ballades. 9.10 Chemins de terre. 10.00 L'humeur vagabonde. 12.05 Correspondances. 12.35 Archives musicales. 14.00 L'amateur de musique. 16.00 D'ici, d'ailleurs. 17.05 Paraboles. 18.00 Musique aujourd'hui. 19.00 A l'Opéra: La Bohème. Opéra en quatre actes de Giacomo Puccini. 22.00 env. Musiques de scène. 23.20 Amici italiani. 23.30 Correo español. 0.05 Notturmo.

France 2

6.10 Cousteau (R) 7.00 Thé ou café 7.45 Hanna Barbera Dingue Dong 8.50 Sam'di mat 10.25 Warner Studio 11.15 Motus 11.45 Pyramide 12.15 Les Z'amours 12.55 Météo 12.57 Point route 12.59 Journal 13.35 Météo 13.40 Conso-mag 13.45 Savoir plus santé 14.40 L'ABC des plantes 14.45 Entre mer et désert 15.15 Samedi sport 15.40 Tiercé en direct de Vincennes 16.00 Samedi sport: Rugby: Tournoi des Cinq Nations 18.30 Le choix gagnant 19.05 Surprise sur prise 19.55 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.30 Image du jour
20.35 Météo
20.40 Tirage du Loto

20.45 Miroir, mon beau miroir

Emission proposée et animée par Nagui
Le désormais célèbre panel de 300 personnes représentatives de la population française se présente en direct tout au long de la soirée au jeu malicieux des sondages concoctés par Nagui et son équipe. Laquelle des familles choisies pour un soir, et chez qui les équipes légères de télévision débarquent sans crier gare, sera la «Famille Miroir»?

23.15 Marc Jolivet Je t'aime Maé-Li
0.40 Troisième mi-temps
1.20 Journal
1.30 Météo
1.25 La 25e heure Magazine
2.25 Tatort Folie meurtrière
3.55 Pyramide (R) Jeux
4.25 Les Z'amours (R) Jeux
4.55 Bouillon de culture (R)
6.00 Dessin animé

TV 5 Europe

12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Horizons. 13.30 Claire Lamarche. 14.15 Sous la couverture. 15.00 Montagne. 15.30 Les carnets du brouillonneur (R). 16.00 Journal. 16.15 Francfolies (R). 16.45 Génies en herbe. 17.15 Luna Park. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 7 jours en Afrique. 18.25 Grand Jeu. 18.30 Journal. 19.00 Ya pas match. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé belge. 20.00 Médecins des hommes (5). 21.30 Télécinéma. 22.00 Météo des cinq continents. 22.05 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.35 Fa Si La chanter. 0.30 Journal/Météo internationale/Jeu. 1.00 Journal télévisé suisse.

SWF Allemagne 3

11.00 Sehen statt hören 11.30 13mal Griechenland 12.00 C'est ça la vie 12.30 Die Herausbildung des Militarismus in Deutschland 13.00 Differentialrechnung 13.30 Have a nice day 14.00 SWF 3 Lifetime 15.00 Sport extra 17.00 Telejournal 17.50 Mainz, wie es singt und lacht 18.50 Gott und die Welt 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Nomaden des Windes 21.00 Menschen unter uns 21.45 Südwest aktuell 21.50 Jetzt schlägt's Dichtung 22.00 Canta Galo 23.30 «Dichterclub» spezial 0.45 Nachrichten 1.00 Nonstop-Fernsehen

Suisse alémanique

8.00 Morgenjournal. 8.13 Sport. 8.30 Trend Das Wirtschaftsmagazin. 9.00 Memo. 9.05 Wetterfrosch. 9.10 Gratulationen. 9.50 Denk an mich. 10.00 Musig-Lade. 11.30 Samstagsrundschau. 12.00 Samstag mittag. 12.22 Météo. 12.30 Mit-tagsjournal. 12.45 Binggis-Värs. 14.00 Plaza. 15.00 Amstad + Hasler. 15.05 Multi-Swiss. 16.05 Volksmusik aktuell. 17.00 Sportstudio. 17.30 Regionaljour-nal. 17.40 Sport live. 18.00 Samstagsjour-nal. 19.30 Zwischenhalt. Unterwegs zum Sonntag mit Gedanken, Musik und den Glocken der röm.-kath. Kirche von Ball-wil/LU. 20.00 Schnabelweid. Landläbe '96. 20.30 Sport live. Mit Berichten von der Eishockeymeisterschaft. 23.00 Musik vor Mitternacht.

France 3

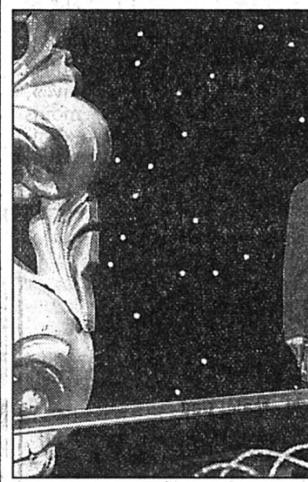
6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.10 Denver, le dernier dinosaure 8.35 Magazine Olympique 9.00 Rencontres à XV 9.30 Saga cités 9.55 Sidamag 10.15 D'un soleil à l'autre 10.45 Outremers 11.15 Le jardin des bêtes 11.45 Le 12/13 13.00 Couleur pays 14.05 Le retour de Sherlock Holmes 15.05 Couleur pays 15.55 Matlock 16.45 Couleur pays 17.45 Montagne 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.10 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport

20.50 Le garçon sur la colline

Film de Dominique Baron Avec Pierre Grapavier, Maryse Couvillaire

22.25 Les dossiers de l'Histoire
0.00 Météo
0.05 Soir 3
0.25 Macadam musiques
1.20 Musique graffiti



MIROIR, MON BEAU MIROIR - Avec Nagui

Suisse alémanique

14.15 Kassensturz (W). 14.40 Arena (W). 15.55 Infothek: Aktiv (12/14). 16.25 Familien in der Schweiz (5/7). 16.55 CinéClip (W). 17.10 Die Draufgänger. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 ZEBRA. 18.45 Samsch-tig-Jass. Spiel am Telefon mit der Studio-Jassrunde. Jass-Service: Morgen Son-natag von 10 bis 12 Uhr. Tel. 041 / 320 24 24. 19.20 Ziehung des Schweizer Zah-lenlotts. 19.30 Tagesschau. 19.50 Me-teo. 19.55 Wort zum Sonntag. 20.15 Live aus Schärching: Musikantenstadt. 22.00 Tagesschau. 22.15 Sport aktuell. 23.05 Das Auge des Tigers. Amerik. Spielfilm (1982). Mit Sylvester Stallone, Talia Shi-re u.a. 0.40 Nachtbulletin/Météo.

Suisse italienne

12.30 Telegiornale/Sport. 12.45 Street Legal. 13.40 Wandin Valley. 14.25 FAX (R). 15.45 Viva la muerte... tua. Film western di Duccio Tessari (I 1971). Con Franco Nero, Ely Wallach. 17.45 Scac-ciapensieri. 18.10 Natura amica. Docu-mentario. 18.45 Il Vangelo di domani. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano/Sport. 19.25 Estrazione del lotto svizzero a numeri. 19.30 Il Quotidia-no (2). 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Amore per sempre. Film fantasti-co di Steve Miner (USA 1992). Con Mel Gibson, Jamie Lee Curtis. 22.10 Tele-giornale/Météo. 22.15 Dopo partita. 23.10 Telegiornale/Météo. 23.25 Cinema, Cinema, Cinema.

RTP Portugal

6.00 Remate. 6.15 Os dias uteis. 7.30 Ver artes. 8.00 Acontece). 8.30 Remate. 8.45 Artes e letras. 9.45 A par e passo. 10.45 Jornal jovem. 11.00 Na paz dos anjos. 13.00 Parlamento. 14.00 Jornal da tarde. 14.15 Médicos escritores portu-gueses. 14.45 Cinema: Fado-historia de uma cantadeira. 16.15 Musical. 17.30 Notícias dos Açores e da Madeira. 18.00 Atlanta 96. 19.00 Quem é o quê? 20.00 Telegiornal. 20.45 Futebol. 22.45 Parabens. 1.00 24 horas RTPi.

La Cinquième

9.45 Des religions et des hommes: Moï-se. 10.00 L'oeil et la main: Des armes contre l'isolement. 10.30 Pas normal! 11.00 Chaplin et la musique. 12.00 Fe-nêtre sur court. 12.30 Les lumières du music-hall. 13.00 Mag 5. 13.30 Va sa-voir: Doëlan, un village en France. 14.00 A tous vents: Les démons du large. 14.30 Peugeot: réactions en chaîne. 15.00 Les grands maîtres du cinéma: John Ford. 17.00 Suicide d'une nation européenne. 18.00 Arrêt sur images.

Arte

19.00 John Cleese: comment horripiler les gens 19.25 Histoire parallèle Palesti-ne 1946: L'Angleterre prise au piège.
20.20 Le dessous des cartes
20.30 Journal

20.45 Du rouge à lèvres sur ton col (5/6)

21.45 Métropolis
22.45 Music planet Whitney Houston
23.45 La victoire en dansant Téléfilm britannique de Mike Bradwell (1991)
1.15 Cartoon factory (R)
1.45 7e art bis
2.10 Le passage



FR2-20.45

RAI Italie 1

9.30 Grande mostre. 10.00 La Raicheved-Rai. 10.30 Le aventure di Gerard. Film di Jerzy Skolimovski (1970). Con Peter McEnery. 12.20 Check-up. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 Flash. 13.25 Estrazioni del Lotto. 13.30 Telegiornale. 14.00 Piu sani piu belli. 15.50 Oggi a Disney Club. Gargoyles. 16.15 Disney Club. 16.30 Il sosia di Paperino. 16.55 Aladin. 17.30 Morris, la piccola alce. 17.55 Estrazioni del lotto. 18.00 Tg 1. 18.15 Setti-mo giorno: Le ragioni della speranza. 18.30 Luna park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Sport. 20.35 Luna park - La zingara. 20.50 Mille lire al mese. Spettacolo. 23.15 Tg 1. 23.20 Speciale Tg 1.

RAI Italie 2

6.55 Mattina in famiglia 10.00 TG2 - Mat-tina 10.05 Giorni d'Europa 10.35 TGR in Europa 11.05 Ho bisogno di te 12.00 Mezzogiorno in famiglia 13.00 TG2 - Giorno 13.20 TGS - Dribbling 13.55 Me-teo 2 14.00 Dalle parole ai fatti 14.05 Mio capitano 14.55 Il fantacalcio 15.45 Estrazione del lotto 15.50 Prossimo tuo 16.20 Quando ridere faceva ridere 17.05 L'amica delle mogli 18.05 Sereno Varia-bile 18.40 Météo 2 18.45 I giustizieri della notte 19.35 TG2 - Sport 19.50 Go-Cart 20.30 TG2 - Venti e trenta 20.50 Mirage 22.30 Palcoscenico 23.25 TG2 - Noite 0.30 Météo 2 0.35 La Raichevedrai

tve Espagne

6.00 Ausencias y retornos. 7.00 Euro-news. 7.30 La buena musica. 8.30 Tendido cero. 9.00 Euronews internacional. 9.30 Radical. 10.00 Sopa de gansos. 10.30 Circo pop. 11.00 Jara y sedal. 11.30 Canarias a la vista. 12.00 Hockey sobre patines. 13.00 Area deportiva. 15.00 Telediario. 15.30 Desde Galicia para el mundo. 17.00 Corazon, corazon. 17.30 América total: Panama. El día de los dos océanos. 18.20 Al filo de lo impos-ible. 18.50 Cine: Sahara. 20.30 Futbol: Campeonato Nacional. 22.20 Telediario. 22.50 Esto es espectáculo. 0.15 Esto es lo que hay. 1.15 Noticias. 1.45 Despedi-da y cierre.

M6

8.15 M6 kid 8.20 Cascadogs. La dodo atomique 8.45 La guerre des tomates. Vive la colo 9.05 Huricanes. Les ser-pents du Nil 9.30 Samourai pizza cats. Les savants disparaissent 10.00 M6 bou-tique. Infoconso 10.30 Hit machine 11.55 Mariés deux enfants. Double Bud 12.20 Madame est servie. Comme le temps passe 12.55 La saga des séries 13.00 Pour l'amour du risque. La vidéo du cri-me 14.05 Supercopier. L'argent comptant 15.10 Booker. Combines en tout genre 16.15 Les champions. Sorcellerie 17.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Double personnalité 18.05 Amicalement vôtre. Sept millions de livres 19.05 War-ning. Magazine 19.15 Turbo 19.54 6 mi-nutes/météo.

20.00 Hot forme Magazine
20.35 Coming next Magazine

20.40 Les samedis fantastiques: Aux frontières du réel

Entité biologique extra-terrestre
Sur une petite route du Tennessee, un camion transportant un chargement confidentiel tombe en panne. Le chauffeur, un certain Reinheim, affirme qu'une soucoupe volante est apparue dans le ciel au moment de l'incident. Mudler et Scully se voient confier l'affaire, mais découvrent qu'ils sont espionnés par des responsables du FBI.
21.35 Masculin féminin
22.25 Le message

23.15 Les contes de la crypte Qu'est-ce que tu mijotes?
23.40 La dernière émission
0.15 Dance machine club
0.50 Hit dance
1.15 Best of Dance
3.15 Mode 6
3.45 Black ballad Documentaire musical
4.40 Boulevard des clips

Autriche 1

9.00 Val d'Isère: Weltcup abfahrt damen 10.15 Disney Festival. 11.10 Val d'Isère: Weltcup abfahrt damen. 13.30 Sport. Seefeld: Nordischer Ski-Weltcup: Sprint-Staffel Damen + Herren. 14.00 Blossom. 14.20 Der Prinz von Bel-Air. 14.45 Superman. 15.35 Beverly Hills 90210. 16.20 Melrose Place. 17.10 UP. 18.00 Sport. 18.30 Tohuwaboju. 19.00 Nonstop Nonsense. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.53 Wetter. 20.00 Sport. 20.15 Live aus Schärching am Inn: Musikantenstadt. 22.05 Sport am Samstag.

Eurosport

10.35 En direct: Crans Montana: Ski alpin, Coupe du monde. Descente dames. 11.30 Biathlon: Championnat du monde, Ruhpolding. 15 km dames. 13.00 Ski alpin: Coupe du monde, Garmisch Partenkirchen. Descente messieurs. 14.00 En direct: Tennis: Tournoi de Zagreb. Demi-finales. 18.00 En direct: Natation: Coupe du monde, Paris. 19.00 Football: Coupe d'Afrique des Nations. Finale pour la 3e place. 21.00 En direct: Basketball: Championnat de France. Pau-Orthez - Villeurbanne. 22.30 Football: Coupe d'Afrique des Nations. Finale. 0.30 Golf: L'Australian Classic 1.30 Formule 1.

CANAL ALPHA +

6.00 Café-soleil avec infos régionales à 7.30, 8.30, revue de presse, rubriques culture et services. 10.00 Microphage: chanson française avec Alain Marie. 12.00 Info 3 midi. 12.30 RSR 1. 13.00 Chassé-croisé: magazines. 14.00 Nous ne sommes pas des anges. 16.00 Label suisse. 17.00 Sport. 18.00 RSR 1. 20.00 Hockey sur glace LNB: sur 98.6 Mhz, match Bienne-Martigny 20.00 X-Mur. 24.00 RSR 1.

Suisse romande

7.00 Euronews 8.05 Les Schtroumpfs 8.30 Capitaine Fox! 10.05 Courroux (JU): Messe 10.45 Sur le parvis 11.00 Pot aux roses et Potes à pattes 11.30 Table ouverte - Port d'armes: Berne veut régler 12.45 TJ-midi 13.00 Melrose Place. Séparations 13.45 Drôle de shérif Joyeuse Fête 14.30 Un tandem de choc Le marché 15.15 Projet: exil. Film américain de David Greenwalt (1990) 16.40 La fête à la maison. Une sacrée équipe 17.05 Odysées. Ubar, cité perdue 18.05 Racines. Le bonheur au bout des doigts 18.25 C'est très sport 19.30 TJ-soir.

Sport: voir aussi Suisse 4

20.00 **Météo**
20.10 **La petite famille**
L'anniversaire de Maxime

20.40 Julie Lescaut
Charité bien ordonnée
Avec Véronique Genest, François Régis Marchasson
Alors qu'elle participe à un débat télévisé organisé par la télévision suisse romande, Julie Lescaut se fait enlever, en direct, par un forcené. Une «Julie Lescaut» made in Switzerland, tourné en mai 1994 à Genève et Yverdon par Yvan Buder, qui vient de produire également «Farineta».

22.15 **Viva**
Maria Callas, le mystère d'une vie

23.00 Urgences
L'amour reprend le dessus

23.45 **TJ-nuit**
23.50 **Top chrono**
0.00 **Dream on**
La seconde plus grande histoire jamais contée (3/fin)
0.20 **Table ouverte (R)**
1.35 **Bulletin du télétexte**

Suisse 4

10.25 Ski alpin: Coupe du monde. En direct de Val d'Isère: Super G dames. 11.55 Ski alpin: Coupe du monde. En direct de Garmisch: Super G messieurs. 13.30 Euronews. 15.25 Cyclocross: Championnats du monde. En direct de Montreuil-sous-Bois. 16.30 Euronews. 16.45 World Economic Forum Dès 17.30 Entretien d'Yasser Arafat, Président de la Palestine autonome avec Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre de la Norvège. En direct de Davos 17.45 Euronews 18.25 C'est très sport en direct de La Chaux-de-Fonds. 19.30 Helena. 20.00 D'un pôle à l'autre. 20.50 Best of... Informations nationales. 21.35 TJ-soir (R). 22.05 C'est très sport (R). 23.00 Euronews.

Allemagne 1

15.00 Tagesschau. 15.05 Die Abenteuer von Huck Finn. Amerik. Spielfilm (1993). Mit Elijah Wood, Robbie Coltrane 16.50 Cartoons im Ersten. 17.00 ARD-Ratgeber: Recht. 17.30 Abenteuer des Abschieds. 18.00 Tagesschau. 18.05 Der 7. Sinn. 18.08 Sportschau. 18.40 Lindenstrasse. 19.09 Die Goldene 1. 19.10 Weltspiegel. 19.50 Sportschau-Telegramm. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Orden wider den tierischen Ernst. Festsitzung des Aachener Karnevalsvereins. 22.55 Tages-themen. 23.10 Kulturreport. 23.40 Nacht-Studio: Das Wunder von Mâcon. Niederl.-engl.-franz.-deutscher Spielfilm (1992).

RADIOS

La Première

7.54 Pronostics PMU. 8.22 Monsieur Véténaire: courrier et sujet du jour. 8.32 Journal des sports. 8.37 Monsieur Véténaire: téléphones des auditeurs. 9.10 Sous réserve. 10.05 C'est comme une fois... 10.15 Bergamote. 11.05 Le petit carnet. 12.15 env. La tartine. 12.30 Le 12.30. 12.40 Tribune de première. 13.00 En pleine vitrine. 14.05 Rue des artistes. 16.05 Pique-nique. 17.05 Les Roman-dises. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 19.05 Ami-ami. 20.05 Les fruits de la passion. 21.05 Le savoir-faire du cœur. 22.05 Tribune de première. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Accompagnement musical. 23.05 Et pourtant... elle tourne. 23.30 Bac à disques. 0.05 - 6.00 Programme de nuit.

TF1 France 1

6.00 Passions 6.25 Mémoires 6.50 TF1 info 7.00 A tout! Spip 7.15 Disney club 10.08 Météo 10.10 Auto moto 10.48 Météo 10.50 Téléfoot 11.55 Millionnaire 12.18 Météo 12.20 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.18 Météo 13.20 Walker Texas Ranger 14.15 Arabesque 15.10 Le rebelle 16.00 Les dessous de Palm Beach 16.50 Disney Parade 18.00 Des millions de copains. Seaquest police des mers 19.00 7 sur 7. Magazine. Invités: Martine Aubry et Pr Albert Jacquard

20.00 **Journal / L'image du sport**
20.30 **Résultat des courses / La minute hippique**
20.40 **Météo**

20.45 Ciné dimanche: L'union sacrée
Film français d'Alexandre Arcady (1988)
Avec Richard Berry, Patrick Bruel, Bruno Cremer
Deux policiers, l'un juif pied-noir, l'autre arabe, sont contraints de faire l'union sacrée pour démanteler un réseau terroriste. Leur hostilité réciproque fera place, au fil des épreuves, à une solide amitié.

22.50 **Les films dans les salles:**
23.00 **Désorganisation de malfaiteurs**
Film de Jim Kouf
Avec Lou Diamond Phillips, Corbin Bernsen
0.50 **TF1 nuit / Météo**
1.00 **Concert**
F. Mendelssohn
2.55 **TF1 nuit**
3.05 **Les aventures du jeune Patrick Pacard (4/6)**
3.55 **TF1 nuit**
4.05 **Côté cœur**
4.30 **TF1 nuit**
4.40 **Musique**
5.05 **Histoires naturelles**

R.T.L.

10.55 Video power. 11.15 Les p'tits monstres. Junior: suite. 11.40 She-ra princess of power. Junior: suite. 12.05 Etoile filante. Junior: fin. 12.30 Arnold et Willy. 12.50 La vie de famille (R). 13.15 Charles s'en charge (R). 13.40 Notre Imogène (R). Téléfilm français de Sylvain Madigan (1990). 15.20 Kojak. 16.10 Starsky et Hutch. 17.00 La saga des McGregor. 17.50 Jeu Téléstar. 17.55 Femmes de sable. 18.30 Le Grand Jury RTL Le Monde. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Les coulisses du pouvoir. Film américain de Sidney Lumet (1986). Avec Richard Gere, Julie Christie.

ZDF Allemagne 2

15.05 Treffpunkt Natur. 15.30 heute. 15.35 ZDF Sport extra. 17.05 heute. 17.15 Die Sport-Reportage. 18.15 ML Mona Lisa. Frauenjournal. 18.57 Guten Abend. 19.00 heute/Wetter. 19.10 Bonn direkt. 19.30 Neu: Karawenan nach Kano. Film von Wolfgang Ebert. 20.15 Rosamunde Pilcher: Schneesturm im Frühling. Mit Fiona Schwartz, Mark Keller 21.45 Salto postale. 22.15 heute/Sport am Sonntag. 22.30 Prinz zu entsorgen. Fernsehfilm. Mit Christoph Waltz, Maren Martinek 23.45 Das kleine Fernsehspiel: Niemand ausser mir. Mit Sanam Afrash-teh, Mario Kranz 1.15 heute. 1.20 - 3.00 Ungarisches Requiem. Deutsch-ungar. Spielfilm (1990).

Espace 2

6.10 Initiales. 9.10 Plan-Conthey/VS. Messe. 10.05 St-Gervais/GE: Culte. 11.05 Fin de siècle. 12.05 Concerts d'ici. 13.30 Dimanche, en matinée. 16.00 Le son des choses. 17.05 L'heure musicale. 19.00 Ethnomusique. 20.05 Soirée thématique: Arnold Schönberg. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Concert du XXème siècle. 0.05 Notturmo.

France 2

6.10 Miss Manager et ses footballeurs 7.00 Thé ou café 7.50 Les matins de Saturnin 8.35 Expression directe: RPR 8.45 Emissions religieuses. Connaitre l'Islam 9.15 Emission Israël. A Bible ouverte 9.30 Orthodoxie 10.00 Présence protestante. Agapè 11.00 Le jour du Seigneur. Messe 11.50 Midi moins sept 12.00 Polémiques 12.55 Météo 12.59 Rapports du loto 13.00 Journal 13.15 Météo 13.25 Dimanche Martin - Le monde est à vous 15.10 Cousteau 16.00 L'école des fans 17.00 Ainsi font font font... 17.50 Stade 2 18.45 Déjà dimanche 19.25 Déjà le re-tour 19.59 Journal.

20.35 **Météo**

20.45 Le grand film du dimanche: Calme blanc
Film australien de Phillip Noyce (1988)
Avec Sam Nell, Nicole Kidman, Billy Zane
Au cours d'une croisière au large des côtes australiennes, un couple recueille à bord de son yacht un jeune naufragé qui se révèle un dangereux psychopathe. L'australien Phillip Noyce prend un malin plaisir à jouer avec les nerfs du spectateur dans cet oppressant huis clos maritime au suspense insoutenable.

22.35 **Taratata**
Avec les Pow Wow
23.45 **Journal/Météo**
23.55 **Musiques au cœur**
1.10 **Polémiques (R)**
2.00 **Savoir plus santé (R)**
2.50 **Zen (1/2)**
3.50 **7e continent**
L'essai du Pôle
4.20 **Major Dad**
4.45 **L'aile et la bête**
5.00 **Stade 2 (R)**
5.50 **Dessin animé**

TV 5 Europe

12.35 Météo des cinq continents. 12.40 Journal télévisé de France 3/Météo internationale. 13.00 Itinéraire d'un gourmet. 13.30 Les filles de Caleb. 14.15 Bouillon de culture. 15.30 Outremers. 16.00 Journal. 16.15 Ça colle et c'est piquant. 17.00 L'école des fans. 17.45 Bon week-end. 18.15 Correspondances (R). 18.25 Grand Jeu. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 30 millions d'amis. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé belge. 20.00 7 sur 7. 21.00 Temps présent. 22.00 Météo des 5 continents. 22.05 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.35 Cinéma: La brute (R). Film français de Claude Guillemit (1987).

SWF Allemagne 3

8.00 Denkanstöße 8.05 Elektrizität 8.35 Humangenetik 9.05 Telekolleg aktuell 9.35 Babylon 10.35 Kinder der Welt 11.20 Tele-Akademie 12.05 «Spiel mir das Lied von Glück und Treu» 13.05 Kapt'n-Blaubar-Club 14.05 Narri Narro! 16.30 Leichtathletik Stuttgart 17.45 Ich trage einen grossen Namen 18.15 Die deutsche Schlagparade 19.00 Regionalprogramm 19.30 Die Fallers - Eine Schwarzwaldfamilie 20.00 Tagesschau 20.15 Reisewege zur Kunst 21.00 Sonde 21.45 Regionalprogramm 22.45 Wortwechsel 23.30 Tatsachen und Legenden 0.15 Nachrichten 0.30 Nonstop-Fernsehen

Suisse alémanique

7.50 Ein Wort aus der Bibel (W). 8.00 Morgenjournal. 8.10 Sport. 8.30 Kinder-Club. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.40 Texte zum Sonntag. 10.00 Persönlich. Rita Jost im Gespräch mit Gästen. 11.00 Volksmusik grenzenlos. 11.30 International. 12.00 Musikpavillon. Populäre Klassik. 12.22 Météo. 12.30 Mittag-journal. 12.40 Sport. 13.07 Regional-journal-Extra BS/BL. 14.00 Sport live. 17.00 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Sonntagsjournal. 18.15 Sport. 18.25 Looping - Die DRS1-Jugendsendung. 20.00 100. Geburtstag Friedrich Glauser: Gesprungenes Glas oder Ich habe eine grosse Sache im Gring. 22.00 Persönlich (W). 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

France 3

6.00 Euronews 7.00 Bonjour Babar 7.50 Minikeums 9.00 Téléjaz 10.00 Microkid's Multimédia 10.20 C'est pas sorcier 10.50 Expression directe 11.00 Outremers 11.55 Le 12/13 13.05 Les quatre dromadaires 14.05 New York district 14.55 Sport dimanche 15.05 Tiercé à Vincennes 15.25 En direct: Championnats du monde de cyclo-cross 17.05 Magnum 17.55 Lignes de mire 18.55 Le 19/20.

20.10 **Marc Jolivet**
20.15 **Benny Hill**

20.50 Inspecteur Derrick
Si Dieu était une femme

21.55 **Un cas pour deux**
La mort à domicile
22.55 **Dimanche soir**
23.40 **Météo**
23.45 **Soir 3**
0.00 **Cinéma de minuit: La Chienne**
Film français de Jean Renoir (1931)
1.35 **Musique graffit**



VIVA - Maria Callas, le mystère d'une vie

Suisse alémanique

15.25 «Guet gschpilt!». Schwyzerörgelstim-mung aus der «Gala für Stadt und Land». 16.00 Entdecken + Erleben: Arktische Odyssee. Eine ganz andere Begegnung mit Eisbären. 16.45 ZEBRA (W). 17.20 Istorgias da buna notg/Gutenacht-Geschichte. 17.30 Svizra Rumantscha. 17.55 Tagesschau. 18.00 Lipstick. Schweizer Frauenmagazin. 18.30 Sport-panorama. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 19.55 mitenand. Landdienst. 20.05 Vater der Braut. Amerik. Spielfilm (1991). Mit Steve Martin, Diane Keaton u.a. 21.50 neXt. Die Kulturereignisse der Woche. 22.25 Tagesschau/Sport. 22.45 Tanz: Sarabande. Ballett von Jiri Kylian. 23.10 Sternstunde Philosophie (W).

Suisse italienne

13.00 Dr. Quinn. 13.45 Storie incredibili. 14.35 Classic Cartoons. 14.50 L'amis da tücc (I). Commedia di Carlo Bertolazzi. Con Luigia Lupi, Sergio Filippini. 15.35 Due dritti a Chicago. 16.25 Hanna + Barbera e fantasia. 16.50 Telegiornale/Sport. 16.55 17. Festival mondiale del circo di domani. 17.55 La National Geographic Society presenta: Explorer. 18.45 La parola del Signore. 18.55 Telegiornale. 19.00 La domenica sportiva. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Le nuove avventure di Arsenio Lupin. 22.05 Telegiornale. 22.10 Grandangolo. 22.55 Telegiornale/Météo. 23.10 Musica in... bianco e nero. Glenn Gould, pianoforte. 23.50 Telexvision.

RTN

8.00 Journal + Sports. 8.15 Contre toute attente. 9.00 Journal + Sports. 9.10 Jazz Cocktail. 11.00 L'Odyssee du Rire. 11.33 PMU. 12.15 Journal. 12.30 Juke Box. 17.00 Flash. 18.00 Journal. 18.10 Sports Dimanche. 19.00 Rappet des titres 19.02 Eglises-Actualités. 19.30 Nostra Realta. 20.00 Cant'Italia. 21.00 A Voz de Portugal. 23.00 Viva la Vida. 23.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

La Cinquième

9.30 Kangourou, c'est dans la poche. 9.45 L'oeuf de Colomb. 10.00 Les heures chaudes de Montparnasse: Enquête sur la vie, l'oeuvre et le destin de Modigliani. 11.00 Jules Verne. 12.00 Debussy. 13.00 Détours de France: Bes-sans, le village du diable. 13.30 Fête des bébés. 14.00 L'esprit du sport. 15.00 Teva: Hainak Inuit, du Groenland à la Sibé-rie. 16.00 Sans famille. 17.00 Le sens de l'histoire: Les civils anglais pendant la guerre. 18.30 Va savoir: Le mystère menhir. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Cartoon factory 19.30 Maestro Sir Georg Solti dirige l'ouverture de Tannhäuser.
20.30 **8 1/2 le journal**

20.45
Thema: Le jeu, la flambe
Engrenages
Film américain de David Mamet (1987)

22.25 **Le flambe**
Documentaire
23.25 **Banco pour la Mafia**
Documentaire
23.50 **Glamour à Monaco**
0.05 **Métropolis (R)**
1.05 **Tunis (R)**

RAI Italie 1

10.00 Linea verde orizzonti. 10.45 Santa Messa. 11.45 Settimo giorno. 12.00 L'Angelus. 12.20 Linea verde in diretta dalla natura. 13.30 Telegiornale. 14.00 Domenica in... Contenitori. 15.20 Cam-bio di campo. 16.20 Solo per i finali. 18.00 Tg 1. 18.10 90o minuto. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Tg 1 Sport. 20.45 Fantastica Italiana. 23.00 Tg 1. 23.05 Tv 7. 0.00 Tg 1 Notte. 0.15 Agenda. 0.20 Internet: quattro passi nel cyberspazio. 1.35 Ma la notte... percorsi nella memoria. Lirica d'amatore: La Traviata. Opera lirica. 3.45 Tg 1 Notte. 4.00 Doc Music Club. 4.30 Diplomi universitari a distanza.

RAI Italie 2

6.55 Mattina in famiglia 10.00 TG2 - Mat-tina 10.05 Dov'è finita Carmen San Diego 10.30 Domenica Disney - Mattina 12.00 Mezzogiorno in famiglia 13.00 TG2 - Giorno 13.25 TG2 - Motori 13.30 Telecamere 13.55 Météo 2 14.05 Napoli capitale 16.05 Domenica Disney - Pome-roggio 19.00 Sport 19.35 Météo 2 19.50 Domenica Sprint 20.30 TG2 - Venti e trenta 20.50 L'ultimo concerto 23.30 TG2 - Notte 23.45 Météo 2 23.50 Sorgente di vita 0.20 TGR - Mediterraneo 0.50 Com-plicazioni nella notte

tve Espagne

6.00 Euronews. 6.30 Silencio roto. 7.00 El lector. 8.00 Prisma Euronews. 8.30 Euronews magazine. 9.00 Concerto. 10.30 La ruta de los exploradores. 11.00 Redes. 11.30 Plaza mayor. 13.00 Balon-cesto: Unicaja - Real Madrid. 14.30 Area deportiva. 15.00 Telediario. 15.30 Brico-mania. 16.00 Asturias, paisaje natural. 17.00 Corazon, corazon. 17.30 Especial musical: Palabra de guitarra. 18.30 Cita con la tele. 19.15 Cruz y Raya: Estamos de vuelta. 19.45 Informe semanal. 21.00 Telediario. 21.30 Solo goles. 22.30 Cine: Memorias del subdesarrollo. 0.05 Dias de cine. 1.05 Noticias. 1.35 Despedida y cierre.

M 6

8.00 Joëlle Mozart 9.45 Projection privée 10.30 La tête de l'emploi 11.00 Warning. Magazine 11.10 Turbo 11.50 Mariés deux enfants. Un transfert d'enfer 12.20 Madame est servie. Vive le sport 12.55 Docteur Quinn, femme médecin. La légende du bison blanc 13.50 Le prisonnier 14.45 Joyeux anniversaire. Dr Quinn 15.25 Culture rock 16.25 Le joker. Magie noire et folie douce 17.25 Les danseurs du Mozambique. Téléfilm français de Philippe Lefebvre. Avec Thierry Lhermitte, Erin Gray 19.00 Mission impossible, 20 ans après. Les affres du pouvoir 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 **E=M6**
Magazine scientifique
20.35 **Sport 6**

20.45 Zone interdite
Magazine proposé et présenté par Patrick de Carolis
- L'école des samourais

- Cuba: le fond de l'air est rose
Pris à la gorge par la crise économique, le gouvernement castriste n'a plus les moyens de censurer les comportements sociaux. Hier considérés par l'idéologie communiste comme des délinquants passibles de la prison, les homosexuels vivent aujourd'hui leur différence au grand jour.

- Miami, les forteresses du bonheur.

22.45 **Culture pub**
23.20 **Caresse de feu**
Film italien de Pasquale Fanetti
Avec Angeles Lopez Barea, Giancarlo Teodori

0.50 **Rock express**
1.15 **Sport 6**
1.25 **Best of nouveautés**
3.25 **Femmes dessus-dessous**
Documentaire
4.20 **Culture pub**
4.45 **Boulevard des clips**

Autriche 1

13.20 Sportnachmittag. Seefeld: Nord. Ski-Weltcup: Nordische Kombination (Zsf.). Bischofshofen: Skispringen, Oester. Meisterschaft Grossschanze. Kirchberg: Ski-Freestyle Weltcup Buckelpiste. 16.30 Bandit - Ein ausgekochtes Schlitz-zohr startet durch. Amerik. Komödie 18.05 Baldy Man. Comedy-Serie. 18.30 Herzblatt. Show zum Verlieben mit Rain-hard Fendrich. 18.55 Meisterkochen. 19.00 Verrückt nach dir. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.45 Wetter. 19.54 Sport. 20.15 Alle meine Töchter. 21.05 Schleier, Kreuz und Schwert. 21.55 Zur Sache mit Peter Rabl. 23.10 Zeit im Bild.

RTP Portugal

9.30 Atlanta 96. 10.30 Ideias com historia. 11.30 Musical. 12.30 86-60-86. 13.00 Jornal da tarde. 13.15 Sem limites. 14.00 Regies. 15.00 Missa dominical. 15.45 O homem e a cidade. 16.15 Made in Portugal. 17.15 Telenovela «Roseira brava». 18.00 Isto é o agildo. 19.00 Marco Paulo. 20.00 Telegiornal. 20.45 Futebol em directo. 23.00 Domingo desportivo. 0.30 Notas para si. 1.00 24 horas. 1.30 Cinema...

Eurosport

10.45 En direct: Crans Montana: Ski alpin, Coupe du monde. Super G dames. 11.30 Biathlon: Championnats du monde, Ruhpolding. 20 km messieurs. 13.00 Garmisch Partenkirchen: Ski alpin, Coupe du monde. Super G messieurs. 14.00 En direct: Tennis: Tournoi de Zagreb. 16.00 En direct: Natation: Coupe du monde, Paris. 18.00 Cyclo cross: Championnat du monde, Montreuil. 19.00 Boxe: Combat international poids mi-lourds, New York. Roy Jones - Merqui Sosa. 20.00 Aerobic. 21.00 Danse sportive, Paris-Bercy. 23.00 Golf 1.30 Football: Coupe d'Afrique des Nations.

CANAL ALPHA +

9.00 Apéro: 9.30 Infos régionales. 10.05 Paraboliques 10.30 Le coin classique 11.15 Le coin hockey 11.40 Coups de cœur, coups de gueule 12.15 infos régionales 12.30 RSR 1. 17.00 Sport 18.00 Journal du soir RSR 1. 19.00 Libre parcours. 20.00 Hip-Hop. 21.00 Noblesse oblige: les choix éclectiques du Marquis. 23.00-6.00 Moonlight: musique non-stop.

CINÉMAS

LAND AND FREEDOM (de K. Loach avec I. Hart), 12 ans, tous les jours à 20 h 30, samedi et dimanche aussi à 17 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
MONEY TRAIN (de J. Ruben avec W. Snipes), 16 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 30, samedi, dimanche et mercredi aussi à 15 h 45, samedi aussi à 23 h.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
X, Y, DRÔLE DE CONCEPTION (de J.-P. Lilienfeld avec C. Célerié, P. Braoudé, J.-F. Balmer), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 et 20 h 45, samedi, dimanche et mercredi aussi à 15 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
MA FEMME ME QUITTE (de D. Kaminka avec T. Lhermitte), 12 ans, tous les jours à 18 h 15.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, lundi, mardi, mercredi et jeudi à 14 h 30 et 16 h 45, samedi et dimanche à 14 h, 16 h 15 et 18 h 30.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 20 h 15, samedi, dimanche et mercredi aussi à 15 h 30, samedi aussi à 23 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
STRANGE DAY (de K. Bigelow avec R. Fiennes), 18 ans, tous les jours à 15 h et 20 h, samedi aussi à 23 h.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
IL POSTINO (de M. Radford avec Ph. Noiret), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 30, en italien.	BIO ☎ (038) 28 10 55
LUNE DE FIEL (de R. Polanski), samedi à 17 h 45 en V.O.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
FRANTIC (de R. Polanski), dès dimanche, tous les jours à 17 h 45 en V.O.	REX ☎ (038) 28 10 77
SHOW GIRLS (de P. Verhoeven avec E. Berkley), 16 ans, samedi à 23 h.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15, samedi aussi à 23 h.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
BABE LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, lundi, mardi à 14 h 30 et 16 h 45; samedi et dimanche à 14 h, 16 h 15 et 18 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
FAIR GAME (de A. Sipes avec W. Baldwin), 16 ans, tous les jours à 20 h 45, samedi aussi à 23 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
MA FEMME ME QUITTE (de D. Kaminka), 12 ans, tous les jours à 20 h 45.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
LES TROIS FRÈRES (de et avec Les Inconnus), pour tous, tous les jours à 15 h et 18 h.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
GOLDENEYE (de M. Campbell avec P. Brosnan), 12 ans, samedi à 23 h.	LES BREULEUX LUX
LE PRÉSIDENT ET MISS WADE (de R. Reiner avec M. Douglas), pour tous, tous les jours à 20 h 30.	
POCAHONTAS (dessin animé des studios W. Disney), pour tous, dimanche à 15 h et 17 h.	
APOLLO 13 (de R. Howard avec T. Hanks), dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	
APOLLO 13 (de R. Howard), 12 ans, samedi à 21 h, dimanche à 17 h.	
LISBONNE STORY (de W. Wenders), 14 ans, samedi à 18 h et dimanche à 20 h.	
GOLDENEYE (de M. Campbell), samedi et dimanche à 20 h 30, dimanche aussi à 16 h.	
UNDERGROUND (de E. Kusturica), samedi à 20 h 45, dimanche à 20 h 30, toutes les séances en V.O.	
GOLDENEYE (de M. Campbell avec P. Brosnan), 12 ans, samedi à 20 h 30, dimanche à 15 h 45 et 20 h.	
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Pillonel, Balancier 7, samedi jusqu'à 19 h 30; dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17.	
HÔPITAL: ☎ 272.111	
CLINIQUE LANIXA: ☎ 200.400.	
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, Pont 6, samedi jusqu'à 19 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 18 h à 19 h. En dehors de ces heures, ☎ 31.10.17.	LE LOCLE (039)
PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17.	
HÔPITAL: ☎ 34.11.44	
PHARMACIE D'OFFICE: Soleil, rue du Seyon, samedi jusqu'à 20 h, dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 20 h. En dehors de ces heures, ☎ 25.10.17	NEUCHÂTEL (038)
HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	
SERVICE DE GARDE: Pharmacie Marti, Cernier, ☎ 53.21.72, dimanche de 11 h à 12 h, en cas d'urgence poste de police ☎ 24.24.24; médecin de service, Dr R. Peter-Contesse, Cernier, ☎ 53.33.44, du samedi 8 h au lundi 8 h.	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeeyux, ☎ 53.34.44	
PHARMACIE D'OFFICE: Jenni, Fleurier, ☎ 61.13.03, samedi dès 16 h jusqu'à lundi 8 h.	VAL-DE-TRAVERS (038)
MÉDECIN DE SERVICE: Dr Haefeli, Fleurier, ☎ 61.25.41/61.19.49, samedi dès 8 h à dimanche 22 h.	
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25	
AMBULANCE: ☎ 117	
PHARMACIE D'OFFICE: Voirol, ☎ 41.20.72, samedi de 13 h 30 à 16 h et de 19 h à 19 h 30, dimanche de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30. En dehors de ces heures, ☎ 111.	SAINT-IMIER (039)
HÔPITAL: ☎ 422.422	
URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360	
MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30	TRAMELAN (032)
MÉDECINS: ☎ 93.55.55, du samedi 8 h à lundi 8 h.	
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03	SAIGNELÉGIER (039)
HÔPITAL: ☎ 51.13.01.	
AMBULANCE: ☎ 51.22.44	
MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51.	
POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	
LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin.	LA CHAUX-DE-FONDS
CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h.	
THÉÂTRE: «Tailleur pour dames», par le Club Littéraire, Théâtre, à 20 h 30.	
CONCERTS: Marcello Giannini, orgue, salle de musique, dimanche à 17 h.	
Edith Fischer, piano, salle de musique, samedi à 17 h 45.	
COMÉDIE MUSICALE: «Cyrus, roi de Perse», AncienStand, dimanche à 17 h.	
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h.	LE LOCLE
DISCOTHÈQUE LE CLUB: vendredi, soirée techno, jusqu'à 4 h.	
SPECTACLE: «Cabarévation», par Comoedia, Théâtre de poche, Pied de la Combe-Girard, à 20 h 30.	
CONCERTS: M.-A. Bonanomi, contrebasse et R. Colin, piano, salon de musique du haut de la ville, samedi à 17 h 30.	NEUCHÂTEL
Orchestre symphonique neuchâtelois, Temple du Bas, dimanche à 17 h.	
Le Beau Lac de Bâle, La Cave aux moines, samedi à 20 h.	
THÉÂTRE: «Salle d'attente», de et par Marc de Hollogne, Théâtre du Pommier, samedi à 20 h 30 et dimanche à 17 h.	
CONCERT: le chœur de chambre de Boudry, Temple, dimanche à 17 h.	BOUDRY
THÉÂTRE: «Ce que voit Fox», par la Tarentule et la Claque, Maison des Mascarons, samedi à 20 h 30.	MÔTIERS
CONCERT: les Amis de Juliette, Espace Noir, samedi à 21 h.	SAINT-IMIER
SOIRÉE GYMNIQUE: «Quatre saisons» et le groupe mères-enfants, à 20 h; bal avec Jean Baumt dès 22 h 30.	LES BOIS
BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h.	
LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h.	LE LOCLE
DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	
LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h.	NEUCHÂTEL
DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.s/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h.	COUVET
LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h.	TRAMELAN
LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h.	COURTELARY
JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois.	LA CHAUX-DE-FONDS
D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boilat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96.	
INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h.	
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres, jusqu'au 10.3.	
D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Maja Zürcher, gravures sur bois, jusqu'au 3.3.	LE LOCLE
D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h.	
MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h.	NEUCHÂTEL
D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. André Siron, rétrospective, jusqu'au 18.2.	
D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h.	
D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h.	
VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Henri Meyer, jusqu'au 16.3. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DU MANOIR. René Duvillier, jusqu'au 24 février. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h.	
VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131.	
SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h.	
UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96.	
ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h.	

COMMUNIQUÉ

Echecs: brèves nouvelles

Le club d'échecs de Neuchâtel s'est récemment réuni en assemblée générale ordinaire et a élu un nouveau président en la personne de Cédric Langel, domicilié à Fontainemelon. Le président sortant Frédéric Dubois consacrerait désormais toute son énergie à l'organisation de l'Open international de Neuchâtel.

Cette assemblée a été l'occasion de rappeler les événements marquants de ces cinq dernières années correspondant au mandat de l'ancien président: l'organisation dès 1993 de l'Open international de Neuchâtel avec 188 participants en 1995, du tournoi international rapide d'automne, etc...

L'année 1995 a été passée en revue, c'est ainsi que Claudio Schwarz est devenu le champion du club alors que Jean-Luc Abbet a remporté la coupe. Le président a enfin souligné l'exploit de Pierre-Alain Tanner qui a gagné le championnat suisse FOSE, catégorie 3 en mai à Dentsis.

BLITZ LE 1er FÉVRIER

Pour fêter le nouveau président, le CEN communique qu'il organisera un grand tournoi blitz le jeudi soir 1er février à la salle Enges de l'Eurotel à 20 heures. Ce tournoi est ouvert à tous et il suffit de se présenter entre 19 h 30 et 20 h pour s'inscrire. La finance d'inscription est de 10 fr et 400 fr de prix viendront récompenser les huit premiers. La participation du populaire Grand Maître britannique Joe Gallagher est assurée!

CHAMPIONNAT CANTONAL 1996

La première partie du championnat cantonal individuel 1996 a eu lieu le week-end dernier à l'Hôtel du Vignoble de Pesieux. 36 joueurs prennent part à cette compétition qui se terminera les 3 et 4 février toujours au Vignoble.

Après quatre rondes, seul Boris Uzelac a remporté toutes ses parties en battant notamment le favori de l'épreuve Fabrice Delay. Derrière, on retrouve Edy Zahnd avec 3,5 points devant sept joueurs à trois points. On notera avec regret que les «grands» ne participent pas à ce championnat (Bex, Leuba, A. Robert et Gallagher qui participe à l'Open de Genève).

ÉLIMINATOIRES JUNIORS

Enfin, signalons que le CEN sous l'impulsion de Moïse Del Val organise à l'Eurotel sur trois week-ends les éliminatoires juniors du championnat suisse. (fd)

FAITS DIVERS

Cornaux

Perte de maîtrise

M. P. M., de Nidau, circulait sur l'autoroute N5 du Landeron à St-Blaise, hier à 0 h 45. A la hauteur de Cornaux, il a perdu la maîtrise de son auto qui a heurté à deux reprises la glissière centrale puis une fois la glissière de droite avant de s'immobiliser sur la voie de gauche. Dégâts.

Gorges du Seyon

Collision

A 17 h 30 hier, Mlle N. J., de Colombier, s'est arrêtée sur une place sur la droite de la route cantonale J20, dans les gorges du Seyon, en direction de Valangin. En la quittant, son auto a heurté celle de Mme D. H., de Cernier, qui circulait normalement dans la même direction. Cet accident a provoqué un fort ralentissement jusque sur l'autoroute de raccordement N5-J20, en raison du trafic particulièrement dense à ce moment de la journée.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Une réussite totale

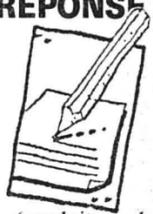
Voici mon opinion au sujet des transports par bus, *Le Locle - La Chaux-de-Fonds, incriminés dans un article du 27 janvier en page Le Locle. Je ne possède pas de voiture. Je suis un usager régulier des transports par bus.*

Permettez-moi de remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré à la réalisation du projet «transport par bus» *Le Locle - La Chaux-de-Fonds. C'est une réussite totale.*

Il faut être piéton à cent pour cent, au Locle, pour en apprécier sa juste valeur. D'autre part je remarque que je n'ai jamais vu des usagers de ce mode de transport entrer dans le bus, aux Eplatures, avec cabas remplis de

merchandises (produits de consommation etc...). Un coffre d'auto est plus facile à remplir... A bon entendeur salut!
Bernard Droux
Billodes 59
Le Locle

Merci de votre avis. Remarquez que je n'ai nullement critiqué cette nouvelle liaison routière collective. J'ai simplement recueilli les témoignages de certains commerçants du Locle qui estiment que celle-ci est préjudiciable à leurs activités.
Jean-Claude PERRIN



VIE POLITIQUE

Votations cantonales du 10 mars 1996

Oui à la liberté du locataire

Coprésidé par MM. Christian Blandenier, député, André Kistler, président de l'Union neuchâteloise des arts et métiers, Yann Richter, président de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie et Daniel Vogel, conseiller national et conseiller communal à La Chaux-de-Fonds, le comité «Oui à la liberté du locataire» est en passe de se constituer en vue de défendre la révision de la loi sur la vente d'appartements loués (LVAL) approuvée par la majorité du Grand Conseil neuchâtelois et contestée par une demande de référendum; cet objet sera soumis au peuple neuchâtelois le 10 mars prochain.

Le canton de Neuchâtel est doté d'une législation très restrictive sur la vente d'appartements loués; celle-ci est interdite dans les communes où sévit la pénurie d'appartements.

Cette législation a toutefois rapidement démontré de très sérieuses limites; elle constitue une entrave à la liberté du locataire puisque de nombreuses personnes désireuses d'acquiescer leur appartement n'ont pas pu le faire en raison de ces dispositions.

Ce qu'a donc souhaité la majorité du Grand Conseil, c'est un assouplissement de la loi; celle-ci demeurerait en vigueur mais autoriserait désormais la transaction lorsqu'un locataire désirerait acquiescer l'appartement qu'il occupe; on rétablit donc une liberté, celle du locataire, tout en maintenant sa protection: rappelons en effet que la loi n'est pas abrogée et que cette réforme positive porte uniquement sur la possibilité pour le locataire d'acquiescer librement le logement qu'il occupe personnellement. (comm)

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Naissances

Tillmann Laura, fille de Tillmann Frédéric Michel et de Tillmann, née Moullet Véronique. - Decrauzat Joy Colette Sonia Pierrette, fille de Decrauzat José Pierre et de Decrauzat, née Maillard Véronique Marie Suzanne. - Mustafa Halisa, fille de Mustafa Ramiz et de Mustafa, née Vujici Jasminka. - Mendes da Rocha Cintia, fille de Mendes da Rocha José Miguel et de Carvalho Mendes da Rocha Maria Goreti. - Gay Alexandre, fils de Gay Christian Alain et de Gay, née Casaburi Tania. - Redzic Emina, fille de Redzic Zaim et de Redzic, née Patkovic Razija. - Bulgheroni Véronique, fille de Bulgheroni Renato Franco et de Bulgheroni, née Pierre Venia. - Oppliger André, fils de Oppliger Pierre Alphonse et de Oppliger, née Gerber Lydia. - Qureshi Naeem, fils de Qureshi Abdul Ghaffar et de Qureshi, née Rahemtulla Rozmin. - Friedli Victorine, fille de Friedli Bernard et de Friedli, née Kocher Catherine. - Endrion Steve, fils de Endrion Rémy et de Grandjean-Perrenoud-Comtesse Endrion, née Grandjean-Perrenoud-Comtesse Fabienne Sandrine. - Veysset Juliette Charline, fille de Veysset Pascal Marcel et de Veysset, née Albrecht Fabienne Emmanuelle.

Promesses de mariage

Cretenet Laurent et Rust Jasmine Josiane. - Robert-Tissot Claude Olivier et Claude Chantal. - Barben Philippe Marcel Jean et Collot Nathalie Evelyne Francine. - Schär Martial Albert et Maître Monique Marie Marcelle. - Bega Ragip et Moreno Avila Maria Socorro. - Cruyppenninck Frédéric Angelo et Hänni Valérie. - Froidevaux Stéphane Henri Germain et Pa-

risot Désirée Julie. - Truffer Florian et Benaïche Noura.

Mariages

Turan Memet et Mosbaoui, née Paradis Maryline Laurence Lucette Christine. - Lebet Laurent et dos Santos de Jesus Anabela.

Décès

Curiger, née Simon Luise Bertha, 1913, veuve de Curiger Heinrich. - Imer Emma Rosa, 1900. - Evard Georges Alfred, 1905, veuf de Evard, née Uhlmann Suzanne Elisabeth. - Fäivre, née Füg Alice Blanche, 1930, épouse de Fäivre Lionel Jules. - Deillon Alice, 1904. - Perret Jeanne Mathilde, 1908. - Kämpfer, née Omlin Marie Agnes, 1925, épouse de Kämpfer Ernst. - Pedreno Roca Agustín, 1935, époux de Secanell Rubialta Montserrat. - Stoll, née Monnier Henriette, 1907, veuve de Stoll Romain Maximilien Camille. - Triboulet Raymond Paul Just, 1930. - Ummel, née Geiser Hanna Martha, 1914, veuve de Ummel Charles.

DÉCÈS

Les Breuleux

M. Bernard Müller, 1928
Mlle Agnès Aubry, 1925

Saignelégier

Mme Marthe Molinari, 1903

Courfaivre

M. Henri Simanovitch, 1927

Neuchâtel

Mme Mariette Wassmer, 1908

Savagnier

Mme Jeanne-Hélène Vuilliomenet

Peseux

M. Hermes Sansonnens, 1908

Chauffage: le conseil de la semaine

Comment utiliser correctement les vannes thermostatiques

Les vannes thermostatiques enregistrent la température en permanence et la maintiennent automatiquement au niveau requis. Cependant, il arrive souvent que les vannes thermostatiques soient trompées: en hiver, si une fenêtre est ouverte, l'air froid du dehors entre dans la pièce par le bas et l'air chaud de la pièce s'échappe par le haut de la fenêtre. C'est donc l'air froid qui passe devant la vanne thermostatique - qui enregistre bien

sûr un refroidissement et libère l'afflux d'eau chaude dans le radiateur. Ainsi, l'aération donne lieu à une augmentation tout à fait inutile du chauffage. Comme ensuite il fait trop chaud, on rouvre simplement les fenêtres, et le cercle infernal du gaspillage d'énergie est enclenché. Donc: lorsque vous aérez, fermez vite les vannes thermostatiques. En particulier, si vous dormez la nuit en laissant la fenêtre ouverte, il faut penser à régler la

vanne thermostatique sur zéro. Vous économiserez ainsi de l'énergie de chauffage et donc de l'argent.

La brochure contenant tous les secrets qui vous permettront d'avoir une année de chauffage gratuit tous les six ans est à votre disposition auprès du conseiller en énergie de votre région.

Info-Energie
Centre de conseils
(038) 39.47.26.

Société éditrice et imprimeur:



L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 210 210 Rédaction
☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum
Secrétariat nuit: Michel Dérans, Irène Brossard,
André Koller, Mehdi Cherif
Monde et Suisse: Daniel Droz
A Berne: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni
La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja,
Pierre-François Besson, Christiane Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin
Val-de-Ruz: Philippe Chopard
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura Bernois: Dominique Egger, Nicolas Chiesa
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,
Julian Cerviño, Gérard Stegmüller
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony

LES BREULEUX

*Que la terre te soit légère
comme ton cœur fut bon.
Veillez donc, puisque vous
ne savez ni le jour, ni l'heure.
Matthieu 25/13*

Christiane Joly et son fils Dave,

et ses amis ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Bernard MÜLLER

Expert comptable fiduciaire retraité

qui nous a quittés, subitement dans sa 68e année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

La cérémonie aura lieu le lundi 5 février à 10 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Adresse de la famille: Christiane Joly
Rue du Locle 1b, 2300 La Chaux-de-Fonds.

LES BREULEUX, le 1er février 1996.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

14-780538

IN MEMORIAM

Mademoiselle

Marie-Madeleine JUTZI

1995 - 3 février - 1996

Une année déjà que tu nous as quittés.

Plus le temps passe, plus tu nous manques.

Tes amis qui t'ont aimée.



132-781542

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Pietro FONTANA

sa famille remercie très sincèrement tous les amis et connaissances qui l'ont entourée soit par leur présence, leurs messages, leurs dons, leurs envois de fleurs et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout particulier aux médecins et au personnel soignant de l'Hôpital et du Home La Roseraie, ainsi qu'à tous ceux qui ont accompagné son cher disparu durant sa maladie.

SAINT-IMIÉ, janvier 1996.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, de bienfaisante affection reçus en ces jours de pénible séparation et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame Sophie ROHRER

vous remercie de votre chaleureuse amitié, fleurie, parlée, écrite, de présence silencieuse, de gestes généreux qui nous ont aidés et nous aideront encore dans l'épreuve.

Que chacune et chacun acceptent notre vive reconnaissance.

NEUCHÂTEL, février 1996.

Vus par Annie Goetzing, Prado et Vink Destins de femmes

La semaine dernière, nous avons évoqué la magnifique histoire de Mary la penchée, de Schuiten et Peeters. Aujourd'hui, voici encore quelques destins de femmes

La chronique de
Ariel HERBEZ

Annie Goetzing est une des trop rares femmes qui ont su s'affirmer dans le monde de la bande dessinée. Et depuis vingt ans, seule ou avec le scénariste Pierre Christin, elle s'intéresse essentiellement aux héroïnes féminines, toujours très proches de la vraie vie («La demoiselle de la Légion d'Honneur», «La voyageuse de la petite ceinture»), parfois même réelles («Aurore», une vie de Georges Sand). C'est notamment à elle que les éditions Dargaud ont fait appel pour inaugurer leur nouvelle collection «Long courrier», qui entend «donner à ses auteurs

une liberté de romancier, dans la forme et dans le fond». Sans doute une réponse à la prestigieuse collection «Aire libre» de Dupuis. Pas d'histoires à suivre, une pagination variable, pas de limite de genres: un programme prometteur.

Avec «La sultane blanche», ce nouveau portrait-souvenir de Goetzing et Christin nous transporte dans l'Asie de l'immédiat après-guerre, au moment où l'empire britannique amorçait son déclin. Rien ne semble rapprocher la célèbre Lady Sheringham, interviewée dans son Château, et l'institutrice anonyme Emma Piggott, qui vient de mourir. Sinon qu'elles sont toutes deux nées à Whitechapel, le quartier populaire de Londres. Et qu'elles ont toutes deux lu en 1948 une petite annonce proposant un poste de préceptrice à Shanghaï.

Simplement, l'une a répondu à l'annonce, et l'autre y a renoncé. Les auteurs échafaudent alors en parallèle la reconstitution de deux destins, celui qui a

été et en contre-point celui qui aurait pu être.

Le dessin est élégant, le récit romanesque et presque à l'eau de rose (d'ailleurs un pastiche de «Point de vue Images du monde» le souligne avec ironie en fin d'album). Mais l'intrigue n'est pas aussi lisse qu'il y paraît: la similitude des deux visages d'abord, découverte par le lecteur au détour d'une photo passée, l'étrange ressemblance des rêves de chacune avec la vraie vie de l'autre en appellent au fatum, au Destin avec un grand D.

Annie Goetzing et son compère Christin excellent à ce jeu où l'on se perd entre fiction et réalité, d'autant qu'ils ont donné à l'album la forme d'un reportage. D'ailleurs on les reconnaît dans le couple qui réalise l'interview de Lady Sheringham, même s'ils ne se dévoilent que furtivement. Et l'album est dédié à une Jenny D., «qui a vécu (presque) tout cela». Visiblement, la part d'inventivité est basée sur une enquête ou une

LES JEUNES ET JOLIES CHINOISES, SI RAFFINÉES, SI DÉLICATES, SI ÉDUQUÉES. DANS LE DOMAINE DE LA SÉDUCTION, NOUS AVONS À FAIRE À FORTE PARTIE, CROIS-MOI.



Annie Goetzing
La fin de l'époque coloniale en Malaisie

BULLES

EXEM

Le dessinateur genevois Exem expose dès vendredi prochain jusqu'au 6 mars, à la Galerie Caméléon (rue de Hesse, à Genève). Il présentera des travaux récents, notamment les originaux de ses deux derniers mini-albums: «Le secret du pyrophone», pour la Croix-Rouge, et le tout récent «Rendez-vous avec la dune» (aux éditions Minerve).

Sous ce label se cachent en fait Exem lui-même et Marc-Olivier Parotti, dit Marcol. Paraplégique miraculé qui a retrouvé toute sa mobilité, Marcol a voulu raconter son témoignage, et le dessinateur l'a illustré à sa façon. Avec la complicité du sériographe Christian Humbert-Droz, un superbe petit album numéroté et signé, tiré à 275 exemplaires, a été réalisé et vendu au profit de l'Institut de recherche en paraplégie. Sitôt sorti, sitôt épuisé.



Il vous reste deux chances pour l'obtenir: les tout derniers exemplaires seront en vente vendredi à la Galerie Caméléon. Mais les auteurs souhaitent trouver les moyens de réaliser un tirage non limité en offset, toujours pour soutenir la recherche. Sponsors, amateurs, acheteurs potentiels et idées bienvenues: Bd-Marcol, CP 21, 1237 Avully.

DRUILLET

La librairie Papiers Gras (Genève), inaugure mercredi prochain une exposition sur l'étonnant «Paris de fous», de Philippe Druillet et Robert Doisneau (Dargaud). Druillet dédicace dès 18 h.

COUACS

La semaine dernière, un malheureux quiproquo nous a fait publier deux illustrations qui n'avaient rien à voir avec les sujets évoqués: la petite case dans l'article sur Schuiten et Peeters était d'Annie Goetzing, avec une semaine d'avance, et la vignette accompagnant le palmarès d'Angoulême devait évoquer le nouvel album de Félix Meynet, dont on parlera bientôt. Nos plates excuses à tous les intéressés!

titeuf PAR ZEP

© GLENAT



rencontre comme les aiment Christin.

Le titre «Venin de femmes» du très bel album de l'Espagnol Miguelanxo Prado (chez Albin-Michel) est trompeur. La femme est bien au cœur de ce recueil de nouvelles amoureuses. Mais les ruptures, les liaisons qui s'effilochent, les séparations cyniques, désabusées ou désespérées qui concluent chacune de ses rencontres sont autant, voire plus encore le fait des hommes. Quand l'ambition politique, la prétention littéraire ou le carriérisme s'en mêlent, l'amour a bien peu de chances.



Les amours perdus de Prado.

Prado poursuit magistralement sa peinture implacable de la société déjà entamée dans «Chienne de vie» ou «Y'a plus de justice!» (Humanoïdes Associés). Ses images dénudées d'étreintes sans passion, sinon éphémère, sont à la fois crues et pudiques. Ses corps ne sont pas ceux de mannequins pour érotisme sur papier glacé, mais des corps vivants, imparfaits, et d'autant plus beaux et émouvants. Et naturels. Le tout en demi-teintes grises, beiges et sépia en harmonie avec ce constat désabusé.

Le dessinateur vietnamien Vink manie lui aussi la peinture en demi-teintes (et en couleurs directes) avec un art consommé. Sa série du «Moine fou», qui mêle aventure, quête spirituelle et arts martiaux, ne répond pas aux canons occidentaux de la narration. Mais le destin de He Pao, la femme blanche en pleine Chine médiévale, qui traverse la folie et défend la justice, est étonnant.

Dans «Le voyage de Petit Li» (Dargaud), He Pao affronte une communauté de pêcheurs qui sacrifient des fillettes à peine nées aux dieux de la mer, et se court une mère qui se rebelle contre cette coutume cruelle. Entre la vie et la mort, son disciple Petit Li trouvera des voies de communication surnaturelles pour sauver la mère, la fille et lui-même. Une BD étrange et, au fil des épisodes, de plus en plus prenante.

● Annie Goetzing et Pierre Christin: «La sultane blanche» (Dargaud).
● Miguelanxo Prado: «Venin de femmes» (Albin-Michel).
● Vink: «Le voyage de Petit Li» («Le moine fou», t.8, Dargaud).